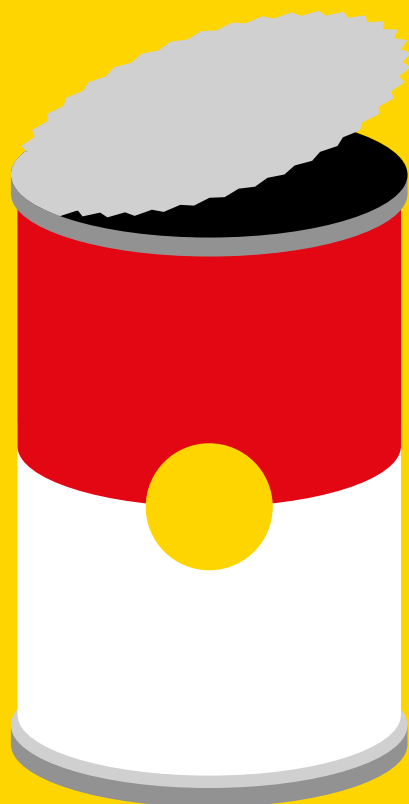


Le concentré d'ingénierie

Guide de l'ingénierie
départementale
2022





Le concentré d'ingénierie qui associe complétude et collectif

« Pourquoi cette nouvelle version du guide de l'ingénierie départementale ?

Parce que c'est un véritable concentré d'ingénierie que nous vous proposons : il regroupe une offre toujours plus large proposée par plus de 22 acteurs différents mais aussi une vingtaine de directions du conseil départemental, pour aider, conseiller, accompagner les collectivités dans leur gestion quotidienne mais aussi à mieux évaluer l'opportunité de leurs projets avec un accompagnement adapté et sur mesure pour répondre au mieux aux besoins des Girondins

Ce guide, que j'ai voulu simple, précis et clair, comprend plus de 180 fiches (dont plus de 40 nouvelles) et a été réalisé afin de recenser dans un seul et même document, l'ensemble des prestations que tous les acteurs girondins de l'ingénierie sont en mesure de mettre à votre disposition.

Vous y trouverez une réponse claire aux questions que vous vous posez avec la possibilité de joindre rapidement le bon interlocuteur.

Pour être au plus près des besoins des collectivités, toutes les forces vives de l'ingénierie girondine ont donc travaillé en parfaite coopération pour construire ensemble ce condensé de leurs compétences mobilisables pour vous accompagner afin de favoriser l'émergence de nouveaux projets au service du développement des territoires ruraux et urbains.

Ce concentré d'ingénierie 2022 sera votre allié du quotidien, alors n'hésitez pas à en abuser.»

Jean-Luc GLEYZE
Le Président du Département
de la Gironde



Les collectivités girondines et le Département, un lien de plus en plus fort !

« L'urgence climatique et la pandémie sont autant de signaux forts qui nous rappellent la nécessité de concevoir une autre façon de faire société, de préférer des échanges partenariaux horizontaux et consentis, de renforcer encore la logique propre à la décentralisation républicaine.

Au fil de tous ces derniers mois, et même si nous avons dû céder à l'impératif des contacts à distance, plus que jamais, nos relations se sont renforcées, et nous avons veillé à ce que les services, les outils qui vous sont destinés, répondent pleinement à vos attentes.

Puissent les 180 fiches que contient le nouveau guide, illustrer cette volonté de tisser un lien de plus en plus fort entre nous. D'essence financière, administrative ou technique, ces textes reposent justement sur le résultat d'échanges nourris, sur le désir de rendre l'offre de plus en plus efficiente.

Vous le savez, notre intervention va bien au-delà des aides financières qui peuvent être mobilisées pour soutenir vos projets. Nos services départementaux comme l'agence Gironde Ressources sont là pour vous aider à faire face à certaines questions liées au quotidien comme à la mise en chantier de vos projets.

Le désir d'être utile, à votre écoute et toujours plus proactif ! Bonne lecture à toutes et tous ! »

Christine BOST
Première Vice-présidente chargée
de l'aménagement territorial,
des coopérations et du tourisme

Sommaire

1. Finances - Gestion administrative - Projets	14
2. Aménagement - Foncier	31
3. Habitat - Construction - Urbanisme	44
4. Mobilités - Voirie	81
5. Risques - Sécurité	90
6. Développement économique - Agriculture - Tourisme	104
7. Eau - Assainissement	139
8. Développement durable - Environnement - Énergies	148
9. Numérique - Système d'information	174
10. Culture - Sport - Vie associative	187
11. Citoyenneté - Enfance - Jeunesse	199
12. Les partenaires de l'ingénierie	210
Annexes	234
Lexique abréviations	249

1. Finances - Gestion administrative - Projets

Être accompagné dans la définition d'un projet.....	15
Bénéficiaire d'un appui dans la conduite de projets	16
Obtenir une analyse financière	17
Bénéficiaire d'une analyse de la dette et de la trésorerie	18
Disposer d'un diagnostic financier des services publics	19
Préparer et exécuter un budget	20
Mettre en place une méthode, des outils de gestion budgétaire et comptable	21
Bénéficiaire de conseils juridiques	22
N € Bénéficiaire d'un accompagnement pour la rédaction d'actes sous la forme administrative.....	23
Bénéficiaire d'un avis sur les procédures d'achat ou sur l'exécution d'un marché public	24
N Optimiser la gestion du patrimoine mobilier et immobilier	25
Être informé sur les possibilités de financements européens	26
Disposer de contacts pour monter des actions de coopération internationale	27
Assurer la bonne gestion des archives publiques	28
Être informé et représenté auprès des différentes instances institutionnelles et partenaires des collectivités	29
€ Accéder à un programme de formations	30

2. Aménagement - Foncier

Bénéficiaire d'un accompagnement pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)	32
Bénéficiaire d'une analyse foncière	33
Évaluer la valeur foncière d'un bien	34
Bénéficiaire de conseils pour une Déclaration d'Utilité Publique (DUP)	35
Bénéficiaire de conseils fonciers en matière de chemins ruraux et voirie communale	36
Étudier une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) dans la perspective d'une préemption déléguée pour la réalisation d'un projet de logement social	37
€ Gérer les biens vacants et sans maître	38
€ Être aidé dans la négociation d'emprise foncière	39
Aménager concevoir des équipements et des espaces publics et paysagers	40
N Organiser la plage	41
N Être accompagné dans les grands projets d'aménagement	42
N Être accompagné dans une démarche d'expropriation pour cause d'utilité publique.....	43

3. Habitat - Construction - Urbanisme

Passer un marché public en vue de la réalisation d'un projet de construction et d'aménagement	45
Obtenir un avis technique sur un ouvrage ou une construction	46
Bénéficiaire d'un accompagnement à la désignation et au suivi de la maîtrise d'œuvre	47
Rendre accessibles les bâtiments publics	48
Réaliser une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)	49
Réaliser un espace France services	50
Mener un projet habitat et urbanisme	51
Définir un projet d'urbanisme et d'habitat, préparer sa mise en œuvre	52
Observer et analyser les besoins en logement et en habitat	53
Organiser une Journée girondine de l'habitat territorialisée et/ou thématisée	54
Bénéficiaire d'un appui dans la mise en œuvre des mesures de lutte contre l'habitat indigne	55
Développer un projet de logement communal à vocation sociale	56
€ Gérer des biens immobiliers	57
Fournir une prestation de syndic de copropriété	58
€ Étudier la faisabilité et la réalisation d'équipements publics et d'habitats adaptés	59
Monter un projet habitat labellisé Fabriqu'cœur	60
Étudier la faisabilité et/ou la réalisation d'une opération de logements ou d'un projet d'aménagement complexe	61
Avoir un avis réglementaire dans l'étude d'un permis de construire pour un Établissement Recevant du Public (ERP) et un bâtiment d'habitation collectif	62
Avoir un avis réglementaire dans l'étude d'un permis de construire, lotir, aménager	63
Avoir un avis réglementaire dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme	64
Bénéficiaire d'une assistance architecturale en tant qu'autorité compétente en matière de délivrance des autorisations d'urbanisme	65
Être accompagné dans l'élaboration d'un document d'urbanisme (SCoT, PLUi, PLU)	66
Bénéficiaire d'un appui technique pour une opération d'aménagement urbain	67
Étudier la faisabilité et/ou la réalisation d'un projet contribuant à la revitalisation d'un centre bourg	68
€ Disposer de formations en lien avec l'urbanisme	69
€ Se former sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et les paysages	70
N Être accompagné dans l'élaboration d'un document de planification.....	71
N Mettre en place une commission communale ou intercommunale d'accessibilité.....	72

N Intégrer une énergie renouvelable dans tout projet de construction, rénovation et renouvellement d'équipement technique	73
N € Améliorer la qualité de l'air intérieur	74
N Réduire la consommation énergétique du patrimoine public	75
N Intégrer les économies d'énergie dans la rénovation ou la construction d'un bâtiment public	76
N € Instruire les Autorisations du Droit des Sols	77
N Bénéficier d'un accompagnement énergie-climat pour la conception d'un projet d'aménagement urbain	78
N Bénéficier d'un accompagnement territorialisé sur le logement	79
N € Être accompagné pour l'intégration des enjeux climatiques aux documents d'urbanisme	80

4. Mobilités - Voirie

Développer des pratiques de mobilité durable	82
Réaliser des aménagements cyclables	83
Réaliser une aire de covoiturage et encourager cette pratique	84
€ Mettre en place des plans de mobilité entreprises	85
Définir une politique de sécurité routière	86
Étudier un projet d'aménagement d'un Itinéraire de Promenade et de Randonnée (IPR) ..	87
Mettre en œuvre un fauchage raisonné des bords de routes	88
N € Promouvoir les mobilités alternatives auprès des acteurs du territoire	89

5. Risques - Sécurité

Bénéficier de conseils, audits et formations dans le domaine de la sécurité sanitaire	91
Développer une stratégie de gestion des risques majeurs	92
Bénéficier d'un diagnostic de vulnérabilité aux inondations des bâtiments publics	93
Gérer les infrastructures de protection contre les inondations (réseau pluvial - système d'endiguement - bassin de retenue)	94
Avoir un avis réglementaire en matière de protection de la forêt contre les incendies	95
Avoir un avis réglementaire sur les risques industriels	96
Avoir un avis réglementaire sur les risques naturels (hors feu de forêt)	97
Bénéficier d'informations et de conseils sur les carrières souterraines	98
Avoir un avis réglementaire sur la sécurité des manifestations publiques	99
N Prévenir le risque inondation	100
N Maîtriser la gestion du risque inondation	101
N Connaître les obligations légales de débroussaillage	102

N Être accompagné pour identifier les maladies et les ravageurs	103
--	-----

6. Développement économique - Agriculture - Tourisme

Être accompagné dans le montage d'un projet de développement local dédié aux services et aux activités de proximité	105
Lancer une réflexion sur l'aménagement commercial	106
€ Accompagner et structurer une filière économique	107
€ Mettre en place une Commission d'Indemnisation Amiable (CIA)	108
€ Étudier les opportunités de création ou développement d'une Zone d'Activités Économiques (ZAE)	109
€ Définir et développer son potentiel économique	110
€ Dynamiser les activités commerciales et artisanales du centre-bourg	111
€ Étudier l'opportunité de créer une pépinière d'entreprises un tiers lieux - un espace de coworking	112
€ Étudier et accompagner l'implantation d'un projet commercial ou artisanal	113
€ Accompagner l'implantation ou la dynamisation d'un marché	114
€ Anticiper et accompagner les initiatives en matière d'aménagement commercial	115
€ Créer ou structurer une association de commerçants	116
N Connaître le tissu économique	117
€ Étudier les retombées économiques d'un équipement ou un événement	118
€ Intégrer la fonction de manager de commerce pour dynamiser le territoire	119
€ Mesurer et anticiper l'enjeu de la transmission d'entreprise	120
€ Valoriser la consommation de proximité	121
Mettre en œuvre des programmes de développement de circuits courts	122
Intégrer des clauses d'insertion dans les marchés publics	123
N € Favoriser l'utilisation des produits locaux en restauration collective	124
N € Mettre en place ou développer un marché des Producteurs de Pays	125
Développer un projet touristique	126
€ Développer l'activité touristique	127
€ Développer la qualification de l'offre touristique	128
Bénéficier d'un accompagnement pour la création ou la valorisation d'un équipement touristique	129
N Développer un projet agritouristique / œnotouristique	130
€ Développer une offre d'hébergements de qualité	131
€ Promouvoir les produits touristiques	132
€ Améliorer de manière continue l'accueil et l'organisation d'un office de tourisme	133
Accueillir un tournage de film	134
Protéger et valoriser le foncier agricole et forestier	135

Adopter une gestion écologique durable des espaces publics et agricoles.....	136
N Participer au programme "Gironde Alimen'terre".....	137
N Bénéficier d'informations dans la mise en oeuvre d'une gestion forestière durable	138

7. Eau - Assainissement

Mener un projet d'assainissement en lien avec la protection des milieux récepteurs	140
Gérer un service public de l'eau	141
Bénéficier d'une assistance pour le transfert de compétences à la fusion des services publics d'eau potable et d'assainissement.....	142
Connaître les capacités de production et de distribution en eau potable et les améliorer	143
Disposer d'une cartographie des réseaux d'eau potable et d'eaux usées et d'outils de suivi du patrimoine	144
Intégrer les enjeux de l'eau dans les documents de planification et dans les projets d'aménagement	145
Bénéficier d'un diagnostic de la consommation en eau dans les bâtiments et espaces publics	146
N Gérer et entretenir un ouvrage sur le littoral	147

8. Développement durable - Environnement - Énergies

Mettre en place un Agenda 21 / Agenda 2030 local ou un projet territorial de développement durable.....	149
Créer un club nature Gironde.....	150
Créer un Espace Naturel Sensible (ENS).....	151
Valoriser un Espace Naturel Sensible (ENS).....	152
Créer une Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles (ZPENS).....	153
Mettre en place un projet de médiation et d'animation sur un espace naturel protégé.....	154
Connaître les caractéristiques paysagères.....	155
Aménager, gérer et valoriser le patrimoine végétal et paysager.....	156
Identifier les enjeux dans la préservation des espaces naturels, rivières et milieux aquatiques.....	157
Être accompagné dans la rénovation et la transition énergétique.....	158
Être accompagné dans les achats d'énergies (électricité - gaz naturel).....	159
Agir en faveur de la résorption de la précarité énergétique des ménages.....	160
N Maîtriser la consommation d'énergie.....	161
Réaliser une étude ou un investissement pour maîtriser l'énergie et réduire les gaz à effet de serre.....	162

N NOUVEAU

€ SUR DEVIS

N € Être accompagné dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).....	163
N € Maîtriser la demande d'énergie du patrimoine public.....	164
N € Développer un projet de production d'énergie renouvelable.....	165
N Identifier le potentiel d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables d'un territoire.....	166
N Structurer et développer une filière locale d'énergies renouvelables.....	167
N Être accompagné dans la gestion de l'éclairage public.....	168
N Être conseillé sur l'extinction de l'éclairage public	169
Développer un projet agricole et alimentaire durable.....	170
N Connaître et comprendre la situation énergie-climat de son territoire.....	171
N Mettre en œuvre des démarches énergie-climat territoriales structurantes.....	172
N Organiser une planification énergie-climat territoriale.....	173

9. Numérique - Système d'information

Bénéficier d'un Système d'Information Géographique (SIG).....	175
Disposer des fichiers fonciers standards (matrice cadastrale).....	176
Disposer de données statistiques et d'outils informatiques adaptés.....	177
Déployer les services de l'e-administration.....	178
Sécuriser les données numériques	179
Investir dans les équipements numériques pour les écoles du 1 ^{er} degré.....	180
Disposer de données statistiques sur le tourisme et les valoriser.....	181
Mieux gérer et sécuriser les archives.....	182
N Bénéficier de l'appui d'un informaticien mutualisé	183
N € Numériser un document d'urbanisme	184
N Bénéficier de données concernant les servitudes d'utilité publiques.....	185
N Verser son document de planification sur le Géoportail national de l'urbanisme.....	186

10. Culture - Sport - Vie associative

Développer un projet de bibliothèque ou d'espace public numérique.....	188
Monter un projet d'éducation ou de médiation artistique et culturelle	189
Intégrer le réseau des écoles de musique.....	190
Accompagner l'enseignement et les pratiques musicales	191
Développer un projet artistique et culturel.....	192
Assurer la pérennité des archives et leur valorisation auprès des publics.....	193
Mettre en place des projets d'animations sportives et associatives.....	194
Créer ou réhabiliter un équipement sportif ou associatif.....	195

N NOUVEAU

€ SUR DEVIS

Aménager un Espace Site et Itinéraire (ESI) lié aux pratiques des sports de nature.....	196
Initier un diagnostic territorial et engager une réflexion sur la politique d'animation (sport, vie associative, éducation, citoyenneté, culture et jeunesse).....	197
N Organiser une manifestation sur le littoral	198

11. Citoyenneté - Enfance - Jeunesse

Développer une politique pour la diversité et l'égalité femmes-hommes / filles-garçons.....	200
Participer au dialogue territorial (Gironde 2033).....	201
Développer la participation citoyenne.....	202
Construire des espaces innovants de réflexion.....	203
Développer un partenariat de solidarité avec le Département.....	204
Conduire un projet de développement social local, centres sociaux, espaces de vie sociale, épiceries sociales et solidaires avec le Département.....	205
Développer des actions de prévention contre la perte d'autonomie des personnes âgées, favoriser leur accueil et celui des personnes handicapées.....	206
Mettre en place des actions éducatives et citoyennes pour les jeunes.....	207
Accompagner les jeunes en difficulté.....	208
Créer un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE).....	209

12. Les partenaires de l'ingénierie

ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'énergie) Nouvelle-Aquitaine.....	211
ADIL33 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de Gironde).....	212
AEAG (Agence de l'Eau Adour-Garonne).....	213
ALEC (Agence Locale de l'énergie et du Climat) Métropole bordelaise et Gironde.....	214
AMG (Association des Maires de Gironde).....	215
AMRG (Association des Maires Ruraux de Gironde).....	216
A'urba (Agence d'Urbanisme Bordeaux Aquitaine).....	217
CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Gironde.....	218
CDG 33 (Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde).....	219
CCIBG (Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux Gironde).....	220
Chambre d'Agriculture de la Gironde	221
CMANA 33 (Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine-Gironde).....	222

Département de la Gironde	223
EPFNA (Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine)	224
GIP ATGeRi (Groupement d'Intérêt Public d'Aménagement du Territoire et Gestion des Risques).....	225
Gironde Habitat.....	226
Gironde Numérique.....	227
Gironde Ressources.....	228
Gironde Tourisme.....	229
IDDAC, Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel.....	230
SAFERNA (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural Nouvelle Aquitaine).....	231
SDEEG (Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde).....	232
SDIS33 (Service Départemental d'Incendie et de Secours).....	233

Annexes	234
----------------------	------------

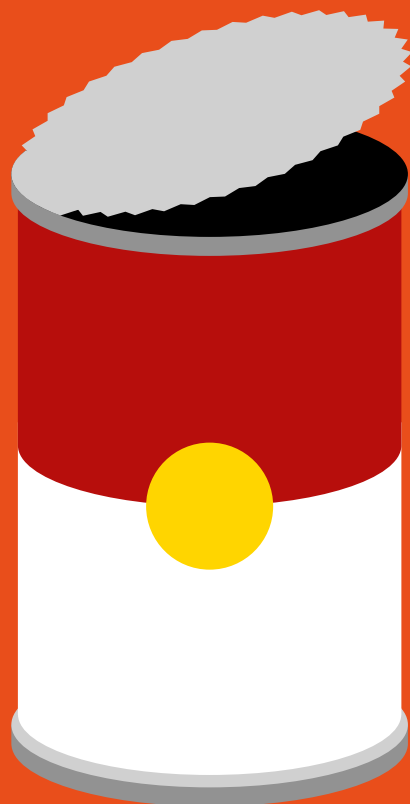
Lexique abrégés.....	249
-----------------------------	------------

1.

Finances

Gestion administrative

Projets



Être accompagné dans la définition d'un projet

Descriptif

- ▶ Bénéficiaire de conseils de premier niveau en début de réflexion sur un projet
- ▶ Être conseillé pour définir les besoins, l'opportunité et la dimension du projet
- ▶ Être mis en relation avec les partenaires ou organismes pertinents (Département, CAUE, EPFNA, SAFER, IDDAC, Gironde Numérique, Région Nouvelle Aquitaine...)

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le conseiller en développement territorial
- ▶ Élaboration d'un état des lieux
- ▶ Mise en place d'une méthodologie et d'un calendrier de travail

Livrables

- ▶ Réunions
- ▶ Visites de terrain
- ▶ Comptes-rendus

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents et éléments divers (expression des besoins)

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Karine SÉGUIER
Conseillère en développement
Territoire : Créon /
Entre-deux-Mers /
Réolais & Bastides
✉ k.seguier@gironderessources.fr

Omar SEGHROUCHNI
Conseiller en développement
Territoire :
Médoc / Bassin
✉ o.seghrouchni@gironderessources.fr

Hervé PRADIER
Conseiller en développement
Territoire : Côteaux de
Dordogne / Presqu'île/
Estuaire / Nord
Gironde / Libournais
✉ h.pradier@gironderessources.fr

Anne HERMANN-
LORRAIN
Conseillère en développement
Territoire : Sud
Gironde/ Landes
des Graves /La Brède
✉ a.hermann@gironderessources.fr
(voir carte p. 244)

Bénéficiaire d'un appui dans la conduite de projets

Descriptif

- ▶ Être aidé pour réaliser les objectifs d'un projet en prenant en compte les différentes contraintes techniques, réglementaires, financières
- ▶ Identifier les partenaires concernés et faciliter la mise en lien

Modalités de l'accompagnement

- ▶ Formalisation des besoins
- ▶ Organisation et animation de réunions
- ▶ Coordination avec les éventuels partenaires institutionnels
- ▶ Suivi de l'évolution du dossier

Livrables

- ▶ Réunions
- ▶ Visites de terrain
- ▶ Comptes-rendus
- ▶ Notes

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents et études diverses relatifs au projet

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Karine SÉGUIER
Conseillère en développement
Territoire : Créon / Entre-deux-Mers / Réolais & Bastides
✉ k.seguier@gironderessources.fr

Omar SEGHROUCHNI
Conseiller en développement
Territoire : Médoc / Bassin
✉ o.seghrouchni@gironderessources.fr

Hervé PRADIER
Conseiller en développement
Territoire : Côteaux de Dordogne / Presqu'île / Estuaire / Nord Gironde / Libournais
✉ h.pradier@gironderessources.fr

Anne HERMANN-LORRAIN
Conseillère en développement
Territoire : Sud Gironde / Landes des Graves / La Brède
✉ a.hermann@gironderessources.fr
(voir carte p. 244)

Obtenir une analyse financière

Descriptif

Évaluer sa situation financière, ses marges de manœuvre et sa capacité d'investissement

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le conseiller en développement territorial et/ou le conseiller en finances locales
- ▶ Analyse rétrospective de la situation, évaluation de la « santé financière » et des marges de manœuvre de la collectivité
- ▶ Analyse prospective (scenarii d'évolution) et évaluation de sa capacité de financement/d'investissement

Livrables

- ▶ Rédaction d'un rapport d'analyse (rétrospective et prospective) et présentation à l'exécutif
- ▶ Réalisation et présentation, en direct, de simulations financières

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents budgétaires et comptables (budgets, comptes administratifs, comptes de gestion, contrats d'emprunts, états de la dette, états fiscaux...)

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Laurent CERQUEIRA
Conseiller en finances locales
✉ l.cerqueira@gironderessources.fr

Nicolas BARRETEAU
Conseiller en finances locales
✉ n.barreteau@gironderessources.fr

Bénéficiaire d'une analyse de la dette et de la trésorerie

Descriptif

- ▶ Connaître son niveau d'endettement, la composition de sa dette, les possibilités de renégociation
- ▶ Analyser son niveau de trésorerie, son évolution, les possibilités d'optimisation de la gestion de la trésorerie

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le conseiller en développement territorial et/ou le conseiller en finances locales
- ▶ Étude des caractéristiques du stock de dette (encours, durée, prêteurs, annuités...), des taux et risques de taux, de la situation et des besoins en matière de trésorerie...
- ▶ Accompagnement à la mise en place d'une gestion active de la dette et de la trésorerie

Livrables

Rédaction d'un rapport sur l'état de la dette et/ou d'un plan de trésorerie simplifié et présentation à l'exécutif

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents budgétaires et comptables (budgets, comptes administratifs, comptes de gestion, contrats d'emprunts, états de la dette...)

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Laurent CERQUEIRA
Conseiller en finances locales
✉ l.cerqueira@gironderessources.fr

Nicolas BARRETEAU
Conseiller en finances locales
✉ n.barreteau@gironderessources.fr

Disposer d'un diagnostic financier des services publics

Descriptif

Bénéficiaire d'une analyse coûts-ressources et performance des services publics assurés par la collectivité

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le conseiller en développement territorial et/ou le conseiller en finances locales
- ▶ Réalisation d'une analyse des coûts, des ressources et des performances d'un service public afin d'en optimiser la gestion

Livrables

Rédaction d'un rapport d'analyse et présentation à l'exécutif

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents budgétaires et comptables (budgets, comptes administratifs, comptes de gestion, contrats d'emprunts, état de la dette, états fiscaux...)

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Laurent CERQUEIRA
Conseiller en finances locales
✉ l.cerqueira@gironderessources.fr

Nicolas BARRETEAU
Conseiller en finances locales
✉ n.barreteau@gironderessources.fr

Préparer et exécuter un budget

Descriptif

Être accompagné dans les différentes étapes budgétaires, du rapport d'orientations budgétaires jusqu'au vote du compte administratif ainsi que dans l'exécution du budget, pour toutes les questions concernant la réglementation budgétaire et comptable

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le conseiller en développement territorial et/ou le conseiller en finances locales
- ▶ Informations et conseils sur la réglementation budgétaire et comptable
- ▶ Aide à la construction des maquettes et autres documents budgétaires

Livrables

- ▶ Notes explicatives sur la réglementation budgétaire et comptable
- ▶ Réunions de travail pour la réalisation des maquettes et autres documents budgétaires

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents budgétaires et comptables (budgets, comptes administratifs, comptes de gestion, contrats d'emprunts, états de la dette, états fiscaux...)

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@
gironderessources.fr

Laurent CERQUEIRA
Conseiller en finances
locales
✉ l.cerqueira@
gironderessources.fr

Nicolas BARRETEAU
Conseiller en finances
locales
✉ n.barreteau@
gironderessources.fr

Mettre en place une méthode, des outils de gestion budgétaire et comptable

Descriptif

Être aidé dans la mise en place de méthodes, organisations, procédures, ainsi que dans les outils de gestion budgétaire et comptable : tableaux de bord, outils de reporting, observatoires financiers...

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le conseiller en développement territorial et/ou le conseiller en finances locales
- ▶ Aide à la mise en place de méthodes et outils de gestion : analyse des besoins, identification de la procédure ad hoc, aide à la rédaction de cahiers des charges de la demande en lien avec un prestataire informatique le cas échéant

Livrables

- ▶ Note sur la procédure à mettre en place ou, dans les cas complexes, accompagnement à la rédaction du cahier des charges d'expression du besoin
- ▶ Réunions de travail

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents administratifs divers, en lien avec la demande

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@
gironderessources.fr

Laurent CERQUEIRA
Conseiller en finances
locales
✉ l.cerqueira@
gironderessources.fr

Nicolas BARRETEAU
Conseiller en finances
locales
✉ n.barreteau@
gironderessources.fr

Bénéficiaire de conseils juridiques

Descriptif

- ▶ Bénéficiaire d'une analyse des problématiques juridiques, des pièces et documents afférents selon les réglementations applicables
- ▶ Se voir proposer des solutions et être aidé dans leur mise en œuvre en matière de :
 - Police administrative générale, polices spéciales
 - Gestion domaniale : domaine public - privé, régime de la domaniale publique. Acquisitions, cessions, échanges, régime des différents types
 - Services publics : eau potable, assainissement, déchets, restauration collective, CCAS...
 - Intercommunalité : statuts des groupements, transferts de compétences, modifications de périmètres, répartition des compétences entre le groupement et les communes membres, régime des biens et des personnels affectés aux compétences transférées, mise en place de services communs, et mutualisation
 - Urbanisme
 - Responsabilité administrative et pénale des collectivités et des élus
- ▶ Être assisté dans l'analyse ou la rédaction d'actes : contrats, délibérations, arrêtés, règlements

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le conseiller en développement et/ou échanges avec la juriste de Gironde Ressources
- ▶ Analyse juridique ou rédaction d'actes
- ▶ Échanges avec la juriste de l'Association des Maires de Gironde

Livrables

- ▶ Rédaction d'actes juridiques : délibérations, statuts, conventions, arrêtés, règlements...
- ▶ Propositions de notes, courriers, analyses de textes juridiques...

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Mail ou lettre de saisine de l'exécutif au contact retenu
- ▶ Fourniture de documents administratifs en lien avec la demande

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Rachel ALLIOUI
Juriste
✉ r.alliou@gironderessources.fr

Associations des
Maires de Gironde
Mathilde FERCHAUD
Juriste
☎ 05 56 07 13 50
✉ contact@amg33.fr

Bénéficiaire d'un accompagnement pour la rédaction d'actes sous la forme administrative



NOUVEAU SUR DEVIS

Descriptif

Être assisté pour établir des Actes en la Forme Administrative, alternative à l'acte notarié, pour régulariser rapidement des opérations foncières

Modalités d'accompagnement

- ▶ Aide à l'établissement de l'acte (délibérations...) : voirie (élargissement de voies communales, aliénation de chemins ruraux...), instauration de servitudes (de canalisation ou de passage, chemin de randonnée), ventes et acquisitions (alignements, délaissés de parcelles non bâties...), biens vacants sans maître, rétrocession d'espaces verts, voiries de lotissement, transfert de patrimoine foncier entre une commune et une communauté de communes, bail emphytéotique administratif (aide à la publicité foncière)
- ▶ Rédaction d'un projet d'acte à partir de pièces et de renseignements fournis par la collectivité en vue de son authentification par le maire ou le président d'une intercommunalité
- ▶ Publication de l'acte, après signature, au Bureau des Hypothèques compétent

Livrables

Formalités de la procédure (courrier, acte, bordereau...)

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Prestation soumise à devis
- ▶ Transmission de tous les éléments (délibération, titre de propriété, état civil, renseignements urbanisme...) permettant la rédaction de l'acte

Contacts

SDEEG (Syndicat départemental d'énergie électrique de la Gironde)

Nathalie GAUTIER
Cheffe du service foncier
☎ 05 56 16 44 89
✉ servicefoncier@sdeeg33.fr

Bénéficiaire d'un avis sur les procédures d'achat ou sur l'exécution d'un marché public

Descriptif

- ▶ Bénéficiaire d'un accompagnement pour le choix de la procédure d'achat
- ▶ Être assisté dans l'exécution d'un marché, la gestion des événements modificatifs du contrat, le règlement des différends et des litiges

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le conseiller en développement territorial et/ou un chef de projet
- ▶ Détermination du besoin
- ▶ Proposition d'accompagnement

Livrables

Avis synthétique par courriel

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Saisine officielle de l'exécutif
- ▶ Fourniture de documents administratifs et études diverses relatifs au projet

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Géraldine COUÉCOU
Cheffe de projet
✉ g.couecou@gironderessources.fr

Karl-Yvens BELMONT
Chef de projet,
ingénierie de la
construction
✉ k.belmont@gironderessources.fr

Optimiser la gestion du patrimoine mobilier et immobilier



NOUVEAU

Descriptif

Accompagner la collectivité dans la mise en place d'une gestion active de son patrimoine mobilier et immobilier

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le conseiller en développement et/ou le conseiller en finances locales
- ▶ Appui à la réalisation d'un diagnostic du patrimoine détenu et/ou utilisé sur les aspects physiques, comptables et financiers : analyse des risques, des coûts, de la valorisation possible...
- ▶ Aide à la mise en place de méthodes et outils

Livrables

- ▶ Note sur la procédure à mettre en place
- ▶ Réunions de travail

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents budgétaires et comptables et des informations relatifs au patrimoine

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Laurent CERQUEIRA
Conseiller en finances
locales
✉ l.cerqueira@gironderessources.fr

Nicolas BARRETEAU
Conseiller en finances
locales
✉ n.barreteau@gironderessources.fr

Être informé sur les possibilités de financements européens

Descriptif

- ▶ Avoir un premier niveau d'information sur les fonds européens éventuellement mobilisables sur un projet
- ▶ Être orienté vers les bons interlocuteurs et autorités de gestion concernées
- ▶ Obtenir les conseils indispensables relatifs au montage d'un dossier de financement européen

Modalités d'accompagnement

- ▶ Transmission d'une fiche projet étudiée par le service Europe et International
- ▶ Rencontre avec un agent du service Europe et International
- ▶ Transmission d'une fiche contact vers l'interlocuteur adéquat

Livrables

- ▶ Fiche avec une primo-analyse du projet évaluant, son inscription potentielle dans un dispositif européen
- ▶ Fiche contact avec l'orientation adaptée

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture d'informations relatives au projet

Contacts

Département
de la Gironde
Direction des
coopérations et du
développement des
territoires
Service Europe
et International
✉ dgat-dcdt-sei
@gironde.fr

Helen ROCHERY
Cheffe du Service
Europe et International
☎ 05 56 99 34 40
✉ helen.rochery
@gironde.fr

Solenne CORRAND
Cheffe du bureau
accompagnement
des projets européens
☎ 05 56 99 35 07
✉ s.corrand
@gironde.fr

Pascale
ÉMARS-REPARAT
Cheffe du bureau
Fonds Social
Européen
☎ 05 56 99 66 59
✉ p.emars-reparat
@gironde.fr

Disposer de contacts pour monter des actions de coopération internationale

Descriptif

- ▶ Avoir un premier niveau d'information sur le montage d'actions à l'international
- ▶ Bénéficier d'une première analyse du projet
- ▶ Être accompagné pour trouver les réseaux et les organismes qui permettront la mise en place des actions

Modalités d'accompagnement

- ▶ Contact avec le bureau coopération et relations internationales
- ▶ Recherche d'informations

Livrables

- ▶ Fiche avec primo-analyse du projet évaluant, les possibilités de financement
- ▶ Fiche contact avec l'orientation adaptée

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture d'informations par le porteur de projet

Contacts

Département
de la Gironde
Direction des
coopérations
et du développement
des territoires
Service Europe
et International
Bureau coopération
et relations
internationales
☎ 05 56 99 35 94

Maryse DUSSELIER
Responsable du
bureau coopération
et relations
internationales
✉ m.dusselier
@gironde.fr

Helen ROCHERY
Cheffe du service
Europe et International
☎ 05 56 99 34 40
✉ helen.rochery
@gironde.fr

Assurer la bonne gestion des archives publiques

Descriptif

- ▶ Créer ou mutualiser un service d'archives publiques
- ▶ Améliorer la gestion de la fonction archives (collecte, classement, tri, éliminations, conservation, communication au public)
- ▶ Améliorer le service rendu au public (administrés et amateurs de patrimoine)
- ▶ Valoriser son patrimoine écrit pour renforcer l'attractivité territoriale

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontres permettant de définir le projet
- ▶ Établissement d'un diagnostic
- ▶ Accompagnement des comités de projet
- ▶ Suivi des solutions mises en œuvre

Livrables

- ▶ Rapport de synthèse
- ▶ Fiches conseils

Conditions de réalisation de la prestation

Rencontre dans le cadre de la programmation annuelle de la Mission d'action territoriale

Contacts

Département
de la Gironde
Archives
départementales
☎ 05 56 99 66 13

Agnès VATICAN
Directrice
✉ archives
@gironde.fr

Virginie BARREAU-
DELAFORGE
Cheffe de la mission
d'action territoriale
✉ virginie.barreau-
delaforge@gironde.fr

Hélène MARTIN
Archiviste experte
✉ h.martin@gironde.fr

Être informé et représenté auprès des différentes instances institutionnelles et partenaires des collectivités

Descriptif

- ▶ Être informé sur l'activité du secteur public local
- ▶ Bénéficier d'une représentation auprès des services de l'État, des commissions et des groupes de travail départementaux et régionaux, des instances et opérateurs publics et privés

Modalités d'accompagnement

- ▶ Désignation de maires et/ou présidents d'intercommunalités pour siéger au sein d'instances représentatives
- ▶ Intervention auprès des pouvoirs publics et des partenaires des collectivités locales
- ▶ Formulation de propositions pour faciliter l'exercice du mandat ou des compétences

Livrables

- ▶ Rencontre avec les partenaires de l'Association des Maires de Gironde
- ▶ Organisation du Salon des élus et des agents publics de Nouvelle-Aquitaine
- ▶ Accès à différents documents : Lettre info, Horizon Gironde...

Conditions de réalisation de la prestation

Adhésion annuelle à l'Association des Maires de Gironde

Contacts

Association des maires
de Gironde
☎ 05 56 07 13 50
✉ contact@amg33.fr

Hélène RICARD
Directrice - juriste

Laura CAMSUZOU-
SOUBIE
Urbaniste – chargée
de communication

Accéder à un programme de formations



Descriptif

Se qualifier et se former sur tous les sujets en lien avec l'exercice d'un mandat ou les compétences d'une collectivité

Modalités d'accompagnement

- ▶ Formations collectives : un programme est proposé par l'Association des Maires de Gironde chaque semestre
- ▶ Formations personnalisées : définition du besoin de formation avec le/les élus, proposition d'un programme personnalisé et organisation de la session en lien avec notre réseau de formateurs
- ▶ Montage et suivi du dossier de financement de la formation via le droit DIF élu auprès de la Caisse des dépôts

Livrables

Support de présentation du formateur

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Adhésion annuelle à l'Association des Maires de Gironde
- ▶ Formations payantes et sur devis

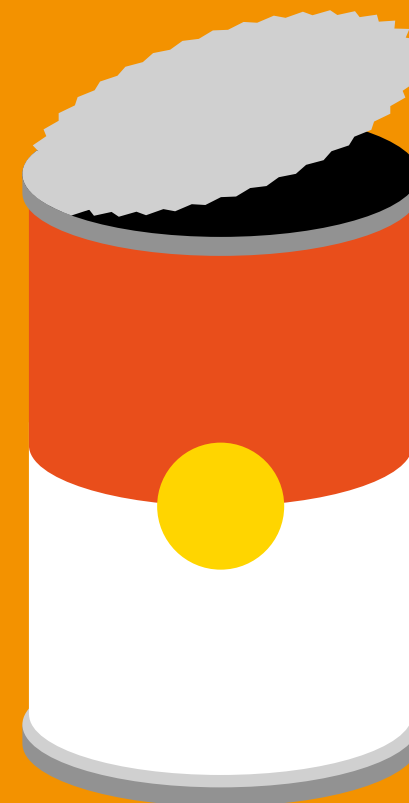
Contacts

Association des
maires de Gironde
☎ 05 56 07 13 50
✉ contact@amg33.fr

Mathilde FERCHAUD
Juriste – chargée de
formation

2.

Aménagement Foncier



Bénéficiaire d'un accompagnement pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)

Descriptif

Être accompagné pour les projets d'aménagement urbain, paysager ou de construction publique, tout au long de leur réalisation :

- aide à la définition de la procédure nécessaire à mettre en œuvre
- identification des étapes et des différents prestataires à mobiliser
- interface entre les différents intervenants
- aide au pilotage et à l'animation du projet.

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le conseiller en développement territorial et/ou un chef de projet
- ▶ Mise au point de l'accompagnement nécessaire et proposition d'aide
- ▶ Réalisation de la mission d'AMO : suivi administratif et juridique, marchés publics, coordination des intervenants (dont le maître d'œuvre) ...

Livrables

- ▶ Faisabilité opérationnelle (élément de compréhension et de la programmation du projet, déroulement de l'opération, estimation prévisionnelle,...)
- ▶ Documents nécessaires à la bonne conduite du projet :
 - actes administratifs tels que conventions, délibérations...
 - marchés publics et toutes pièces relevant de l'exécution d'un marché notamment le marché de maîtrise d'œuvre (règlement de la consultation, cahier des charges, cahier des clauses administratives particulières, acte d'engagement...)

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Saisine officielle de l'exécutif
- ▶ Fourniture de documents administratifs et études diverses relatives au projet

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact
@gironderessources.fr

Géraldine COUÉCOU
Cheffe de projet
✉ g.couecou
@gironderessources.fr

Karl-Yvens BELMONT
Chef de projet,
Ingénierie de la
construction
✉ k.belmont
@gironderessources.fr

Bénéficiaire d'une analyse foncière

Descriptif

- ▶ Bénéficiaire d'une analyse foncière sur une thématique particulière (agriculture, habitat, commerce, environnement...)
- ▶ Bénéficiaire de conseils :
 - en acquisitions, échanges, préemptions, expropriations foncières
 - en matière de foncier stratégique d'opportunité (acquisitions, ventes, échanges...)
 - en matière de réserves foncières en lien avec nos partenaires (EPF Nouvelle-Aquitaine, SAFER...)

Modalités d'accompagnement

Rencontre avec le conseiller foncier et/ou le conseiller en développement territorial

Livrables

Rapport personnalisé en fonction de la nature du besoin (note, études, tableaux...)

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents administratifs et études diverses relatives au projet

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact
@gironderessources.fr

Florian DUMAS
Conseiller foncier
✉ f.dumas
@gironderessources.fr

Laurent GRENIER
Conseiller foncier
✉ l.grenier@
gironderessources.fr

Évaluer la valeur foncière d'un bien

Descriptif

- ▶ Connaître l'évaluation foncière et immobilière d'un bien en dessous du seuil de 180 000 € (seuil d'intervention de la Direction immobilière de l'État - DIE) en vue d'une acquisition
- ▶ Connaître l'évaluation foncière et immobilière d'un bien en vue d'une cession pour les collectivités de moins de 2000 habitants (seuil d'intervention de la Direction immobilière de l'État - DIE)

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le conseiller en développement territorial et/ou le conseiller foncier
- ▶ Estimation de la valeur du bien par comparaison
- ▶ Accompagnement dans l'utilisation des outils (outil de visualisation du cadastre et consultation des valeurs foncières)

Livrables

Fiche détaillée d'estimation comparative avec les biens équivalents

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture d'informations relatives au bien à évaluer (références cadastrales et autres informations techniques)

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact
@gironderessources.fr

Laurent GRENIER
Conseiller foncier
✉ l.grenier
@gironderessources.fr

Bénéficiaire de conseils pour une Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

Descriptif

- ▶ Être informé sur la législation et la réglementation en matière de Déclaration d'Utilité Publique
- ▶ Être conseiller dans la mise en œuvre de la procédure
- ▶ Être accompagner à la constitution du dossier

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le conseiller foncier et/ou le conseiller en développement territorial
- ▶ Aide au lancement d'une procédure d'expropriation donnant la possibilité à une collectivité territoriale de s'approprier des biens immobiliers privés, afin de réaliser un projet d'aménagement dans un but d'utilité publique (procédure liée à l'article 545 du code civil : « nul ne peut être contraint de céder sa propriété, si ce n'est pour cause d'utilité publique et moyennant une juste et préalable indemnité. »)

Livrables

Rapport personnalisé en fonction de la nature du besoin (note, études, tableaux...)

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents administratifs

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact
@gironderessources.fr

Florian DUMAS
Conseiller foncier
✉ f.dumas
@gironderessources.fr

Laurent GRENIER
Conseiller foncier
✉ l.grenier
@gironderessources.fr

Bénéficiaire de conseils fonciers en matière de chemins ruraux et voirie communale

Descriptif

- ▶ Être informé sur la législation et la réglementation en matière de voiries (chemins d'exploitations, chemins ruraux, voiries communales...)
- ▶ Être conseiller en matière de classement/ déclassement/ aliénation/ actualisation des chemins ruraux
- ▶ Être accompagner à l'analyse et à l'étude au cas par cas

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le conseiller foncier et/ou le conseiller en développement territorial
- ▶ Informations et échanges sur les droits et obligations du statut des différentes voiries communales (connaissance et actualisation)
- ▶ Échanges autour des enjeux juridiques, financiers et techniques pour mieux appréhender et optimiser la gestion

Livrables

Rapport personnalisé en fonction de la nature du besoin (note, études, tableaux...)

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents administratifs

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Florian DUMAS
Conseiller foncier
✉ f.dumas@gironderessources.fr

Laurent GRENIER
Conseiller foncier
✉ l.grenier@gironderessources.fr

Étudier une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) dans la perspective d'une préemption déléguée pour la réalisation d'un projet de logement social

Descriptif

- ▶ Bénéficiaire d'une étude permettant de déterminer la faisabilité opérationnelle d'un projet de construction de logements en locatif ou en accession sociale. L'étude sera construite à partir des éléments suivants :
 - analyse du contexte : besoins, documents d'urbanisme et environnement projet
 - réalisation d'une esquisse avec les volumes envisageables au regard du PLU (Plan local d'urbanisme) et la prise en compte de l'environnement
 - maîtrise foncière et montage opérationnel envisageables
 - valorisation foncière en fonction de l'équilibre financier du projet et des subventions mobilisables
 - élaboration d'un planning prévisionnel
- ▶ Être accompagné dans la réalisation opérationnelle du projet défini dans le cadre de l'étude de faisabilité

Modalités de l'accompagnement

- ▶ Réunion de cadrage sur le ou les projet(s) envisagé(s) pour échanger sur les attentes et les besoins
- ▶ Rencontre avec les acteurs concernés (riverains, propriétaire du foncier...) et restitution

Livrables

Étude de faisabilité opérationnelle avec une esquisse de capacité (plan masse) et une évaluation du coût du foncier

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Saisine de l'exécutif à Gironde Habitat et signature d'une convention
- ▶ Aide de Gironde Habitat selon conditions

Contacts

Gironde Habitat
Muriel CORPORANDY
Directrice du développement
☎ 05 57 59 27 95
✉ m.corporandy@gironde-habitat.fr

Gérer les biens vacants et sans maître



SUR DEVIS

Descriptif

- ▶ Être aidé pour identifier les biens susceptibles d'être sans maître
- ▶ Être assisté dans chacune des étapes de la procédure
- ▶ Être orienté vers la procédure adaptée selon la qualification de la vacance
- ▶ Bénéficier d'un accompagnement à la cession des biens appréhendés

Modalités de l'accompagnement

- ▶ Recherche de parcelles susceptibles d'être à l'abandon
- ▶ Accompagnement à la réalisation des démarches complémentaires confirmant l'absence de propriétaire
- ▶ Conseil et suivi nécessaire au bon déroulement de la procédure : veille des délais légaux, respect des procédures de publicité
- ▶ Aide à la rédaction des délibérations et arrêtés municipaux liés à la procédure
- ▶ Accomplissement des formalités postérieures liées à la publication au Service de la Publicité Foncière de l'arrêté municipal d'incorporation

Livrables

- ▶ Liste des parcelles susceptibles d'être à l'abandon
- ▶ Fourniture de modèles de délibérations et d'arrêtés

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Procédure réalisée dans le cadre de l'article 713 du Code Civil et de l'article L1123-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques
- ▶ Tarification aux barèmes de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)

Contacts

SAFERNA (Société
d'Aménagement
Foncier et
d'Établissement Rural
Nouvelle-Aquitaine)
☎ 05 56 69 29 99
saferna.fr

Hélène DUMAS
Chargée de mission
Installation et
Collectivités
☎ 06 78 40 78 16
✉ h.dumas@saferna.fr

Être aidé dans la négociation d'emprise foncière



SUR DEVIS

Descriptif

- ▶ Être conseillé pour choisir son projet au regard des enjeux fonciers du secteur
- ▶ Être aidé pour déterminer le prix d'acquisition de l'emprise foncière
- ▶ Négocier auprès des propriétaires les conditions de vente
- ▶ Obtenir des locataires les engagements de libération des biens

Modalités de l'accompagnement

- ▶ Réunions régulières de suivi des négociations
- ▶ Négociation de promesses de ventes auprès des propriétaires
- ▶ Négociation de convention d'indemnisation pour le compte des exploitants agricoles
- ▶ Transmission des promesses de vente
- ▶ Accompagnement à la signature de l'acte authentique

Livrables

- ▶ Tableau de synthèse de l'avancée des négociations
- ▶ Promesses de vente
- ▶ Conventions d'indemnisation pour les exploitants agricoles

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Conformité des documents d'urbanisme au regard du projet
- ▶ Validation préalable du projet
- ▶ Prestation sur devis

Contacts

SAFERNA (Société
d'Aménagement
Foncier et
d'Établissement Rural
Nouvelle-Aquitaine)
☎ 05 56 69 29 99
saferna.fr

Hélène DUMAS
Chargée de mission
Installation et
Collectivités
☎ 06 78 40 78 16
✉ h.dumas@saferna.fr

Aménager concevoir des équipements et des espaces publics et paysagers

Descriptif

Disposer d'une assistance et d'une aide à la décision pour la réalisation d'une opération de construction d'un équipement public et/ou d'aménagement du cadre de vie.

Modalités d'accompagnement

- ▶ Accompagnement préalable intégrant :
 - la définition de la problématique, des enjeux et des objectifs
 - l'analyse des potentialités du site, choix d'implantation et d'orientation, organisation des espaces fonctionnels
 - l'analyse des diverses réglementations et normes (performance énergétique, normes d'accessibilité...)
 - l'élaboration d'un pré-programme réalisé en collaboration avec les différents acteurs
 - une participation au comité de pilotage de l'opération
 - l'élaboration d'une étude de faisabilité
 - l'assistance à la rédaction du cahier des charges pour la consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre
- ▶ Sensibilisation/mise à disposition de la base de données

Livrables

- ▶ Rapport d'analyse
- ▶ Élaboration du cahier des charges de la mission de maîtrise d'œuvre
- ▶ Observatoire Curiosité (www.observatoirecuriosité33.com)

Conditions de réalisation de la prestation

Lettre de saisine signée de l'exécutif

Contacts

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde)

Élodie VOUILLON
Directrice
☎ 05 56 97 81 89
✉ contact@cauegironde.com

Organiser la plage



NOUVEAU

Descriptif

- ▶ Identifier les problématiques, les enjeux et objectifs en matière d'activités présentes sur la plage et la bande des 300 mètres que ce soit les activités libres ou professionnelles
- ▶ Mettre en place la réglementation adéquate en rapport avec les objectifs

Modalités de l'accompagnement

- ▶ Aide dans le diagnostic de la réglementation déjà en place et des pratiques en cours : organisation de la baignade, des activités sur la plage, du plan d'eau ...
- ▶ Aide au choix de solutions réglementaires au regard des compétences de chacun :
 - Mairie : plan de balisage, arrêté portant organisation de la surveillance
 - Préfet maritime : arrêté portant réglementation de la circulation des engins immatriculés
 - Préfet de département : concession de plage, gestion du domaine public maritime
- ▶ Accompagnement dans la rédaction des différentes réglementations à mettre en place et dans le dépôt des demandes et autorisations

Livrables

- ▶ Découpage de l'espace en fonction des activités
- ▶ Réglementation adéquate et cohérente avec ces activités
- ▶ Concession de plage

Conditions de réalisation de la prestation

Travail de concertation co-animé par la commune et le service maritime et littoral de la DDTM, en lien avec les représentants des usagers

Contacts

DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer)
☎ 05 54 69 21 00
✉ ddtm-dml@gironde.gouv.fr

Être accompagné dans les grands projets d'aménagement



NOUVEAU

Descriptif

Bénéficiaire d'un accompagnement pour des grands projets publics et privés (opérations d'aménagement d'ensemble, infrastructures, équipements publics, implantations d'entreprises), en amont de leur réalisation, dans une logique de facilitation, en portant les enjeux de l'État et en précisant les différentes procédures réglementaires associées

Modalités d'accompagnement

- ▶ Réunions avec le porteur de projet, les collectivités concernées, les bureaux d'études
- ▶ Échanges sur le contenu du projet, son calendrier opérationnel, les contraintes identifiées
- ▶ Portage des enjeux de l'État interférant avec le projet (prévention des risques, enjeux environnementaux, mobilité, mixité sociale...)
- ▶ Échanges sur les procédures réglementaires s'appliquant au projet (évaluation environnementale, concertation, enquête publique, Loi sur l'Eau, ICPE, dérogation espèces protégées, défrichement, Déclaration d'Utilité Publique (DUP), Déclaration de Projet, mise en compatibilité du document d'urbanisme, autorisations d'urbanisme, ZAC, autorisation commerciale ...)
- ▶ Relais auprès des services de l'État instructeurs de procédures réglementaires
- ▶ Définition d'un planning des procédures

Livrables

- ▶ Rétroplanning des procédures réglementaires
- ▶ Analyse des documents transmis par le porteur de projet (diaporamas de présentation, dossiers-minute, études spécifiques...)
- ▶ Réaction à des comptes rendus de réunions
- ▶ Courriers formalisant un positionnement de l'État
- ▶ Recherches réglementaires

Conditions de réalisation

- ▶ Saisine le plus en amont possible de l'élaboration du projet
- ▶ Mobilisation prioritaire sur les projets à forts enjeux, complexes, innovants

Contacts

DDTM (Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer)
Blandine
BELIN-ROBERT
Cheffe d'unité Grands
Projets
☎ 05 56 24 86 92

Être accompagné dans une démarche d'expropriation pour cause d'utilité publique



NOUVEAU

Descriptif

- ▶ Bénéficiaire d'un appui administratif dans l'obtention d'un arrêté préfectoral déclarant un projet d'utilité publique et d'un arrêté de cessibilité désignant les parcelles et les propriétaires qui seront privés de leurs droits de propriété (expropriation) au bénéfice du détenteur de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) porteur du projet de l'opération
- ▶ Bénéficiaire de conseils dans la rédaction d'une DUP au bénéfice d'une entité publique pour un projet reconnu d'intérêt général, en vue de la réalisation d'opérations d'aménagement, d'infrastructures de transport.

Modalités d'accompagnement

- ▶ Analyse préalable du dossier avant la saisine officielle afin de sécuriser juridiquement la procédure
- ▶ Accompagnement des équipes projets sur le montage du dossier et sur l'identification de la bonne procédure

Livrables

- ▶ Lettres d'observations listant de manière exhaustive les éventuels points bloquants du projet
- ▶ Arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique un projet
- ▶ Arrêté préfectoral de cessibilité permettant de déterminer précisément les biens à exproprier

Conditions de réalisation

- ▶ Lettre de saisine sollicitant une DUP signée par l'exécutif
- ▶ Délibération de l'organe au bénéfice duquel interviendra l'expropriation
- ▶ Dossier DUP constitué selon les articles R112-4 ou R112-5 et dossier parcellaire constitué selon l'article R131-3 du code de l'expropriation

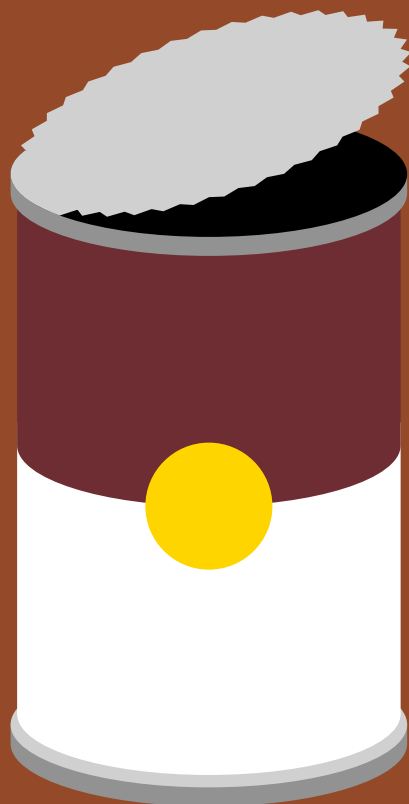
Contacts

DDTM (Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer)
Yann FUMONDE
Chef de l'unité DUP
et expropriation
☎ 05 56 93 38 47
✉ yann.fumonde
@gironde.gouv.fr

Annie OLIVIER
Adjointe au chef de
l'unité DUP
et expropriation
☎ 05 56 24 84 54
✉ annie.olivier
@gironde.gouv.fr

3.

Habitat Construction Urbanisme



Passer un marché public en vue de la réalisation d'un projet de construction et d'aménagement

Descriptif

Assister le maître d'ouvrage dans toutes les étapes de la commande publique dans le cadre d'un projet de construction et d'aménagement :

- aider dans la définition du besoin
- informer sur la procédure pour la mise en œuvre d'un marché
- rédiger les pièces nécessaires à la consultation et à la bonne exécution du marché

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le conseiller en développement territorial et/ou un chef de projet
- ▶ Détermination du besoin
- ▶ Proposition d'accompagnement

Livrables

Documents inhérents aux marchés publics (règlement de la consultation, cahier des charges, cahier des clauses administratives particulières, acte d'engagement...)

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Saisine officielle de l'exécutif
- ▶ Fourniture de documents administratifs et études diverses relatifs au projet

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Géraldine COUÉCOU
Cheffe de projet
✉ g.couecou@gironderessources.fr

Karl-Yvens BELMONT
Chef de projet,
ingénierie de la
construction
✉ k.belmont@gironderessources.fr

Obtenir un avis technique sur un ouvrage ou une construction

Descriptif

- ▶ Disposer d'une analyse technique d'un bâti existant dans la perspective de sa réutilisation ou de sa réhabilitation
- ▶ Obtenir l'examen des désordres ou sinistres d'une construction ainsi que les pistes opérationnelles de réparation (préconisations, estimation prévisionnelle du coût,...)

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le conseiller en développement territorial et/ou un chef de projet de Gironde Ressources
- ▶ Reconnaissance des lieux et inspections visuelles
- ▶ Accompagnement pour les projets et travaux en découlant

Livrables

Fiche d'analyse et de faisabilité opérationnelle comprenant, le cas échéant :

- des éléments de diagnostic ou une analyse technique de la problématique avec des propositions
- des éléments de compréhension et/ou de programmation du projet, le cas échéant
- une synthèse du déroulement de l'opération avec indication des procédures de marché public
- une estimation prévisionnelle sommaire des coûts

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques relatifs au projet

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Karl-Yvens BELMONT
Chef de projet,
Ingénierie de la
construction
✉ k.belmont@gironderessources.fr

Bénéficier d'un accompagnement à la désignation et au suivi de la maîtrise d'œuvre

Descriptif

Disposer d'une assistance et d'une aide à la décision pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre

Modalités de l'accompagnement

- ▶ Sélection de l'équipe :
 - information sur les différents modes de sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre
 - rédaction du cahier des charges pour la consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre
 - participation au jury de concours (ou à la commission d'appel d'offre)
 - assistance dans l'analyse des offres des équipes de maîtrise d'œuvre
- ▶ Exécution du marché :
 - suivi du projet
 - suivi de l'exécution administrative et juridique du marché
 - présence au comité technique et de pilotage
 - interface avec l'équipe de Maîtrise d'œuvre

Livrables

- ▶ Cahier des charges
- ▶ Règlement de consultation
- ▶ Acte d'engagement
- ▶ Avenants`

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Saisine officielle de l'exécutif
- ▶ Fourniture des études préalables (faisabilité, programme, expression des besoins...)

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Géraldine COUÉCOU
Cheffe de projet
✉ g.couecou@gironderessources.fr

Karl-Yvens BELMONT
Chef de projet,
Ingénierie de la
construction
✉ k.belmont@gironderessources.fr

Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement
de la Gironde (CAUE)

Élodie VOUILLON
Directrice
☎ 05 56 97 81 89
✉ contact@cauegironde.com

Rendre accessibles les bâtiments publics

Descriptif

Bénéficier d'une aide à la décision pour les travaux d'accessibilité des établissements recevant du public (ERP)

Modalités d'accompagnement

- ▶ Accompagnement préalable intégrant :
 - la visite diagnostic des bâtiments et ERP à expertiser
 - les propositions de travaux simples pour les rendre accessibles
 - les préconisations de travaux plus complexes à réaliser pour les rendre accessibles
 - l'assistance à la rédaction du cahier des charges pour la consultation d'un bureau d'étude spécialisé
- ▶ Sensibilisation et information des acteurs concernés, les élus et les personnels des services techniques des collectivités locales sur les mises aux normes des différents types d'établissements

Livrables

- ▶ Remise d'un rapport d'étude de faisabilité, guide sur l'accessibilité
- ▶ Élaboration du cahier des charges de consultation d'un bureau d'études spécialisé

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques relatifs au projet

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Karl-Yvens BELMONT
Chef de projet,
Ingénierie de la
construction
✉ k.belmont@gironderessources.fr

CAUE (Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme
et d'Environnement
de la Gironde)

Élodie VOUILLON
Directrice
☎ 05 56 97 81 89
✉ contact@cauegironde.com

Réaliser une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)

Descriptif

- ▶ Accompagner l'élaboration du projet
- ▶ Identifier les collaborations avec le Département

Modalités d'accompagnement

- ▶ Information sur les compétences du Département en matière de santé et médico-sociale et mise en contact avec les professionnels de santé, et sur les conditions d'intervention financière
- ▶ Information sur le rôle de l'ARS (agence régionale de santé) et les principaux partenaires à associer à la définition du projet ; accompagnement au montage d'une convention de partenariat
- ▶ Suivi de l'élaboration du projet et mobilisation les compétences départementales

Livrables

- ▶ Temps d'échange et de retour d'expériences
- ▶ Documents d'information sur les compétences santé et médico-sociales du Département

Contacts

Département
de la Gironde
Direction des
coopérations et du
développement des
territoires
☎ 05 56 99 33 33
✉ dgat-dcdt-sct@gironde.fr

Marianne BAUDOUIN
Cheffe de projet
développement
territorial
☎ 05 56 99 65 51
✉ dgat-dcdt-sct@gironde.fr

Réaliser un espace France Services

Descriptif

- ▶ Accompagner l'élaboration du projet
- ▶ Promouvoir l'innovation et la co-conception (partenaires / usagers) du projet
- ▶ Identifier les collaborations avec le Département pour améliorer l'accès aux droits des usagers

Modalités d'accompagnement

- ▶ Information sur les compétences du Département et les conditions de son intervention financière
- ▶ Accompagnement dans l'identification des besoins en services non couverts sur le territoire grâce à l'appui à la réalisation d'un diagnostic sur l'offre de services du territoire et le profil de sa population
- ▶ Accompagnement dans la définition d'une méthode d'élaboration et de conduite du projet en lien avec l'État en charge du dispositif dans une logique de coopération et de mutualisation
- ▶ Information sur les principaux partenaires à associer et accompagnement au montage d'une convention de partenariat
- ▶ Suivi du projet dans le cadre du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public et mobilisation des compétences départementales

Livrables

- ▶ Temps d'échange de retours d'expériences
- ▶ Analyse du maillage territorial en services
- ▶ Étude sur la socio-démographie et l'évolution de la population du territoire afin d'alimenter l'étude des besoins en service
- ▶ Documents d'information sur les compétences de solidarité du Département

Contacts

Département
de la Gironde
Direction des
coopérations et du
développement des
territoires
☎ 05 56 99 33 33

Fatima AHSSICE
Cheffe de projet
développement
territorial
☎ 05 56 99 65 51
✉ dgat-dcdt-sct
@gironde.fr

Mener un projet habitat et urbanisme

Descriptif

Bénéficier d'un accompagnement dans les trois phases d'un projet habitat et urbanisme :

- en amont de l'opération pour fabriquer l'opération habitat
- pendant celle-ci pour en élaborer la programmation, le montage et le financement
- après pour la gestion de l'opération

Modalités d'accompagnement

Accompagnement technique et administratif dans les trois phases d'un projet habitat et urbanisme

Livrables

Organisation de temps d'échange et de partage d'expériences

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents relatifs au projet

Contacts

Département de la
Gironde
Direction de l'habitat
et de l'urbanisme

Marie-Christine
DARMIAN-GAUTRON
Directrice
☎ 05 56 99 35 28
✉ dgat-dhu@gironde.fr

Définir un projet d'urbanisme et d'habitat, préparer sa mise en œuvre

Descriptif

Être accompagné pour définir et préparer des documents de planification d'urbanisme et d'habitat (PLU - PLUi, Programme local de l'habitat - PLH), des projets requalifiant de centre-bourg (projet urbain, revitalisation) ou de développement de l'offre locative de logements en secteur de marché sous tension.

Modalités d'accompagnement

- ▶ Pour les documents de planification :
 - appui à la rédaction des cahiers des charges pour le recrutement des prestataires des études (contenu et méthode)
 - appui technique durant la phase d'élaboration des projets de PLUi et PLH
- ▶ Pour les projets urbains et d'habitat :
 - appui technique à la rédaction du cahier des charges et durant la phase d'élaboration des projets
 - mission d'étude pour l'accompagnement de projet urbain

Livrables

- ▶ Document de contributions au projet des services départementaux pour les PLUi
- ▶ Note d'enjeux pour les PLH
- ▶ Notes techniques en appui de la maîtrise d'ouvrage

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents relatifs au projet

Contacts

Département de la Gironde
Direction de l'habitat et de l'urbanisme

Marie-Christine DARMIAN-GAUTRON
Directrice
☎ 05 56 99 35 28
✉ dgat-dhu@gironde.fr

Observer et analyser les besoins en logement et en habitat

Descriptif

- ▶ Bénéficiaire de données statistiques annuelles et/ou pluriannuelles pour analyser la demande des habitants en matière de logement et d'habitat
- ▶ Alimenter les réflexions sur les projets, les documents de planification (PLH, PLU), la politique d'aides et accompagnement...

Modalités d'accompagnement

Extraction et analyse des données issues des consultations réalisées par les conseillers juristes de l'ADIL 33 auprès des habitants du territoire ciblé : nombre de sollicitations, profil des consultants, thématiques des questions, détails par thèmes, problématiques rencontrées, difficultés.

Livrables

Rapport de situation

Conditions de réalisation de la prestation

Signature d'une convention de partenariat

Contacts

ADIL33 (Agence départementale pour l'information sur le logement)

Thierry LAGRANGE
Directeur
☎ 05 57 10 09 10
✉ secretariat@adil33.com

Organiser une Journée girondine de l'habitat territorialisée et/ou thématisée

Descriptif

Organiser une session d'information, de partage d'expériences et d'innovations dans le cadre du suivi du Plan départemental de l'habitat et du Plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées.

Modalités d'accompagnement

- ▶ Définition des objectifs et du public cible
- ▶ Définition et construction du programme
- ▶ Recherche des intervenants
- ▶ Montage logistique
- ▶ Suivi animation de la journée

Livrables

Programme complet et détaillé de la journée

Conditions de réalisation de la prestation

Saisine officielle de l'exécutif

Contacts

Département de la Gironde
Direction de l'habitat et de l'urbanisme

Marie-Christine DARMIAN-GAUTRON
Directrice
☎ 05 56 99 35 28
✉ dgat-dhu@gironde.fr

Bénéficier d'un appui dans la mise en œuvre des mesures de lutte contre l'habitat indigne

Descriptif

Bénéficier d'une aide sur toute question relative aux moyens de lutte contre l'habitat indigne et/ou à la mise en œuvre d'une plateforme locale : permis de louer, application du règlement sanitaire départemental, expertise juridique des situations, formations,...

Modalités d'accompagnement

- ▶ Aide au choix des procédures, à la rédaction des courriers, mises en demeure, arrêtés
- ▶ Animation de formations à destination des élus, personnels des collectivités
- ▶ Participation aux réunions de la plateforme locale de lutte contre l'habitat indigne en tant qu'expert juridique
- ▶ Veille juridique
- ▶ Réponses aux questions juridiques spécifiques sur sollicitation

Livrables

- ▶ Analyses juridiques
- ▶ Participation à des commissions de suivi des situations
- ▶ Sessions de formation
- ▶ Modèles pour mise en place des procédures

Conditions de réalisation de la prestation

Signature d'une convention de partenariat

Contacts

ADIL33 (Agence départementale pour l'information sur le logement)

Thierry LAGRANGE
Directeur
☎ 05 57 10 09 10
✉ secretariat@adil33.com

Développer un projet de logement communal à vocation sociale

Descriptif

- ▶ Bénéficier d'un appui pour développer un projet de logement communal à vocation sociale
- ▶ Bâtir une politique locale de l'habitat avec pour objectif de produire des logements à loyers abordables pour des locataires modestes

Modalités d'accompagnement

- ▶ Aider les équipes à qualifier leur besoin en amont, pour fabriquer l'opération
- ▶ Élaborer la programmation, le montage et le financement possibles (coordination des opérateurs et financeurs)
- ▶ Aider sur la prestation de gestion locative si besoin
- ▶ Aider à la définition d'une structure adéquate dans le cadre d'un projet à vocation sociale en structure

Livrables

- ▶ Agrément du ou des logements
- ▶ Conventonnement APL

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Dans le cadre d'un projet de logement communal à vocation sociale : communes de moins de 10 000 habitants, centre communal d'action sociale, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du territoire de la délégation des aides à la pierre (hors Bordeaux Métropole)
- ▶ Dans le cadre d'un projet de logement à vocation sociale en structure : communes, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du territoire de la délégation des aides à la pierre, opérateurs habitat

Contacts

Département
de la Gironde
Direction de l'habitat
et de l'urbanisme

Chef du service
Programmation
et Financement
de l'Habitat Social

Étienne BALU
☎ 05 56 99 33 33
poste 25797
✉ dgat-dhu-spfhs
@gironde.fr

Gérer des biens immobiliers



SUR DEVIS

Descriptif

- ▶ Assurer une gestion locative et/ou immobilière de logements, équipements et autres locaux pour le compte des collectivités locales, institutions, associations...
- ▶ Adapter le mandat de gérance en fonction des attentes et périmètre souhaité de délégation

Modalités d'accompagnement

- ▶ Réunion avec le mandant sur le projet envisagé afin de définir ensemble le périmètre de gestion qui serait délégué, notamment : gestion technique, gestion financière, attribution de logements...
- ▶ Échanges pendant l'élaboration du projet de contrat pour affiner les besoins

Livrables

Projet de mandat de gestion déléguée pour le compte d'un tiers avec chiffrage de la prestation

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Lettre de saisine signée de l'exécutif
- ▶ Prestation soumise à devis

Contacts

Gironde Habitat

Gilles DARRIEUTORT
Directeur général
adjoint
☎ 05 57 59 28 03
✉ g.darrieutort
@gironde-habitat.fr

Fournir une prestation de syndic de copropriété

Descriptif

Recourir au service syndic de Gironde Habitat pour l'administration de copropriétés et garantir une bonne gestion

Modalités d'accompagnement

- ▶ Présentation aux partenaires du service syndic de Gironde Habitat et de ses engagements
- ▶ Réunion de partage avec un ou des propriétaires d'une copropriété ou future copropriété afin de vérifier l'opportunité du positionnement de Gironde Habitat comme syndic
- ▶ Échange avec les partenaires sur le diagnostic porté par Gironde Habitat sur la copropriété ciblée

Livrables

- ▶ Pour les copropriétés en gestion : un diagnostic portant sur la situation de la copropriété et les perspectives
- ▶ Pour les nouvelles copropriétés : les points de vigilance qui devront être suivis par le syndic
- ▶ Décision concertée concernant le positionnement de Gironde Habitat pour proposer son contrat de syndic à la prochaine assemblée générale des copropriétaires

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Lettre de saisine signée de l'exécutif
- ▶ Le partenaire est ou sera propriétaire dans une copropriété
- ▶ Le partenaire souhaite l'intervention du syndic de Gironde Habitat dans une copropriété où il n'est pas propriétaire

Contacts

Gironde Habitat

Gilles DARRIEUTORT
Directeur général
adjoint

☎ 05 57 59 28 03

✉ g.darrieutort
@gironde-habitat.fr

Étudier la faisabilité et la réalisation d'équipements publics et d'habitats adaptés



SUR DEVIS

Descriptif

- ▶ Déterminer par le biais d'une étude la faisabilité opérationnelle d'un projet d'équipements publics et d'habitats adaptés
- ▶ Être accompagné dans la réalisation opérationnelle du projet défini dans le cadre de l'étude de faisabilité

Modalités de l'accompagnement

- ▶ Analyse du contexte : besoins, documents d'urbanisme et environnement projet
- ▶ Réalisation d'une esquisse avec les volumes envisageables au regard du Plan local d'urbanisme (PLU) et la prise en compte de l'environnement
- ▶ Maîtrise foncière et montage opérationnel envisageables
- ▶ Valorisation foncière en fonction de l'équilibre financier du projet et des subventions mobilisables
- ▶ Élaboration d'un planning prévisionnel
- ▶ Rencontre de restitution

Livrables

- ▶ Esquisse de capacité
- ▶ Évaluation du coût du foncier
- ▶ Montage opérationnel

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Lettre de saisine signée de l'exécutif et signature d'une convention
- ▶ Aide de Gironde Habitat selon conditions
- ▶ Prestation soumise à devis

Contacts

Gironde Habitat

Muriel CORPORANDY
Directrice du
développement

☎ 05 57 59 27 95

✉ m.corporandy@
gironde-habitat.fr

Gilles DARRIEUTORT
Directeur général
adjoint

☎ 05 57 59 28 03

✉ g.darrieutort@
gironde-habitat.fr

Monter un projet habitat labellisé Fabriqu’cœur

Descriptif

Bénéficiaire d'un accompagnement pour monter un projet habitat labellisé Fabriqu’cœur

Modalités d’accompagnement

- ▶ Aide pour qualifier les besoins en amont, pour fabriquer l’opération
- ▶ Choix la structure adéquate
- ▶ Élaboration la programmation, de montage et du financement
- ▶ Élaboration du volet Fabriqu’cœur d’habitat et ses financements
- ▶ Aide sur la prestation de gestion

Livrables

- ▶ Agrément du ou des logements
- ▶ Conventonnement APL

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents relatifs au projet

Contacts

Département
de la Gironde
Direction de l’habitat
et de l’urbanisme

Marie-Christine
DARMIAN-GAUTRON
Directrice
☎ 05 56 99 35 28
✉ dgat-dhu@gironde.fr

Chef du service
Programmation
et Financement
de l’Habitat Social

Étienne BALU
☎ 05 56 99 33 33
poste 25797
✉ dgat-dhu-spfhs
@gironde.fr

Étudier la faisabilité et/ou la réalisation d’une opération de logements ou d’un projet d’aménagement complexe

Descriptif

- ▶ Obtenir une étude permettant de déterminer la faisabilité opérationnelle d’un projet de construction de logements (en locatif ou en accession sociale) ou d’un projet d’aménagement complexe
- ▶ Être accompagné dans la réalisation opérationnelle du projet défini dans le cadre de l’étude de faisabilité

Modalités de l’accompagnement

- ▶ Analyse du contexte : besoins, documents d’urbanisme et environnement projet
- ▶ Réalisation d’une esquisse avec les volumes envisageables au regard du PLU et la prise en compte de l’environnement
- ▶ Maîtrise foncière et montage opérationnel envisageables
- ▶ Valorisation foncière en fonction de l’équilibre financier du projet et des subventions mobilisables
- ▶ Élaboration d’un planning prévisionnel
- ▶ Rencontre de restitution

Livrables

- ▶ Esquisse de capacité
- ▶ Évaluation du coût du foncier
- ▶ Montage opérationnel

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Lettre de saisine signée de l’exécutif et signature d’une convention
- ▶ Prérequis :
 - foncier urbanisable, maîtrisé ou pas
 - réseau d’assainissement collectif réalisé ou en projet
 - foncier à proximité des réseaux de transports et des services du quotidien pour les habitants

Contacts

Gironde Habitat

Muriel CORPORANDY
Directrice du
développement
☎ 05 57 59 27 95
✉ m.corporandy@
gironde-habitat.fr

Avoir un avis réglementaire dans l'étude d'un permis de construire pour un Établissement Recevant du Public (ERP) et un bâtiment d'habitation collectif

Descriptif

Recevoir un avis sur l'accessibilité des secours et la défense incendie lors des demandes de permis de construire ou autorisations de travaux formulées par les pétitionnaires concernant les établissements recevant du public (ERP) et les bâtiments d'habitation collectifs

Modalités d'accompagnement

- ▶ Avis du SDIS sur les projets présentés
- ▶ Assistance téléphonique 5j/7 de 8h à 18h
- ▶ Accueil possible des équipes projet dans l'hypothèse de dossiers complexes

Livrables

- ▶ Réponse aux services instructeurs sous un délai :
 - de 2 mois pour les ERP
 - d'un mois pour les bâtiments d'habitation collectifs
- ▶ Rapport transmis à la sous-commission ERP/IGH (immeubles de grande hauteur)

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Avis rendu dans le cadre d'une procédure réglementaire
- ▶ Le SDIS se prononce sur l'accessibilité des secours et la défense incendie selon les dispositions du code de l'urbanisme, de l'habitation et de la construction

Contacts

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)
Groupement prévention
☎ 05 56 01 84 40
✉ direction@sdis33.fr

Avoir un avis réglementaire dans l'étude d'un permis de construire, lotir, aménager

Descriptif

Bénéficier d'un avis sur l'accessibilité des secours et la défense incendie, lors des demandes de permis de construire formulées par les pétitionnaires

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre et échanges avec les services du SDIS
- ▶ Analyse de technique du projet

Livrables

Réponse aux services instructeurs sous un délai d'un mois

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Avis SDIS, rendu dans une procédure réglementaire, pertinent pour les dossiers dépassant les seuils ci-dessous :
 - risques très faibles, habitat diffus de moins de 250 m²
 - hangars agricoles de moins de 1000 m²
 - entreprises et administrations de moins de 250 m²
 - projets d'habitats groupés, lotissements lorsque les habitations font moins de 250 m² et qu'il n'y a pas de création de voies nouvelles

Contacts

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)
Groupement prévention
☎ 05 56 01 84 40
✉ direction@sdis33.fr

Avoir un avis réglementaire dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme

Descriptif

- ▶ Connaître les besoins en matière de défense incendie et d'accessibilité aux engins de secours dans les documents d'urbanisme. Pour les Plan locaux d'urbanisme (PLU) :
 - au stade du porter à connaissance, un état des lieux de la défense incendie
 - au stade de l'arrêté, la défense incendie à prévoir dans les zones à urbaniser
- ▶ Bénéficier d'un avis en matière de Défense extérieure contre l'incendie (DECI) selon le règlement départemental de DECI

Modalités d'accompagnement

- ▶ Études de dossier
- ▶ Reconnaissances de terrain
- ▶ Conseil technique pour identifier une solution en cas d'insuffisance

Livrables

Avis SDIS, rendu dans le cadre d'une procédure réglementaire sous 2 mois

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents relatifs au projet

Contacts

SDIS (Service
Départemental
d'Incendie
et de Secours)
Groupement opération
prévision
☎ 05 56 01 84 40
✉ direction@sdis33.fr

Bénéficiaire d'une assistance architecturale en tant qu'autorité compétente en matière de délivrance des autorisations d'urbanisme

Descriptif

Bénéficier d'un accompagnement pour l'instruction d'une demande d'autorisation du droit des sols sur les questions de qualité architecturale, urbaine, paysagère, patrimoniale mais également d'aménagement et de développement durable

Modalités d'accompagnement

Aide à la décision intégrant :

- la mise à disposition, à la demande du service instructeur (communal ou intercommunal), d'un architecte-conseiller pour qualifier les dossiers en études préalable ou en cours d'instruction.
- la formation des élus et des services instructeurs sur le thème de l'insertion architecturale et paysagère au travers des pièces réglementaires

Livrables

- ▶ Délivrance d'un conseil du CAUE (non prescriptif) en lien avec l'Autorisation du Droit des Sols (ADS)
- ▶ Ateliers de formation délocalisable sur demande

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Mise en place d'une convention d'accompagnement
- ▶ Rencontre avec un architecte ou un paysagiste en permanence conseil CAUE

Contacts

CAUE (Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
d'Environnement
de la Gironde)

Élodie VOUILLON
Directrice
☎ 05 56 97 81 89
✉ contact@cauegironde.com

Être accompagné dans l'élaboration d'un document d'urbanisme (SCoT, PLUi, PLU)*

Descriptif

Choisir, élaborer et mettre en œuvre une procédure d'urbanisme réglementaire SCoT, PLU (communal ou intercommunal)

Modalités d'accompagnement

Accompagnement de sensibilisation préalable aux documents de planification réglementaire et aux autorisations d'urbanisme intégrant :

- Aide au choix d'une procédure d'évolution
- Assistance à la définition des enjeux à la formulation d'une stratégie de développement et d'orientations partagées
- Assistance à la rédaction du cahier des charges
- Participation au comité de pilotage
- Expression de l'avis Personne publique associée (PPA) par le Département
- Formation des élus et des services instructeurs
- Mise en œuvre d'un SCoT, d'un PLU

Livrables

- ▶ Organisation de visites et d'ateliers thématiques
- ▶ Élaboration du cahier des charges de la mission de maîtrise d'œuvre

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) : prestations gratuites sous condition d'adhésion
- ▶ Direction de l'Habitat et de l'Urbanisme : saisine signée de l'exécutif

Contacts

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde)

Élodie VOUILLON
Directrice
☎ 05 56 97 81 89
✉ contact@cauegironde.com

Département de la Gironde
Direction de l'habitat et de l'urbanisme

Marie-Christine DARMIAN-GAUTRON
Directrice
☎ 05 56 99 35 28
✉ dgat-dhu@gironde.fr

Chef du service d'appui aux politiques d'urbanisme et programmation habitat

Didier CHENE
☎ 05 56 99 33 33
poste 25620
✉ dgat-dhu-sapuph@gironde.fr

* **SCoT** : Schéma de cohérence territoriale

PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal

PLU : Plan local d'urbanisme

Bénéficiaire d'un appui technique pour une opération d'aménagement urbain

Descriptif

Disposer d'une assistance et d'une aide à la décision pour la construction d'une stratégie d'aménagement et pour la conduite d'une opération d'aménagement urbain

Modalités d'accompagnement

- ▶ Définition de la problématique, des enjeux et des objectifs de l'opération
- ▶ Aide à l'organisation de la maîtrise d'ouvrage et une participation au comité de pilotage de l'opération
- ▶ Analyse du contexte d'intervention, la mesure de la capacité du site
- ▶ Élaboration d'un pré-programme d'opération, d'un parti d'aménagement et de principes d'orientation à retenir
- ▶ Élaboration d'une étude de faisabilité, d'un plan guide d'aménagement urbain faisant ressortir les scénarii envisageables
- ▶ Assistance à la rédaction du cahier des charges pour la consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre et participation aux jurys pour le choix des candidats

Livrables

- ▶ Remise d'un rapport d'analyse de type étude de faisabilité, étude préalable
- ▶ Élaboration du cahier des charges de la mission de maîtrise d'œuvre
- ▶ Observatoire Curiosité

Conditions de réalisation de la prestation

Saisine de l'exécutif au Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et/ou à la Direction de l'habitat et de l'urbanisme

Contacts

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde)

Élodie VOUILLON
Directrice
☎ 05 56 97 81 89
✉ contact@cauegironde.com

Département de la Gironde
Direction de l'habitat et de l'urbanisme

Marie-Christine DARMIAN-GAUTRON
Directrice
☎ 05 56 99 35 28
✉ dgat-dhu@gironde.fr

Chef du service d'appui aux politiques d'urbanisme et programmation habitat

Didier CHENE
☎ 05 56 99 33 33
poste 25620
✉ dgat-dhu-sapuph@gironde.fr

Étudier la faisabilité et/ou la réalisation d'un projet contribuant à la revitalisation d'un centre-bourg

Descriptif

Déterminer par le biais d'une étude la faisabilité opérationnelle d'un projet de revitalisation d'un centre-bourg

Modalités de l'accompagnement

- ▶ Analyse du contexte : besoins, documents d'urbanisme et environnement projet
- ▶ Analyse du bâti (réhabilitation, démolition ...)
- ▶ Réalisation d'une esquisse
- ▶ Préfiguration du bilan d'opération
- ▶ Élaboration d'un planning prévisionnel
- ▶ Rencontre de restitution

Livrables

- ▶ Esquisse de capacité
- ▶ Évaluation du coût du foncier
- ▶ Proposition(s) de montage opérationnel

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Lettre de saisine de l'exécutif et signature d'une convention
- ▶ Service gratuit tant que le livrable reste propriété intellectuelle de Gironde Habitat

Contacts

Gironde Habitat

Muriel CORPORANDY
Directrice du développement
☎ 05 57 59 27 95
✉ m.corporandy@gironde-habitat.fr

Disposer de formations en lien avec l'urbanisme

Descriptif

Se former sur des sujets qui touchent aux nouveaux domaines de l'urbanisme, aux méthodes innovantes, à la planification, aux évolutions juridiques et à la culture urbaine

Modalités d'accompagnement

Deux types de formation :

- Courtes (1 à 2 jours) dites interentreprises à destination de l'ensemble des publics intéressés
- Sur Mesure : modules de formation à destination d'un partenaire en particulier afin de répondre à une demande précise

Livrables

Support de formation

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Formations payantes sous conditions d'inscription
- ▶ Nombre de places limité



SUR DEVIS

Contacts

a'urba - (agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine)
☎ 05 56 99 86 33
✉ contact@aurba.org

Catherine LE CALVE
Christine TACHOIRES
☎ 05 56 99 86 29
✉ formation@aurba.org

Se former sur l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et les paysages



SUR DEVIS

Descriptif

Bénéficiaire d'un programme de formations autour de l'aménagement, l'urbanisme, les outils à disposition, les techniques

Modalités d'accompagnement

- ▶ Ateliers présentiels et modules distanciels de formation et de mises en situation sur des problématiques spécifiques
- ▶ Journées de formation aux nouveaux outils, méthodes et pratiques (architecturales, paysagères, urbanistiques, environnementales/écologiques, énergétiques,...)
- ▶ Visites de sites-exemples d'aménagement appropriés aux besoins des participants
- ▶ Consultation du programme de formation en accès libre sur le site internet du CAUE

Livrables

- ▶ Remise des supports pédagogiques (écrits et/ou vidéos) de la formation
- ▶ Synthèse de la formation
- ▶ Ressources à disposition : publications et/ou expositions sur le thème

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Adhésion au CAUE
- ▶ Prestations soumises à devis
- ▶ Saisine signée de l'exécutif

Contacts

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde)
☎ 05 56 97 81 89

Élodie VOUILLON
Directrice
✉ contact@cauegironde.com

Claire GARNIER
Responsable du pôle formation
✉ contact@cauegironde.com

Être accompagné dans l'élaboration d'un document de planification



NOUVEAU

Descriptif

Bénéficiaire de conseils méthodologiques en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour le choix des procédures les mieux adaptées et le respect des différentes étapes de réalisation

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec les élus et responsables techniques
- ▶ Échanges sur les procédures adaptées aux évolutions envisagées par la collectivité
- ▶ Évocation des procédures connexes (concertation, évaluation environnementale...)
- ▶ Propositions en matière de structuration d'une assistance à la maîtrise d'ouvrage
- ▶ Précisions sur les différents cadres d'intervention de la DDTM et des autres services de l'État (accompagnement, association, avis de l'État, contrôle de légalité...)
- ▶ Évocation des principaux enjeux de l'État susceptibles d'interférer avec le projet de la collectivité.

Livrables

- ▶ Compte-rendu de réunions d'échanges
- ▶ Fiches explicatives sur la réglementation et le détail des procédures adaptées
- ▶ Relecture des éléments techniques des documents élaborés par la collectivité
- ▶ Calendrier prévisionnel théorique – rétroplanning

Conditions de réalisation

- ▶ Fourniture de documents de préférence dématérialisés
- ▶ Respect des dispositions du code de l'urbanisme
- ▶ Mobilisation prioritaire sur documents intercommunaux, procédures complexes, ou destinées à faciliter la mise en œuvre des politiques prioritaires de l'État
- ▶ Saisine directe du contact DDTM le plus en amont possible du lancement de la procédure

Contacts

DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde)
Chef.fe.s d'unité aménagement par territoire :
Arrondissement d'Arcachon

Mme. Dado Kandé
☎ 05 56 93 38 63
✉ dado.kande@gironde.gouv.fr

Arrondissement de Bordeaux & Métropole
Mme. France Potié
☎ 05 56 24 84 50
✉ france.potier@gironde.gouv.fr

Arrondissement du Médoc
Mme. Hélène Vignhal
☎ 05 56 24 82 59
✉ helene.vignhal@gironde.gouv.fr

Arrondissement Sud-Gironde
M. Thomas Choren
☎ 05 57 55 30 85
✉ thomas.choren@gironde.gouv.fr

Arrondissement Libournais et Haute-Gironde
M. Nabile Ben Lagha
☎ 05 57 55 30 89
✉ nabile-benlagha@gironde.gouv.fr

Mettre en place une commission communale ou intercommunale d'accessibilité



Descriptif

- ▶ Être conseillé sur le rôle attendu de la commission communale/intercommunale accessibilité, sur ses modalités de fonctionnement et sur les outils à sa disposition pour définir et mettre en œuvre une politique de mise en accessibilité universelle (Etablissement Recevant du Public (ERP), voirie, transports, logements)
- ▶ Être accompagné dans la mise en place de la commission communale (rappel de la démarche pour constituer cette commission)
- ▶ Être accompagné techniquement dès l'installation de la commission, notamment dans la réalisation de l'état des lieux de la mise en accessibilité du territoire

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec les équipes chargées de la mise en place de cette commission avec présentation de la réglementation applicable
- ▶ Information sur les outils existants en matière de mise en accessibilité
- ▶ Participation à un diagnostic de l'accessibilité du territoire
- ▶ Participation à certaines commissions communales / intercommunales.

Livrables

- ▶ Supports sur la réglementation applicable en matière d'accessibilité
- ▶ Rapport sur l'état des lieux de l'accessibilité des ERP sur le territoire communal

Conditions de réalisation

Fourniture de documents en lien avec le projet

Contacts

DDTM (Direction
Départementale des
Territoires et de la Mer
de la Gironde)

Mathias Berry
Responsable
de l'unité qualité
de la construction
☎ 05 56 24 85 61
✉ ddtm-accessibilite
@gironde.gouv.fr

Intégrer une énergie renouvelable dans tout projet de construction, rénovation et renouvellement d'équipement technique



Descriptif

Être conseillé dans tout projet de construction neuve, rénovation ou renouvellement d'équipement technique pour intégrer une solution d'énergie renouvelable

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec un chargé de mission et définition des besoins
- ▶ Études préalables et aide à la décision :
 - Réalisation d'une note d'opportunité multi-énergies
 - Définition de la solution la plus pertinente au niveau technique, environnemental et financier
- ▶ Mise en œuvre et suivi :
 - Aide à la rédaction des cahiers des charges (étude de faisabilité, assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre...)
 - Avis et conseils techniques
 - Aide au montage de dossiers de demande de subventions
 - Accompagnement au suivi des performances des installations

Livrables

Notes d'opportunité multi-énergies, cahiers des charges, notes d'avis technique, grilles d'analyse, fiches retour d'expérience sur le projet

Conditions de réalisation

- ▶ Énergies renouvelables non thermiques :
 - adhésion à l'ALEC et signature d'une convention
- ▶ Énergies renouvelables thermiques :
 - Accompagnement financé sous certaines conditions
 - Inscription sur la plateforme internet du Contrat de Développement des EnR Thermiques en Gironde

Contacts

ALEC (Agence Locale
de l'Énergie et
du Climat Métropole
Bordelaise et Gironde)

Sébastien DURAND,
Responsable
Suivi énergétique
des bâtiments publics
et développement
des énergies
renouvelables
☎ 05 24 73 34 65
✉ sebastien.durand
@alec-mb33.fr

Améliorer la qualité de l'air intérieur



NOUVEAU SUR DEVIS

Descriptif

Être aidé pour évaluer et améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments publics

Modalités d'accompagnement

- ▶ Evaluation de la qualité de l'air intérieur par un diagnostic réglementaire (moyens d'aération, systèmes de ventilation...)
- ▶ Définition d'un plan d'actions d'amélioration de la qualité de l'air

Livrables

- ▶ Rapport d'évaluation des moyens d'aération
- ▶ Campagne de mesures
- ▶ Diagnostic et plan d'actions d'amélioration de la qualité de l'air
- ▶ Affichage dans les établissements

Conditions de réalisation

Signature de la convention de prestation de service pour la transition énergétique

Contacts

SDEEG (Syndicat
Départemental
d'Énergie et
Environnement
de la Gironde)

Vanessa MUSQUET
Ingénieure efficacité
énergétique
☎ 05 56 16 13 21
✉ vanessa.musquet@sdeeg33.fr

Réduire la consommation énergétique du patrimoine public



NOUVEAU

Descriptif

- ▶ Réduire les consommations et dépenses d'énergie de son patrimoine public
- ▶ Identifier les actions prioritaires à entreprendre

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec la collectivité et les partenaires concernés
- ▶ Visite technique des bâtiments publics (système constructif, état et épaisseur des isolants s'il y a lieu, menuiseries, système de chauffage et climatisation, régulation...)
- ▶ Analyse des consommations des trois dernières années : réalisation du premier suivi des consommations d'énergie et d'eau des bâtiments et éclairage public avec préconisations d'actions d'économie d'énergie pour chaque bâtiment
- ▶ Réalisation d'un plan pluriannuel d'investissement
- ▶ Identification du potentiel en énergies renouvelables
- ▶ Élaboration d'un bilan des actions réalisées et résultats annuels
- ▶ Sensibilisation des usagers des bâtiments publics aux économies d'énergie
- ▶ Proposition de programmes pluriannuels d'investissement sur chaque bâtiment public (régulation et programmation du chauffage, isolation, chauffage performant renouvelable...)

Livrables

Rapport, bilans, notes, présentations, plan pluriannuel d'investissement, affiche de sensibilisation

Conditions de réalisation

Adhésion à l'ALEC et signature d'une convention

Contacts

ALEC (Agence Locale
de l'Énergie et du
Climat Métropole
Bordelaise et Gironde)

Sébastien DURAND
Responsable
Suivi énergétique
des bâtiments publics
Développement
des énergies
renouvelables
☎ 05 24 73 34 65
✉ sebastien.durand@alec-mb33.fr

Intégrer les économies d'énergie dans la rénovation ou la construction d'un bâtiment public



Descriptif

- ▶ Limiter le coût d'investissement en optimisant les choix
- ▶ Avoir des consommations d'énergie conformes au niveau attendu
- ▶ Assurer le confort en toute saison
- ▶ Faciliter l'exploitation future d'un bâtiment
- ▶ Intégrer une solution d'énergie renouvelable

Modalités d'accompagnement

- ▶ Définition d'un objectif de performance énergétique
- ▶ Proposition de solutions d'amélioration
- ▶ Aide à la rédaction du cahier des charges pour le choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre
- ▶ Participation au concours d'architecte lancé par la collectivité
- ▶ Avant-projet sommaire, avant-projet définitif, consultation des entreprises, exécution, exploitation : analyse de tout document technique
- ▶ Participation aux différentes réunions de projet
- ▶ Suivi des travaux : accompagnement et échanges entre la maîtrise d'ouvrage et les entreprises
- ▶ Validation du niveau de performance attendu
- ▶ Phase de parfait achèvement des travaux : suivi du fonctionnement général de tous les systèmes thermiques du bâtiment
- ▶ Bilan annuel des consommations

Livrables

- ▶ Cahier des charges, comptes rendus de réunion, bilan de consommations, notes de synthèse

Conditions de réalisation

- ▶ Adhésion et convention avec l'ALEC

Contacts

ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat Métropole Bordelaise et Gironde)

Sébastien DURAND,
Responsable mission suivi énergétique publics et développement des énergies renouvelables
☎ 05 24 73 34 65
✉ sebastien.durand@alec-mb33.fr

Instruire les Autorisations du Droit des Sols (ADS)



Descriptif

Bénéficier d'un service d'instruction de tous les types d'ADS : Certificat d'urbanisme, Déclaration préalable, Permis de construire, Permis de démolir, Permis d'aménager, Déclaration d'Intention d'Aliéner

Modalités d'accompagnement

- ▶ Instruction déléguée : transmission de l'ensemble des actes
- ▶ Instruction partagée : pour certains actes à enjeux
- ▶ Examen de la recevabilité des demandes déposées
- ▶ Consultation des services extérieurs
- ▶ Rédaction des actes
- ▶ Transmission des projets d'arrêté à la mairie
- ▶ Permanences mensuelles sur le territoire
- ▶ Mise à disposition gratuite d'un outil logiciel pour la transmission des dossiers
- ▶ Mise à disposition d'un outil cartographique (cadastre et PLU numérisé)
- ▶ Conformité des travaux effectuée à la demande

Livrables

Projets d'arrêtés

Conditions de réalisation

- ▶ Convention de prestations à signer
- ▶ Prestation soumise à devis sans engagement d'un nombre minimum d'actes à transmettre

Contacts

SDEEG (Syndicat Départemental d'Énergie et Environnement de la Gironde)

Quentin MITROPE
Syndicat départemental Énergies et Environnement de la Gironde
Chef de service
☎ 05 56 16 19 45
✉ quentin.mitrope@sdeeg33.fr

Bénéficiaire d'un accompagnement énergie-climat pour la conception d'un projet d'aménagement urbain



NOUVEAU

Descriptif

Concevoir ou aménager un projet urbain ou site à enjeux (éco-quartier, zone d'activités...), en appréciant de façon transversale les opportunités de desserte et/ou réhabilitation énergétiques

Modalités d'accompagnement

- ▶ Définition d'un périmètre d'analyse pertinent, intégrant le ou les projets et les bâtiments et tissus existants situés à proximité
- ▶ Identification des consommateurs en jeu et quantification des besoins énergétiques
- ▶ Caractérisation des tissus bordant le projet : typologie, nombre de logements, surfaces des bâtiments, datation, domanialité, mode et énergie de chauffage...
- ▶ Identification des ressources renouvelables mobilisables au droit du projet et au regard de "l'économie générale" des ressources renouvelables locales
- ▶ Propositions d'options de rénovation thermique et/ou de desserte en énergies renouvelables satisfaisant tout ou partie des besoins énergétiques en jeu

Livrables

Cartographies et rapports d'analyse (études...)

Conditions de réalisation

Adhésion à l'ALEC et signature d'une convention

Contacts

ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat Métropole Bordelaise et Gironde)

Romain HARROIS
Directeur
☎ 05 56 00 53 36
✉ romain.harrois@alec-mb33.fr

Bénéficiaire d'un accompagnement territorialisé sur le logement



NOUVEAU

Descriptif

- ▶ Connaître les besoins des habitants sur la thématique du logement en s'appuyant sur des indicateurs d'activités relatifs au territoire
- ▶ Être sensibilisé et informé sur les thématiques de l'accès, du maintien dans le logement et de la maîtrise de l'énergie

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec un travailleur social du Fonds Solidarité Logement (FSL) dédié spécifiquement au territoire
- ▶ Échanges avec un directeur-adjoint référent et des conseillères techniques thématiques (accès logement, maintien logement, énergie/eau, logement accompagné) au sein des services centraux du FSL

Livrables

- ▶ Accès aux données d'activités selon les besoins spécifiques
- ▶ Construction de projet d'actions collectives en lien avec les services sociaux (CCAS, CIAS)

Conditions de réalisation

Fourniture d'informations pour montage, analyse et projets d'action collective

Contacts

Fonds Solidarité Logement (FSL)

Directeur adjoint chargé du service d'Accompagnement Social

Fabrice GREZE
✉ fabrice.greze@fsl33.org

Directeur adjoint chargé du service des Prestations et Aides Financières
Éric RIMBAUD
✉ eric.rimbaud@fsl33.org

Être accompagné pour l'intégration des enjeux climatiques aux documents d'urbanisme



Descriptif

- ▶ Intégrer les enjeux énergie climat aux documents d'urbanisme réglementaires ScoT, PLU, PLUi
- ▶ Promouvoir un urbanisme respectueux de l'environnement et adapté aux évolutions climatiques

Modalités d'accompagnement

- ▶ Accompagnement intégrant :
 - Formation et sensibilisation « Urbanisme et Climat »
 - État des lieux de l'intégration des enjeux climatiques au document d'urbanisme existant
 - Assistance à la définition des enjeux énergie climat prioritaires à la formulation d'une stratégie d'orientation partagée en lien avec le Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET) - EPCI et le Schémas Régionaux d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) - Région
 - Assistance à la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
 - Assistance à la rédaction du document d'Urbanisme
 - Formation des élus et des services instructeurs
 - Mise en œuvre du document d'urbanisme Énergie Climat

Livrables

- ▶ Propositions d'évolution du PADD
- ▶ Propositions d'évolution des Orientations d'Aménagement et de Programme (OAP)
- ▶ Co-rédaction de zonages du Règlement

Conditions de réalisation

- ▶ Signature de la convention de prestation de service pour la Transition Énergétique
- ▶ Prestation soumise à devis

Contacts

SDEEG (Syndicat Départemental d'Énergie et Environnement de la Gironde)

Cécile APLINCOURT
Ingénieure
Planification Territoriale
☎ 05 56 16 49 91
✉ cecile.aplincourt@sdeeg33.fr

4. Mobilités Voirie



Développer des pratiques de mobilité durable

Descriptif

Connaître les principes et les outils à mettre en œuvre pour encourager ces pratiques intégrant une offre intermodale et plurimodale

Modalités d'accompagnement

- Concertation avec le pôle programmation de la Direction des infrastructures du Département et la Maison du Département des Mobilités locale afin d'étudier les actions à engager sur les routes départementales et la voirie locale, et de prendre en compte les différents modes de transport (covoiturage, vélo, cars, TER ...)
- Communication : intégration des actions sur le site gironde.fr/deplacements dédié aux mobilités sur le département

Livrables

- Cahier des charges type pour aménagement de voirie, déclinaison locale des plans vélo, covoiturage et du schéma départemental d'accessibilité des arrêts de cars de la Région Nouvelle Aquitaine
- Partenariat avec le Département pour la mise en place d'actions spécifiques : vélo, covoiturage, mise en accessibilité des arrêts de cars, voie réservée aux véhicules à fort taux de remplissage...

Conditions de réalisation de la prestation

- Voirie communale : saisine réservée aux adhérents de Gironde Ressources
- Voirie départementale : communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Contacts

Département
de la Gironde
Direction des
Infrastructures
✉ dgat-di@gironde.fr

Contactez la Maison
du Département des
Mobilités de votre
secteur (voir p.241)

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Réaliser des aménagements cyclables

Descriptif

Connaître les conditions et les principes d'aménagement d'infrastructures cyclables

Modalités d'accompagnement

- Rencontre avec la Maison du Département des Mobilités afin d'élaborer un programme d'aménagements cyclables sur les routes départementales et la voirie locale
- Conseil en matière de conception, d'équipements et de signalisation, retours d'expériences sur les pratiques départementales
- Étude de la possibilité d'insertion dans le plan vélo départemental et de la possibilité de mise en place d'un partenariat

Livrables

Cahier des charges type pour la réalisation d'aménagements cyclables, règles de conception mises en œuvre par le Département

Conditions de réalisation de la prestation

- Voirie communale : saisine réservée aux adhérents de Gironde Ressources
- Voirie départementale : communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Contacts

Département
de la Gironde
Direction des
Infrastructures
✉ dgat-di@gironde.fr

Contactez la Maison
du Département des
Mobilités de votre
secteur (voir p.241)

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Réaliser une aire de covoiturage et encourager cette pratique

Descriptif

Connaître les conditions et les principes d'aménagement d'une aire de covoiturage ainsi que les actions à mettre en œuvre afin d'encourager la pratique du covoiturage en général

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec la Maison du Département des Mobilités pour étudier les sites adaptés
- ▶ Conseil en matière de conception, d'équipements, d'accès et de signalisation de l'aire
- ▶ Étude de la possibilité d'insertion de l'aire dans le plan départemental de covoiturage et de mise en place d'un partenariat avec le Département
- ▶ Communication : intégration de l'aire sur le site covoiturage.transgironde.fr dédié aux mobilités avec possibilité de devenir territoire et employeur partenaires, et sur gironde.fr/covoiturage

Livrables

- ▶ Cahier des charges type pour création des aires de covoiturage
- ▶ Convention de partenariat

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Voirie communale : saisine réservée aux adhérents de Gironde Ressource.
- ▶ Voirie départementale : communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Contacts

Département de la Gironde
Direction des Infrastructures
✉ dgat-di@gironde.fr

Contactez la Maison du Département des Mobilités de votre secteur (voir p. 241)

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Mettre en place des plans de mobilité entreprises



SUR DEVIS

Descriptif

Optimiser les déplacements liés à l'activité d'un établissement en favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle

Modalités d'accompagnement

- ▶ Analyse de l'accessibilité : état des lieux des réseaux et de l'offre de mobilité pour tous les modes de déplacement accessibles aux salariés
- ▶ Géolocalisation des salariés : identification des flux de déplacements des trajets (domicile/travail). Analyse des potentiels de report modal (vélo, covoiturage...)
- ▶ "Enquête salariés" : enquête concernant les habitudes de déplacement des salariés (domicile/travail), leur connaissance des solutions de mobilité, les évolutions des habitudes de déplacement
- ▶ Préconisations d'actions : évaluation du potentiel théorique de report modal en fonction des courbes isochrones et de l'enquête salariés.

Conditions de réalisation de la prestation

Fournitures d'informations et de documents en lien avec l'étude

Contacts

CCIBG (Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde)

Laurent PUTZ
Responsable Développement des Territoires
☎ 05 56 79 52 71
06 13 93 69 36
✉ lputz@bordeauxgironde.cci.fr

Définir une politique de sécurité routière

Descriptif

Donner une méthodologie pour analyser et construire une politique de sécurité routière

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec la Maison du Département des Mobilités locale afin d'identifier les données à collecter (ressenti, zone identifiée comme accidentogène...)
- ▶ Conseils à travers le document cadre d'analyse d'accidentologie pour mettre en place les actions nécessaires à une bonne connaissance du territoire (relevé de vitesse, analyse des visibilitées...)
- ▶ Conseils à travers les fiches actions type pour améliorer la sécurité routière

Livrables

- ▶ Document cadre d'analyse de la sécurité routière fixant la méthodologie pour l'état des lieux.
- ▶ Livret des propositions d'actions type pour améliorer la sécurité.

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents (collecte des données telles que trafic, vitesse, accidentologie...)

Contacts

Département
de la Gironde
Direction des
Infrastructures
✉ dgat-di@gironde.fr

Contactez la Maison
du Département des
Mobilités de votre
secteur (voir p.241)

Gironde ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Étudier un projet d'aménagement d'un Itinéraire de promenade et de randonnée (IPR)

Descriptif

Analyser la pertinence et l'intérêt du projet en lien avec la situation des itinéraires déjà existants

Modalités d'accompagnement

- ▶ Diagnostic partagé avec les collectivités et les utilisateurs
- ▶ Opportunité du projet et connexion avec les itinéraires existants
- ▶ Dimensionnement technique et géographique du projet

Livrables

Étude de faisabilité avec proposition d'intégration ou non du projet au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Visite sur le terrain et échanges avec les agents du Département
- ▶ Orientation vers le dispositif d'aides pour la mise en œuvre après inscription au PDIPR

Contacts

Département
de la Gironde
Direction des sports
et de la vie associative
Service du
développement
maîtrisé des sports
de nature

Céline DRISSI
Cheffe du service
du développement
maîtrisé des sports
de nature
☎ 05 56 99 65 75
✉ dgaj-dslva@gironde.fr

Contactez la Maison
du Département
Pôles Jeunesse
Territoriaux
(voir p. 239)

Mettre en œuvre un fauchage raisonné des bords de route

Descriptif

Connaître les conditions et les principes de mise en œuvre d'une politique de gestion raisonnée d'un patrimoine de dépendances vertes de bord de route

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec la Maison du Département des Mobilités locale afin de collecter les données sur les pratiques actuelles de la collectivité
- ▶ Conseils afin d'élaborer un programme de gestion des dépendances vertes prenant en compte les enjeux environnementaux

Livrables

Document de communication adapté à la collectivité sur la thématique de la gestion raisonnée des dépendances vertes

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents (plan de fauchage, fréquence, matériel utilisé, hauteur de coupe...)

Contacts

Département
de la Gironde
Direction des
Infrastructures
✉ dgat-di@gironde.fr

Contactez la Maison
du Département des
Mobilités de votre
secteur (voir p. 241)

Gironde ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@
gironderessources.fr

Promouvoir les mobilités alternatives auprès des acteurs du territoire



NOUVEAU SUR DEVIS

Descriptif

Implanter des équipements de mobilité alternative et être accompagné pour la mutation de sa flotte vers des véhicules propres

Modalités d'accompagnement

- ▶ Appui à l'implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques à usage public ou privé (parking ateliers municipaux...) et/ou de station au biogaz
- ▶ Exploitation des équipements
- ▶ Groupement d'achat ou de location de véhicules électriques ou au biogaz
- ▶ Communication et information sur les avantages à convertir une flotte et les aides financières

Livrables

- ▶ Infrastructure de recharge électrique ou station au biogaz
- ▶ Étude de faisabilité technico-économique de conversion de flotte

Conditions de réalisation

- ▶ Intervention en référence au parc existant d'IRVE et au schéma départemental et régional des station GNV (Gaz Naturel pour Véhicules)
- ▶ Présence de potentiels utilisateurs à proximité
- ▶ Présence du réseau d'électricité et de gaz
- ▶ Foncier disponible

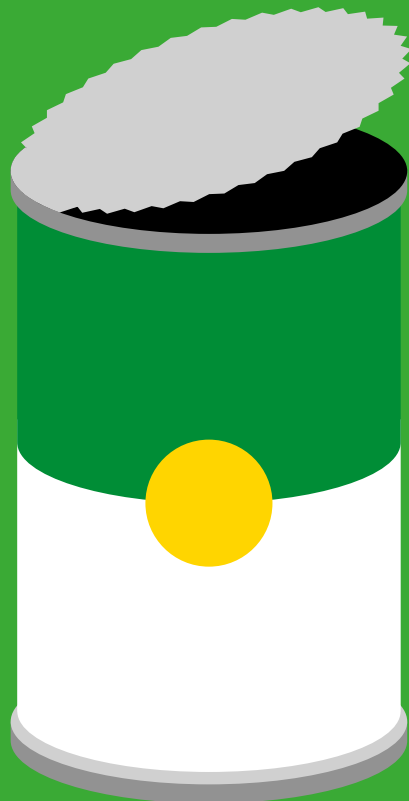
Contacts

SDEEG (Syndicat
Départemental
d'Énergie et
Environnement
de la Gironde)

Nathalie LALANNE
Chargée de projets
mobilité alternative
☎ 05 56 16 85 58
✉ nathalie.lalanne
@sdeeg33.fr

5.

Risques Sécurité



Bénéficiaire de conseils, audits et formations dans le domaine de la sécurité sanitaire

Descriptif

- ▶ Être informé et conseillé sur la thématique de la sécurité sanitaire des aliments, des eaux, de l'animal et du végétal et sur les dangers sanitaires
- ▶ Être accompagné dans la mise en place des autocontrôles conformément à la réglementation
- ▶ Bénéficier d'audits sur site et de formations

Modalités d'accompagnement

- ▶ Participation à un entretien ou réunion de travail pour définir les besoins, faire un état des lieux et proposer des actions. Visite sur site si nécessaire
- ▶ Propositions de prestations de prélèvements et d'analyses et aide à l'interprétation des résultats
- ▶ Propositions d'audit de fonctionnement et accompagnement pour les actions correctives
- ▶ Plans de formation sur mesure
- ▶ Accompagnement dans les relations avec des prestataires et services officiels de contrôle

Livrables

- ▶ Stratégies d'échantillonnage pour les autocontrôles
- ▶ Rapport d'audit (la maîtrise des températures, bonnes pratiques d'hygiène, locaux, traçabilité, suivi qualité, les points techniques et d'usage pour les prélèvements légionelles)
- ▶ Support de formation
- ▶ Plans de Maîtrise sanitaire
- ▶ Rapport d'essais avec résultats de mesures et d'analyses, déclaration de conformité en regard de la réglementation en vigueur, conseil sur les résultats et actions correctives

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Travail dans un cadre réglementaire et sous agréments ministériels
- ▶ Prélèvements et analyses sous accréditations COFRAC Formation selon référencement DATADOCK
- ▶ Premiers conseils gratuits, autres prestations soumises à devis

Contacts

Laboratoire
départemental
d'analyses (LDA33)

Hygiène Alimentaire,
Hydrologie,
Environnement,
Audit et Formations
33 avenue
Dr Schweitzer
33600 PESSAC
☎ 05 57 35 01 90

Santé Animale
et Santé Végétale
71 Avenue Edouard
Bourlaux,
Domaine de la grande
Ferrade
33882 VILLENAVE
D'ORNON
☎ 05 56 23 94 83
✉ lda33@gironde.fr

Développer une stratégie de gestion des risques majeurs

Descriptif

- ▶ Être informé sur la gestion des risques majeurs pouvant concerner le territoire, les enjeux, les données existantes et manquantes
- ▶ Connaître le cadre réglementaire, le rôle des acteurs, les outils de gestion (Plan de Continuité d'Activité, Plan Communal de Sauvegarde)
- ▶ Définir les besoins et mettre en place des opérations de réduction du risque
- ▶ Réaliser un retour d'expérience suite à un événement et améliorer sa gestion de crise

Modalités d'accompagnement

1. AMO conseil et stratégie : participation à une réunion pour définir le besoin et l'état des lieux, information sur le cadre réglementaire, le rôle et la responsabilité des acteurs, les outils de gestion (PCA / PCS) et de financement, planifier les actions à entreprendre
2. AMO projet : programmation des opérations, rédaction des marchés, aide à la recherche de financements
3. AMO exécution : production cartographique de sensibilisation aux risques, suivi de l'exécution des opérations
4. Ateliers de sensibilisation à la gestion de crise (PCS /PCA)
5. Accompagnement à la réalisation d'un retour d'expérience de gestion de crise (RETEX)

Livrables

- ▶ Compte-rendu de réunion recensant les besoins et les actions à mettre en œuvre
- ▶ Cartographie des risques du territoire
- ▶ Marchés

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Prestation gratuite soumise à l'adhésion du demandeur à Gironde Ressources : 1
- ▶ Prestations soumises aux conditions définies par le Département : 2, 3, 4, 5

Contacts

Département
de la Gironde
Direction de la
valorisation des
ressources et des
territoires
Service de la
valorisation de
l'espace et de la
politique
du risque

Séverine PASCAL
Cheffe du service
☎ 05 56 99 54 63
✉ s.pascal@gironde.fr

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@
gironderessources.fr

Bénéficiaire d'un diagnostic de vulnérabilité aux inondations des bâtiments publics

Descriptif

Être informé sur le cadre réglementaire et sur l'intérêt de réaliser des diagnostics de vulnérabilité des bâtiments en zone inondable

Modalités d'accompagnement

1. Participation à une réunion de travail pour présenter les diagnostics de vulnérabilité, planifier les actions à entreprendre
2. Mise à disposition du guide méthodologique élaboré par le Département
3. Recensement des besoins
4. Mise à disposition de cahiers des charges « type »
5. Suivi du bureau d'étude
6. Conseil/ contrôle sur le rapport de diagnostic

Livrables

- ▶ Guide méthodologique
- ▶ Cahier des charges « type »

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Prestations gratuites soumises à l'adhésion du demandeur à Gironde Ressources : 1 et 2
- ▶ Prestations soumises à devis : 3 à 6

Contacts

Département
de la Gironde
Direction de la
valorisation des
ressources et des
territoires
Service de la
valorisation de
l'espace et de la
politique du risque

Séverine PASCAL
Cheffe du service
☎ 05 56 99 54 63
✉ s.pascal@gironde.fr

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@
gironderessources.fr

Gérer les infrastructures de protection contre les inondations (réseau pluvial - système d'endiguement - bassin de retenue)

Descriptif

- ▶ Bénéficier d'informations générales et de conseils sur les obligations réglementaires, sur les compétences de gestion des infrastructures (GEMAPI, GEPU, ruissellement), sur les outils de gestion (études de danger, visites techniques, consignes de surveillance...), sur les outils financiers et fonciers, sur les contraintes liées à la réalisation de travaux.
- ▶ Être accompagné pour la mise en place de logiciels métiers

Modalités d'accompagnement

1. AMO conseil et stratégie : participation à des réunions de travail avec la collectivité pour définir le besoin, faire un état des lieux, information sur le cadre réglementaire, le rôle et la responsabilité des acteurs, les outils de gestion et de financement, planifier les actions à entreprendre
2. AMO projet : programmation des opérations, rédaction des marchés (dont maîtrise d'œuvre), aide à la recherche de financements
3. AMO exécution : production cartographique de sensibilisation au risque d'inondation pour aider à la décision, suivi de l'exécution des opérations

Livrables

- ▶ Compte-rendu de réunion
- ▶ Cartographie du risque inondation du territoire de la collectivité concernée
- ▶ Marchés

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Prestation gratuite soumise à l'adhésion du demandeur à Gironde Ressources : 1
- ▶ Prestations soumises à devis : 2, 3
- ▶ Fourniture d'information sur les digues

Contacts

Département de la Gironde
Direction de la valorisation des ressources et des territoires
Service de la valorisation de l'espace et de la politique du risque

Séverine PASCAL
Cheffe du service
☎ 05 56 99 54 63
✉ s.pascal@gironde.fr

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Avoir un avis réglementaire en matière de protection de la forêt contre les incendies

Descriptif

- ▶ Bénéficier d'un avis relatif à l'application du règlement interdépartemental de protection de la forêt contre les incendies, dans les domaines suivants :
 - Emploi du feu (incinération) dans les espaces exposés
 - Débroussaillage
 - Détermination du niveau de vigilance
- ▶ Être conseillé techniquement sur les questions de gestion de l'interface forêt/ habitat et l'implantation dans le massif d'installations particulières (éoliennes, etc.)

Modalités d'accompagnement

- ▶ Avis et études de dossier
- ▶ Reconnaissances de terrain

Livrables

- Réponse aux services instructeurs selon les délais suivants :
- incinérations : 10 jours
 - autres dossiers : 1 mois

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Avis rendu dans le cadre d'une procédure réglementaire
- ▶ Pour les incinérations, avis rendu :
 - Seulement sur les communes forestières
 - Sous réserve d'envoi de la demande au minimum 10 jours avant la date prévue du brûlage

Contacts

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)
Groupement opération prévision
☎ 05 56 01 84 40
✉ direction@sdis33.fr

Avoir un avis réglementaire sur les risques industriels

Descriptif

- ▶ Bénéficier d'une étude des dossiers de permis de construire et de la procédure environnementale des installations classées pour la protection de l'environnement
- ▶ Prendre en compte l'accessibilité des secours et la défense incendie
- ▶ Être conseillé en cas de sinistre pour une action efficace en matière de protection des personnes, des biens et de l'environnement
- ▶ Garantir des conditions de sécurité satisfaisantes pour les personnels des services de secours intervenant sur les installations étudiées

Modalités d'accompagnement

- ▶ Études de dossier et réunions techniques avec l'organisateur industriel, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et de la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Gironde (DDPP)
- ▶ Préparation et animation d'exercices organisés sur site industriel en relation avec l'exploitant et avec les services de la Préfecture lorsqu'il s'agit d'exercices de Plan particulier d'intervention (PPI) ou relevant de l'organisation l'Organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC)

Livrables

- ▶ Avis technique rendu sous un délai d'un mois
- ▶ Montage des exercices planifiés selon une programmation pluriannuelle ou à la demande de la préfecture (3 à 4 réunions de travail par exercice)

Conditions de réalisation de la prestation

Avis rendu dans le cadre d'une procédure réglementaire

Contacts

SDIS (Service
Départemental
d'Incendie et
de Secours)
Groupement opération
prévision
☎ 05 56 01 84 40
✉ direction@sdis33.fr

Avoir un avis réglementaire sur les risques naturels (hors feu de forêt)

Descriptif

- ▶ Bénéficier d'une étude des dossiers des plans de prévention des risques
- ▶ Être conseillé dans la conception des dispositifs de l'Organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) inondation en relation avec la Préfecture et l'organisation d'exercices sur cette thématique
- ▶ Bénéficier de retours d'expérience sur des événements climatiques marquants

Modalités d'accompagnement

- ▶ Participation aux réunions organisées par les services de l'État
- ▶ Retours d'expérience communiqués sur demande des autorités

Livrables

Retours d'expériences livrables 3 mois après l'événement

Conditions de réalisation de la prestation

Avis rendu dans le cadre d'une procédure réglementaire

Contacts

SDIS (Service
Départemental
d'Incendie et
de Secours)
Groupement opération
prévision
☎ 05 56 01 84 40
✉ direction@sdis33.fr

Bénéficiaire d'informations et de conseils sur les carrières souterraines

Descriptif

- ▶ Être informé et conseillé sur les carrières souterraines (données existantes, acteurs, cadre réglementaire)
- ▶ Bénéficiaire d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour les études géotechniques et les travaux de confortement des carrières souterraines

Modalités d'accompagnement

- ▶ Fourniture des données cartographiques et/ou historiques existantes sur les carrières souterraines
- ▶ Présentation du contexte réglementaire lié aux carrières souterraines
- ▶ Visite de terrain éventuelle avec le bureau des carrières souterraines
- ▶ Assistance à la maîtrise d'ouvrage pour les études géotechniques et les travaux de confortement des carrières souterraines :
 - Aide à la définition de l'étude ou des travaux à réaliser
 - Identification des prestataires à mobiliser (géomètres, bureaux d'études, entreprises de travaux)
 - Accompagnement dans la rédaction du cahier des charges pour la consultation des entreprises

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture d'informations relatives à la zone d'étude ou de travaux (références cadastrales, plan de situation)

Contacts

Departement de la Gironde
Direction des infrastructures
Bureau des carrières souterraines
☎ 05 56 99 35 29
✉ dgat-di-pprog@gironde.fr

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Avoir un avis réglementaire sur la sécurité des manifestations publiques

Descriptif

- ▶ Bénéficiaire d'une étude des dossiers de manifestations publiques (sportive, culturelle ou commerciale) soumis par les organisateurs, aux maires ou à la Préfecture pour autorisation. Le SDIS se prononce dans les domaines suivants :
 - qualité et dimensionnement du Dispositif prévisionnel de secours (DPS)
 - accessibilité et distribution des secours
 - procédure d'engagement des secours publics en cas d'accident
 - dispositions de sécurité en matière de feu d'artifice
- ▶ Compléter le dispositif de sécurité pour les manifestations d'ampleur par la mise en place d'un détachement préventif de sapeurs-pompiers

Modalités d'accompagnement

- ▶ Études de dossier et réunions techniques avec l'organisateur et la mairie
- ▶ Détachement préventif comportant des moyens matériels et humains en complément des DPS organisateurs

Livrables

Avis technique et plan d'organisation

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Prestation gratuite pour les études de dossiers
- ▶ Transmission du dossier au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) au moins un mois avant la date de la manifestation
- ▶ Détachements préventifs éventuellement payants
- ▶ Avis rendu dans le cadre d'une procédure réglementaire

Contacts

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)
Groupement opération prévision
☎ 05 56 01 84 40
✉ direction@sdis33.fr

Prévenir le risque inondation



NOUVEAU

Descriptif

Être accompagné dans la définition de son programme et des actions à engager à l'échelle d'un territoire, d'un bassin versant ou à l'occasion d'une étude plus ponctuelle dans la gestion du risque inondation

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le porteur de projet pour comprendre ses attentes
- ▶ Information du bénéficiaire sur les études connues de la DDTM et les documents opposables en termes de connaissance et de gestion des risques existants sur le secteur d'étude
- ▶ Participation à des réunions de travail
- ▶ Relecture critique de documents produits
- ▶ Présentation des dispositifs Etat mobilisables et accompagnement éventuel dans l'élaboration d'un dossier de demande de subvention au titre du Fonds de prévention des risques majeurs (PRNM) dit "Fonds Barnier"

Livrables

- ▶ Note de cadrage en tant que de besoin
- ▶ Avis sur les documents produits
- ▶ Formalisation de la recevabilité pour les demandes de subvention État

Conditions de réalisation

- ▶ Sur saisine du porteur de projet (collectivité, syndicat mixte)
- ▶ Dans le cadre d'une animation du projet structurée

Contacts

DDTM (Direction
Départementale des
Territoires et de la Mer
de la Gironde)

Françoise ROSE
Adjointe à la cheffe
de service Risques et
Gestion de Crise
☎ 05 56 93 31 97
✉ francoise.rose
@gironde.gouv.fr

Maitriser la gestion du risque inondation



NOUVEAU

Descriptif

- ▶ Être informé sur la gestion du risque inondation concernant le territoire, les enjeux, identifier les données existantes et manquantes
- ▶ Connaître le cadre réglementaire, notamment vis-à-vis de la gestion des ouvrages de protection contre les inondations, le rôle des acteurs, les outils de gestion
- ▶ Définir les besoins et mettre en place des opérations de réduction du risque inondation

Modalités d'accompagnement

1. AMO conseil et stratégie : participation à des réunions de travail avec la collectivité pour définir le besoin, faire un état des lieux, information sur le cadre réglementaire, le rôle et la responsabilité des acteurs, les outils de gestion et de financement, planifier les actions à entreprendre
2. AMO projet : programmation des opérations, rédaction des marchés, aide à la recherche de financements
3. AMO exécution : production cartographique de sensibilisation au risque d'inondation pour aider à la décision, suivi de l'exécution des opérations

Livrables

- ▶ Compte-rendu de réunion
- ▶ Cartographie du risque inondation du territoire de la collectivité concernée
- ▶ Marchés

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Prestation gratuite soumise à l'adhésion du demandeur à Gironde Ressources : 1
- ▶ Prestations soumises aux conditions restant à définir par le Département : 2, 3
- ▶ Lettre de saisine signée

Contacts

Département
de la Gironde
Direction de la
Valorisation des
Ressources et des
Territoires

Séverine PASCAL
Cheffe de Service
☎ 05 56 99 54 63
✉ s.pascal@gironde.fr

Connaître les obligations légales de débroussaillage



NOUVEAU

Descriptif

- ▶ Être conseillé dans la contrôle de la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage (La Gironde, classée à haut risque feux de forêts, est le premier département français en nombre annuel de départs de feu)
- ▶ Connaître les obligations légales de débroussaillage pour limiter le nombre de départ de feux et leur propagation dans les zones d'interface forêt-urbanisation

Modalités d'accompagnement

- ▶ Échanges pour présenter le règlement interdépartemental de protection de la forêt contre l'incendie (RIPFCI) et les Obligations Légales de Débroussaillage(OLD)
- ▶ Présentation des obligations des collectivités gestionnaires d'infrastructures, et des pouvoirs de police du maire en matière de DFCI
- ▶ Accompagnement dans la mise en œuvre de plans de contrôle de la mise en œuvre des OLD sur leur territoire, en relation avec les associations syndicales autorisées de DFCI, l'ARDFCI et le SDIS
- ▶ Accompagnement technique des collectivités gestionnaires d'infrastructures routières dans la mise en œuvre des OLD

Livrables

- ▶ Appui réglementaire
- ▶ Réunion de présentation et d'explication à l'exécutif et aux services techniques
- ▶ Appui technique

Conditions de réalisation

Prestation gratuite

Contacts

DDTM (Direction
Départementale des
Territoires et de la Mer
de la Gironde)

Olivier ROGER
Chef du service
agriculture, forêt et
développement rural
☎ 05 56 24 85 49
✉ olivier.roger@
gironde.gouv.fr

Être accompagné pour identifier les maladies et les ravageurs



NOUVEAU

Descriptif

- ▶ Disposer de conseils sur la thématique végétale
- ▶ Réaliser un diagnostic à distance à partir de photographies numériques de symptômes de plantes malades via l'application DI@GNO-VIEW
- ▶ Être informé sur des méthodes de protection respectueuses de l'environnement

Modalités d'accompagnement

- ▶ Réalisation du diagnostic, identification des causes
- ▶ Conseils sur l'évolution de la problématique et en traitements phytosanitaires respectueux de l'environnement
- ▶ Propositions de prestations complémentaires à partir de végétaux et analyses, aide à l'interprétation des résultats
- ▶ Visite sur site
- ▶ Formations sur la méthodologie du diagnostic végétal afin d'enseigner les bons réflexes face aux problématiques sanitaires végétales

Livrables

- ▶ Rapport de diagnostic phytosanitaire
- ▶ Lien vers le portail e-phytia de l'INRAE permettant d'accéder gratuitement à des connaissances scientifiques sur l'identification des maladies et ravageurs de nombreuses cultures ainsi que la gestion des problématiques phytosanitaires en donnant accès à des méthodes de lutte alternative et aux pratiques de Biocontrôle

Conditions de réalisation

- ▶ S'inscrire sur le site e-phytia ou télécharger l'application DI@GNO-VIEW
- ▶ Remplir la fiche descriptive de la problématique terrain, la répartition des plantes malades et les symptômes observés
- ▶ Gratuité pour le conseil si symptômes caractéristiques, prestations complémentaires selon tarification en vigueur votée par le Département

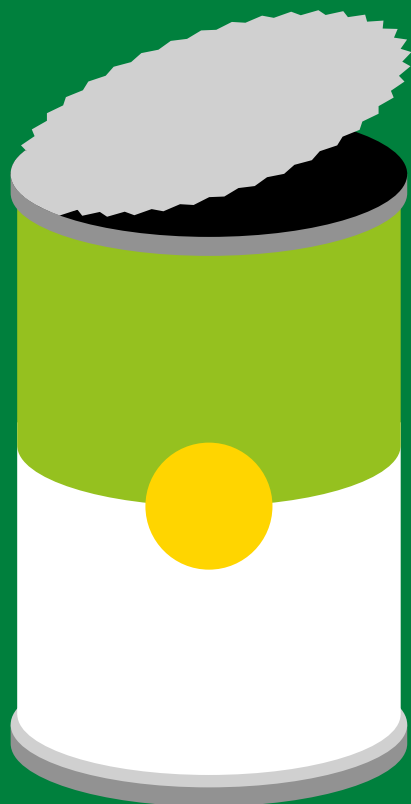
Contacts

Laboratoire
Départemental
d'Analyses (LDA33)
Hygiène Alimentaire,
Hydrologie,
Environnement, Audit
et Formations
33 avenue
Dr Schweitzer 33600
PESSAC
☎ 05 57 35 01 90

Santé Animale et Santé
Végétale
71 Avenue Edouard
Bourlaux, Domaine
de la grande Ferrade
CS20032
33882 VILLENAVE
D'ORNON Cedex
☎ 05 56 23 94 83
✉ lda33@gironde.fr

6.

Développement économique Agriculture Tourisme



Etre accompagné dans le montage d'un projet de développement local dédié aux services et aux activités de proximité

Descriptif

- ▶ Identifier les problématiques, les enjeux et objectifs en matière de développement économique territorial et de maintien des services commerciaux ruraux
- ▶ Bénéficier d'une aide à la qualification et à la construction du projet de développement économique du territoire
- ▶ Être accompagné sur les projets d'attractivité et de cohésion territoriale

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le conseiller en développement économique et/ou le conseiller en développement territorial
- ▶ Accompagnement pour la formalisation du projet et son suivi
- ▶ Mise en relation avec les organismes ressources en matière de développement économique
- ▶ Organisation d'une rencontre avec les partenaires identifiés

Livrables

Compte-rendu avec préconisations visant à préciser les objectifs du projet et les conditions de sa réalisation.

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents relatifs au projet

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Omar SEGHROUCHNI
Conseiller action
économique
✉ o.seghrouchni@gironderessources.fr

Lancer une réflexion sur l'aménagement commercial

Descriptif

- ▶ Être accompagné pour garantir un développement commercial équilibré, maîtrisé, durable et négocié
- ▶ Redynamiser le cœur marchand commercial

Modalités d'accompagnement

- ▶ Contact avec le conseiller en développement chargé des Orientations départementales d'aménagement commercial (ODAC33)
- ▶ Recueil des besoins et présentation des dispositifs d'aide aux études mobilisables au Département
- ▶ Accompagnement à la rédaction du cahier des charges pour la réalisation d'une étude :
 - d'impact de projet
 - de stratégie d'aménagement
 - de redynamisation
 - de programmation
- ▶ Accompagnement technique dans le suivi de l'étude pilotée par le maître d'ouvrage

Conditions de réalisation de la prestation

Prise en compte des orientations départementales d'aménagement commercial (ODAC33)

Contacts

Département
de la Gironde
Direction des
coopérations et du
développement des
territoires
Service de
l'agriculture, du foncier
et du tourisme

Florence BARADAT
Cheffe de service
☎ 05 56 99 33 33
✉ florence.baradat@gironde.fr

Nathalie PERROT
✉ n.perrot@gironde.fr
✉ dgat-dcdt-saft@gironde.fr

Accompagner et structurer une filière économique



SUR DEVIS

Descriptif

Renforcer le potentiel économique à travers l'identification des filières du territoire et de la mise en place d'un plan d'actions

Modalités d'accompagnement

- ▶ Identification des activités spécifiques au territoire et structuration des filières locales à potentiel
- ▶ Redynamisation des filières locales en manque de développement
- ▶ Définition des conditions d'accueil nécessaire pour la structuration d'une filière
- ▶ Identification et interaction entre les différentes filières locales pour valoriser l'image du territoire (marketing territorial)
- ▶ Valorisation des filières locales en les accompagnant en fonction de leurs spécificités sur le territoire
- ▶ Proposition de plans d'actions d'accompagnement et de développement de ces filières en fonction des besoins spécifiques (enjeux de modernisation, de recrutement, d'innovation)

Livrables

Rapport sur les préconisations visant à préciser les objectifs du projet et les conditions de sa réalisation

Conditions de réalisation de la prestation

Prestation soumise à devis

Contacts

CCIBG (Chambre
de Commerce
et d'Industrie
Bordeaux Gironde)

Laurent PUTZ
Responsable
Développement
des Territoires
☎ 05 56 79 52 71
06 13 93 69 36
✉ lputz@bordeauxgironde.cci.fr

Chambre de Métiers et
de l'Artisanat
Nouvelle-Aquitaine-
Gironde (CMANA 33)

Marilys RICHARD
Responsable
de service
Développement
économique
☎ 05 56 99 99 43
06 08 01 64 57
✉ marilyns.richard@cmbordeaux.fr

Mettre en place une Commission d'Indemnisation Amiable (CIA)



SUR DEVIS

Descriptif

Être accompagné dans la mise en place d'une Commission d'Indemnisation Amiable (CIA) dans le cadre de travaux occasionnant une gêne anormale et durable aux professionnels, au travers des actions suivantes :

- étude financière préalable
- appui à la rédaction du règlement d'intervention
- instruction des dossiers de demande d'indemnisation des préjudices commerciaux
- avis et proposition de montant d'indemnisation

Modalités d'accompagnement

- ▶ Étude préalable à la mise en place d'une Commission d'indemnisation amiable (CIA) :
 - identification du périmètre et du planning des travaux
 - rencontre des commerçants/ collecte des données des entreprises
 - comparaison de cas de commerçants ayant subi des travaux similaires sur d'autres communes
 - analyse croisée des informations
 - présentation des estimations à la collectivité locale
 - accompagnement et conseils dans la mise en place d'outils
- ▶ Appui à la rédaction du règlement d'intervention
- ▶ Accompagnement dans la mise en place :
 - instruction des dossiers entreprises
 - présentation des dossiers en commission
- ▶ Accompagnement complémentaire :
 - courriers aux organismes sociaux
 - réunions avec les commerçants
 - conseils sur les panneaux de signalisation...

Conditions de réalisation de la prestation

Prestation soumise à devis

Contacts

CCIBG (Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde)

Laurent PUTZ
Responsable Développement des Territoires
☎ 05 56 79 52 71
06 13 93 69 36
✉ lputz@bordeauxgironde.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine-Gironde (CMANA 33)

Marilys RICHARD
Responsable de service Développement économique
☎ 05 56 99 99 43
06 08 01 64 57
✉ marilys.richard@cm-bordeaux.fr

Étudier les opportunités de création ou développement d'une Zone d'Activités économiques (ZAE)



SUR DEVIS

Descriptif

Définir la stratégie de création ou de requalification d'une ZAE

Modalités d'accompagnement

- ▶ Diagnostic économique du territoire :
 - éléments de cadrage global
 - attractivité économique du territoire et potentialité du site
- ▶ Étude d'opportunité d'une approche filière :
 - définition du potentiel d'accueil des Zones d'activités économiques (ZAE)
 - définition d'une stratégie d'accueil pour le territoire
- ▶ Appui à la programmation :
 - préconisation sur l'aménagement et le fonctionnement de la Zone d'activités économiques (ZAE)
 - définition des modes de gestions et niveaux de loyers adaptés
 - conditions d'engagement financier
- ▶ Accompagnement à la sélection des dossiers :
 - suivi et coaching des entreprises sélectionnées

Conditions de réalisation de la prestation

Prestation soumise à devis

Contacts

CCIBG (Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde)

Laurent PUTZ
Responsable Développement des Territoires
☎ 05 56 79 52 71
06 13 93 69 36
✉ lputz@bordeauxgironde.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine-Gironde (CMANA 33)

Marilys RICHARD
Responsable de service Développement économique
☎ 05 56 99 99 43
06 08 01 64 57
✉ marilys.richard@cm-bordeaux.fr

Définir et développer son potentiel économique



SUR DEVIS

Descriptif

Disposer d'un document permettant de définir les orientations politiques et économiques du territoire

Modalités d'accompagnement

- ▶ DIAGNOSTIC :
 - analyse sociodémographique
 - structure et dynamique économique
 - stratégie foncière
- ▶ STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :
 - définition d'au moins trois scénarios de développement territorial. Chacun bénéficie d'une analyse prospective à 20 ans
 - proposition de fiches actions opérationnelles
- ▶ COMMUNICATION :
 - positionnement, image et stratégie de communication autour de développement économique du territoire

Conditions de réalisation de la prestation

Prestation soumise à devis

Contacts

CCIBG (Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde)

Laurent PUTZ
Responsable
Développement
des Territoires
☎ 05 56 79 52 71
06 13 93 69 36
✉ lputz@bordeauxgironde.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Nouvelle-Aquitaine-
Gironde (CMANA 33)

Marilys RICHARD
Responsable
de service
Développement
économique
☎ 05 56 99 99 43
06 08 01 64 57
✉ marilys.richard@cm-bordeaux.fr

Dynamiser les activités commerciales et artisanales du centre-bourg



SUR DEVIS

Descriptif

- ▶ Comprendre le fonctionnement commercial du territoire
- ▶ Définir et mettre en œuvre un projet global de revitalisation commerciale et artisanale

Modalités d'accompagnement

- ▶ Analyse du contexte urbain, de l'offre commerciale, l'environnement concurrentiel et le fonctionnement commercial actuel
- ▶ Connaissance des caractéristiques de consommation, typologie de clientèle et comportement d'achat des ménages
- ▶ Appréhension des principales attentes des artisans-commerçants et des consommateurs
- ▶ Analyse des problématiques liées à la vacance commerciale
- ▶ Proposition de scénarios de développement commercial
- ▶ Préconisation des actions à mettre en place

Conditions de réalisation de la prestation

Prestation soumise à devis

Contacts

CCIBG (Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde)

Laurent PUTZ
Responsable
Développement
des Territoires
☎ 05 56 79 52 71
06 13 93 69 36
✉ lputz@bordeauxgironde.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Nouvelle-Aquitaine-
Gironde (CMANA 33)

Marilys RICHARD
Responsable
de service
Développement
économique
☎ 05 56 99 99 43
06 08 01 64 57
✉ marilys.richard@cm-bordeaux.fr

Étudier l'opportunité de créer une pépinière d'entreprises - un tiers lieux - un espace de coworking



SUR DEVIS

Descriptif

Définir la stratégie pour l'implantation d'une pépinière, un tiers-lieux ou un espace de coworking et valider sa viabilité économique

Modalités d'accompagnement

- Définition du potentiel économique du projet à partir de l'analyse de la dynamique économique du territoire ainsi que celle de l'offre présente et de la stratégie de développement
- Proposition de scénarios : type de structure, parties prenantes, typologie d'activités accueillies, services à intégrer, aménagement
- Montage du projet : définition de la typologie du lieu, sa taille, modèle d'encadrement, rentabilité économique, accompagnement à la rédaction des clauses, détermination des conventions d'occupation

Conditions de réalisation de la prestation

Prestation soumise à devis

Contacts

CCIBG (Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde)

Laurent PUTZ
Responsable
Développement
des Territoires
☎ 05 56 79 52 71
06 13 93 69 36
✉ lputz@bordeauxgironde.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine-Gironde (CMANA 33)

Marilys RICHARD
Responsable
de service
Développement
économique
☎ 05 56 99 99 43
06 08 01 64 57
✉ marilys.richard@cm-bordeaux.fr

Étudier et accompagner l'implantation d'un projet commercial ou artisanal



SUR DEVIS

Descriptif

- Analyser le potentiel de développement commercial ou artisanal de sa collectivité
- Vérifier la faisabilité d'un projet d'implantation commerciale ou artisanale (multiservices, épicerie, boulangerie...)

Modalités d'accompagnement

- Données de cadrage France et Gironde
- Analyse de l'environnement du projet
- Définition de la zone de chalandise en fonction de la situation géographique du projet, des comportements de consommation des ménages et de la concurrence présente
- Description du profil sociodémographique des habitants
- Analyse des potentiels de développement
- Plan de merchandising : répartition des activités et des cellules commerciales
- Définition des conditions d'exploitation
- Appui à la recherche de candidats
- Accompagnement du nouveau commerçant/artisan pendant la 1ère année d'activité

Conditions de réalisation de la prestation

Prestation soumise à devis

Contacts

CCIBG (Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde)

Laurent PUTZ
Responsable
Développement
des Territoires
☎ 05 56 79 52 71
06 13 93 69 36
✉ lputz@bordeauxgironde.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine-Gironde (CMANA 33)

Marilys RICHARD
Responsable
de service
Développement
économique
☎ 05 56 99 99 43
06 08 01 64 57
✉ marilys.richard@cm-bordeaux.fr

Accompagner l'implantation ou la dynamisation d'un marché



SUR DEVIS

Descriptif

Être accompagné pour l'implantation ou la restructuration d'un marché non sédentaire.

Modalités d'accompagnement

► DIAGNOSTIC

- analyse de l'offre et du fonctionnement commercial
- analyse de la consommation, typologie de clientèle et du comportement d'achat
- mesure du potentiel économique
- analyse de la demande des résidents
- analyse du site
- préconisation sur la nature des activités à implanter et sur l'organisation et le fonctionnement

► MISE EN PLACE OPERATIONNELLE DU MARCHE

Volet réglementaire :

- choix du mode de gestion du marché
- rédaction du règlement du marché
- mise en place de la commission paritaire

Volet « terrain » :

- recherche et choix des commerçants non sédentaires
- professionnalisation du receveur-placier
- gestion des déchets, hygiène et sécurité alimentaire

Conditions de réalisation de la prestation

Prestation soumise à devis

Contacts

CCIBG (Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde)

Laurent PUTZ
Responsable
Développement
des Territoires
☎ 05 56 79 52 71
06 13 93 69 36
✉ lputz@bordeauxgironde.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine-Gironde (CMANA 33)

Marilys RICHARD
Responsable
de service
Développement
économique
☎ 05 56 99 99 43
06 08 01 64 57
✉ marilys.richard@cm-bordeaux.fr

Anticiper et accompagner les initiatives en matière d'aménagement commercial



SUR DEVIS

Descriptif

- Disposer d'une analyse permettant de mettre en place une stratégie de développement commerciale
- Définir les orientations à mettre en place

Modalités d'accompagnement

- Diagnostic
- Données de cadrage géographique et sociodémographique
- Analyse de la qualité et de la diversité de l'offre commerciale, des comportements d'achats, de la typologie de clientèle et de la consommation des ménages du territoire
- Identification des potentiels de développement
- Environnement urbain et sociodémographique
- Calcul du marché potentiel complémentaire en lien avec le développement de nouvelles zones résidentielles
- Estimation du marché pouvant être capté en intégrant les projets commerciaux
- Stratégies de développement commercial et définition de scénarii

Conditions de réalisation de la prestation

Prestation soumise à devis

Contacts

CCIBG (Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde)

Laurent PUTZ
Responsable
Développement
des Territoires
☎ 05 56 79 52 71
06 13 93 69 36
✉ lputz@bordeauxgironde.cci.fr

Créer ou structurer une association de commerçants



SUR DEVIS

Descriptif

- ▶ Créer, fédérer et structurer les associations de commerçants et d'artisans pour dynamiser le commerce
- ▶ Donner une image dynamique et attirer de nouveaux commerces et habitants

Modalités d'accompagnement

- ▶ Évaluation des besoins et définition des objectifs
- ▶ Aide au lancement : étapes de création d'une association
- ▶ Mise en réseau avec d'autres présidents d'associations

Livrables

- ▶ Kit de création : modèles de documents clés en main
- ▶ Kit associatif : bonnes pratiques en matière de création, animations et communication
- ▶ Préconisations et plan d'actions

Conditions de réalisation de la prestation

Prestation soumise à devis

Contacts

CCIBG (Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde)

Laurent PUTZ
Responsable
Développement des Territoires
☎ 05 56 79 52 71
06 13 93 69 36
✉ lputz@bordeauxgironde.cci.fr

Connaitre le tissu économique



NOUVEAU

Descriptif

- ▶ Bénéficier d'éléments qui permettent de présenter une synthèse d'indicateurs chiffrés en vue de déterminer les principales caractéristiques économiques du territoire
- ▶ Disposer d'indicateurs complémentaires permettant d'aller plus loin dans l'observation et l'analyse

Modalités d'accompagnement

- ▶ Contact avec un référent en vue de bénéficier d'un diagnostic
- ▶ Aide à la rédaction de documents stratégiques

Livrables

Synthèse de l'analyse du tissu économique du territoire

Contacts

Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde (CCI)

Laurent PUTZ
Responsable
Développement des Territoires
☎ 05 56 79 52 71
06 13 93 69 36
✉ lputz@bordeauxgironde.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine-Gironde (CMANA 33)

Marilys RICHARD
Responsable de service
Développement économique
☎ 05 56 99 99 43
06 08 01 64 57
✉ marilyns.richard@cm-bordeaux.fr

Étudier les retombées économiques d'un équipement ou d'un événement



SUR DEVIS

Descriptif

Mesurer les retombées économiques locales générées par une entreprise, une infrastructure, un événement ou une manifestation

Modalités d'accompagnement

Études d'impact global d'un événement, d'un équipement, d'une entreprise, appuyées sur le calcul de trois revenus générés :

- revenu direct ou impact direct (identification des flux monétaires internes ou externes au territoire qui ont pour origine ou destination la structure étudiée)
- revenu secondaire ou impact indirect (flux financiers qui s'opèrent entre les différents agents économiques, en dehors de la structure étudiée, mais qui résultent de l'existence de la structure)
- revenu local supplémentaire ou impact induit (effet d'entraînement dont bénéficie le territoire résultant, par vagues successives, des deux premiers impacts)

Conditions de réalisation de la prestation

Prestation soumise à devis

Contacts

CCIBG (Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde)

Laurent PUTZ
Responsable
Développement
des Territoires
☎ 05 56 79 52 71
06 13 93 69 36
✉ lputz@bordeauxgironde.cci.fr

Intégrer la fonction de manager de commerce pour dynamiser le territoire



SUR DEVIS

Descriptif

- ▶ Encourager le développement d'activités commerciales et de services comme facteurs d'attractivité
- ▶ Disposer de l'expertise du Réseau des Managers du commerce MANACOM

Modalités d'accompagnement

- ▶ Coordination des actions des acteurs locaux pour harmoniser des projets commerce
- ▶ Accompagnement des managers dans la pratique de leur métier
- ▶ Expertise pour répondre au plus près des besoins

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Prestation soumise à devis
- ▶ Intégration au réseau professionnel des Managers du commerce MANACOM

Contacts

CCIBG (Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux Gironde)

Émilie DUCASSOU
CCI Bordeaux Gironde/
Réseau MANACOM
☎ 06 21 42 25 44
✉ manacom@bordeauxgironde.cci.fr

Mesurer et anticiper l'enjeu de la transmission d'entreprise



SUR DEVIS

Descriptif

- ▶ Identifier les entreprises stratégiques à reprendre afin de conserver les emplois, les savoir-faire et l'offre de service sur les territoires
- ▶ Communiquer sur le potentiel de reprise

Modalités d'accompagnement

- ▶ Identification des entreprises stratégiques à transmettre en fonction :
 - du nombre d'emplois
 - de l'offre sur le territoire
 - de la spécialisation de l'activité
 - du nombre de créations dans cette activité
 - du savoir-faire
 - de leur localisation
- ▶ Définir les priorités des entreprises à transmettre
- ▶ Dispositif d'accompagnement aux entreprises prioritaires
- ▶ Communication auprès des entreprises sur la nécessité de l'anticipation de la transmission
- ▶ Travail sur la mise en relation cédant/repreneur

Conditions de réalisation de la prestation

Prestation soumise à devis

Contacts

CMANA 33 (Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine-Gironde)

Marilys RICHARD
Responsable de service
Développement économique
☎ 05 56 99 99 43
06 08 01 64 57
✉ marilyns.richard@cm-bordeaux.fr

Valoriser la consommation et l'artisanat de proximité



SUR DEVIS

Descriptif

Mettre en place une communication valorisant l'artisanat de proximité

Modalités d'accompagnement

- ▶ Identification des artisans de proximité
- ▶ Identification de l'offre existante locale et distinguer les catégories de service à destination de la population locale ou touristique
- ▶ Valorisation des produits et services spécifiques au territoire : métiers d'art/ production locale de produits alimentaires ou non
- ▶ Signature d'une charte d'engagement en faveur de l'artisanat local « Vivons local Vivons artisanal »
- ▶ Implication des artisans dans cette démarche

Livrables

- ▶ Kit de communication aux artisans « Vivons local Vivons artisanal »
- ▶ Plan de communication à destination du grand public

Conditions de réalisation de la prestation

Prestation soumise à devis

Contacts

CMANA 33 (Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine-Gironde)

Marilys RICHARD
Responsable de service
Développement économique
☎ 05 56 99 99 43
06 08 01 64 57
✉ marilyns.richard@cm-bordeaux.fr

Mettre en œuvre des programmes de développement de circuits courts

Descriptif

- ▶ Identifier les potentialités locales ainsi que les projets de territoires
- ▶ Définir un plan d'actions partagé pour le développement des circuits de proximité en lien avec tous les partenaires
- ▶ Animer les relations entre les collectivités et les producteurs locaux pour créer une dynamique et favoriser un engagement collectif dans la démarche

Modalités d'accompagnement

- ▶ Identification des besoins et des partenaires
- ▶ Mise en relation et coordination des interventions
- ▶ Suivi du projet

Livrables

- ▶ Organisation de rencontres entre les producteurs et les gestionnaires de restauration collective publique
- ▶ Rencontres et visites avec préconisations
- ▶ Aide au montage du dossier et à l'appel à projet

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents relatifs au projet

Contacts

Département de la Gironde
Direction des coopérations et du développement des territoires
Service de l'agriculture du foncier et du tourisme
☎ 05 56 99 33 33
✉ dgat-dcdt-saft@gironde.fr

Gironde Ressources
Anne HERMANN-LORRAIN
Conseillère en développement agricole, alimentaire et circuits courts
Territoire :
Sud Gironde/ Landes des Graves/La Brède
☎ 05 56 99 57 70
✉ a.hermann@gironderessources.fr

Intégrer des clauses d'insertion dans les marchés publics

Descriptif

Bénéficier d'une expertise dans toutes les étapes de la mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés de la collectivité, pour favoriser l'insertion professionnelle et l'emploi local

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le chargé de relations entreprises pour travailler sur la détermination des lots éligibles, la rédaction de la clause et le calcul des heures
- ▶ Mise en œuvre et le suivi de l'exécution de la clause d'insertion dans les marchés de la collectivité

Livrables

- ▶ Restitution d'un bilan quantitatif et qualitatif
- ▶ Suivi des publics bénéficiaires de l'action

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents relatifs au projet

Contacts

Département de la Gironde
Direction Insertion et Inclusion (DII) Bureau de l'inclusion active
✉ dgas-dii-bia@gironde.fr

Muriel LOIACONO
Chargée de relations entreprises
Libournais - Graves Portes du Médoc
☎ 06 23 07 51 38
✉ m.loiacono@gironde.fr

Didier RAVELLI
Chargé de relations entreprises
Sud Gironde Nord Médoc Hauts de Garonne
☎ 06 23 07 81 25
✉ d.ravelli@gironde.fr

Yannick MENARD
Chargé de relations entreprises
Haute Gironde - Bassin - Sud Médoc
☎ 06 23 07 81 35
✉ y.menard@gironde.fr

Christine HERNANDEZ
Chargée de relations entreprises et partenariats
☎ 06 29 52 06 36
✉ c.hernandez@gironde.fr

Favoriser l'utilisation des produits locaux en restauration collective



NOUVEAU SUR DEVIS

Descriptif

- ▶ Bénéficier d'un audit de fonctionnement du site de restauration
- ▶ Identifier l'offre du territoire
- ▶ Être accompagné dans la mise en place d'une feuille de route méthodologique

Modalités d'accompagnement

- ▶ Organisation d'une réunion de lancement du projet afin de réaliser une prise de contact, une présentation des actions et de valider les attentes
- ▶ Mise en place d'un diagnostic de l'unité de restauration afin d'en comprendre le fonctionnement (aspects matériel, humain, financier, marchés publics) et d'identifier les marges de manœuvres potentielles en lien avec la loi EGALIM
- ▶ Co-construction d'une feuille de route annuelle posant des objectifs chiffrés, identifiant les familles de produits et les fréquences les plus adaptées aux réalités de production du territoire
- ▶ Analyse des éventuels investissements matériels et accompagnement à la mise en œuvre de la feuille de route via des préconisations personnalisées
- ▶ Mise en lien avec des fournisseurs

Livrables

- ▶ Appui et ressources méthodologiques
- ▶ Diagnostic de site
- ▶ Feuille de route co-construite

Conditions de réalisation

Lister les modalités :

- Prestation soumise à devis
- Fourniture de documents d'achats alimentaires par la collectivité

Contacts

Département de la Gironde
Direction des coopérations et du développement des territoires
Service de l'agriculture, du foncier et du tourisme
☎ 05 56 99 33 33
✉ dgat-dcddt-saft@gironde.fr

Chambre d'Agriculture de la Gironde

Karla BEQUET
Chargée de mission
☎ 06 02 59 80 14
✉ k.bequet@gironde.chambagri.fr

Gironde Ressources

Anne HERMANN-LORRAIN
Conseillère en développement agricole, alimentaire et circuits courts
Territoire : Sud Gironde / Landes des Graves / La Brède
☎ 05 56 99 57 70
✉ a.hermann@gironderessources.fr

Mettre en place ou développer un Marché des Producteurs de Pays



NOUVEAU SUR DEVIS

Descriptif

- ▶ Être accompagné dans la mise en place des marchés de producteurs (marché festif avec restauration sur place)
- ▶ Adhérer au réseau national Marchés des Producteurs de Pays

Modalités d'accompagnement

- ▶ Organisation d'une réunion technique pour définir la faisabilité du projet (lieu du marché, équipements sur place, date(s)...)
- ▶ Recrutement des producteurs, gestion administrative des dossiers d'inscription
- ▶ Coordination des supports de communication (site internet Marchés des Producteurs de Pays, dossier et communiqué de presse, réseaux sociaux, supports papiers)
- ▶ Présence sur le(s) marché(s) pour assurer la coordination entre les producteurs et la collectivité
- ▶ Organisation d'une réunion en fin d'année avec l'ensemble des partenaires pour présenter le bilan de la saison (fréquentation, communication et organisation...)

Livrables

- ▶ Kit de signalétique (banderoles, flèches directionnelles, panneaux de présentation)
- ▶ Flyers individualisés, carte générale des marchés

Conditions de réalisation

Prestation soumise à devis

Contacts

Chambre d'Agriculture

Amélie FRIAS
Chargée de mission
☎ 06 16 36 81 50
✉ a.frias@gironde.chambagri.fr

Développer un projet touristique

Descriptif

- ▶ Identifier les acteurs et les potentialités touristiques locales
- ▶ Identifier les dispositifs techniques existants pouvant soutenir le projet

Modalités d'accompagnement

- ▶ Contact avec le conseiller en développement tourisme du Département et mise en place du partenariat avec Gironde Tourisme
- ▶ Aide au diagnostic local (enjeux, objectifs...)
- ▶ Analyse des besoins et moyens à mobiliser
- ▶ Aide à la mise en réseau et à la concertation des différents partenaires, expertise technique

Livrables

- ▶ Aide au montage du projet et des dossiers
- ▶ Note de présentation du projet

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents relatifs au projet

Contacts

Département
de la Gironde
Direction des
coopérations et du
développement des
territoires
Service de
l'agriculture, du foncier
et du tourisme
✉ dgat-dcdt-saft@
gironde.fr

Florence BARADAT
Cheffe de service
☎ 05 56 99 33 33
✉ florence.baradat@
gironde.fr

Alain MONGET
✉ a.monget@
gironde.fr

Roselyne LAOT-
MONFORT
✉ r.laot-monfort@
gironde.fr

Développer l'activité touristique

Descriptif

Élaborer une stratégie de développement touristique

Modalités d'accompagnement

- ▶ Réalisation d'un diagnostic de territoire
- ▶ Déclinaison en axes stratégiques et plan d'action
- ▶ Assistance à la mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions

Livrables

- ▶ Note d'enjeux
- ▶ Rapport d'étape et rapport final

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Prestation sur devis
- ▶ Adhésion à Gironde Tourisme et signature d'une convention



SUR DEVIS

Contacts

Gironde Tourisme
☎ 05 56 52 61 40
✉ contact@gironde-
tourisme.com

Claudine
CAMEDESCASSE
Directrice déléguée en
charge de la stratégie
et de l'observation
☎ 05 56 48 68 1
✉ c.camedescasse@
gironde-tourisme.com

Développer la qualification de l'offre touristique



SUR DEVIS

Descriptif

- ▶ Être accompagné dans des actions de sensibilisation des prestataires touristiques en vue d'une qualification de leur offre
- ▶ Obtenir un classement pour les meublés de tourisme, la qualification des chambres d'hôtes avec la marque nationale Chambre d'hôtes référence, la labellisation par le réseau national Clévacances, la labellisation thématique (Accueil Vélo, Vignobles et Découvertes), les éco certifications Écolabel européen et l'Affichage environnemental pour les hébergements touristiques et la marque NF Environnement pour les sites de visite

Modalités d'accompagnement

- ▶ Présentation des démarches et des critères d'évaluation
- ▶ Visites et conseils
- ▶ Instruction de la demande et production du classement ou du niveau de labellisation

Livrables

- ▶ Supports d'animation de réunions d'information
- ▶ Certificat de classement ou de labellisation

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Adhésion à Gironde Tourisme
- ▶ Saisie de l'offre sur la base de données régionale

Contacts

Gironde Tourisme
☎ 05 56 52 61 40
✉ contact@gironde-tourisme.com

Élisabeth VUILLET
Directrice adjointe en charge du pôle qualité et labellisation de l'offre
☎ 05 56 48 67 87
✉ e.vuillet@gironde-tourisme.com

Bénéficier d'un accompagnement pour la création ou la valorisation d'un équipement touristique

Descriptif

Être assisté pour l'aménagement et/ou la modernisation d'un équipement ou d'un hébergement

Modalités d'accompagnement

- ▶ Définition de la problématique, des enjeux et des objectifs
- ▶ Analyse des potentialités du site et diagnostic des pratiques et de son état d'entretien
- ▶ Élaboration d'un préprogramme
- ▶ Élaboration d'une étude de faisabilité
- ▶ Proposition d'une signalétique adaptée
- ▶ Assistance à la rédaction du cahier des charges pour la consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre
- ▶ Participation à un forum d'acteurs, échange et mise en forme d'un projet de développement touristique

Livrables

- ▶ Étude de faisabilité/étude préalable
- ▶ Cahier des charges de la mission de maîtrise d'œuvre

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Adhésion au Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Gironde (CAUE)
- ▶ Rencontre avec l'architecte conseiller

Contacts

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde)

Élodie VOUILLON
Directrice
☎ 05 56 97 81 89
✉ contact@cauegironde.com

Développer un projet agritouristique / œnotouristique



NOUVEAU

Descriptif

- ▶ Être aidé dans l'identification de l'offre du territoire (acteurs existants et potentiels)
- ▶ Être accompagné dans la construction d'une offre globale

Modalités d'accompagnement

- ▶ Organisation de réunions pour aider à la réalisation d'un audit
- ▶ Appui à la construction d'un diagnostic
- ▶ Réalisation d'une feuille de route commune aux différents acteurs du territoire et préconisation pour une mise en œuvre

Livrables

- ▶ Appui au montage du projet
- ▶ Feuille de route co-construite

Conditions de réalisation

Prestation soumise à devis

Contacts

Chambre d'Agriculture
de la Gironde

Marie-Hélène ARQUEY
Conseillère
agritourisme
☎ 06 22 83 16 45
✉ mh.arquey@
gironde.chambagri.fr

Développer une offre d'hébergements de qualité



SUR DEVIS

Descriptif

- ▶ Qualifier une offre afin de promouvoir des hébergements conformes à l'image souhaitée du territoire
- ▶ Recouvrer la taxe de séjour dans de bonnes conditions en s'appuyant sur une offre qualifiée suffisante

Modalités d'accompagnement

- ▶ Réalisation d'un état des lieux du territoire (meublés classés, labellisés, résidences secondaires)
- ▶ Réunions d'informations et conception de supports de communication thématiques
- ▶ Accompagnement dans la veille juridique et réglementaire de l'activité

Livrables

Rapport pour animer des réunions d'hébergeurs

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Prestation sur devis
- ▶ Adhésion à Gironde Tourisme et signature d'une convention

Contacts

Gironde Tourisme
☎ 05 56 52 61 40
✉ contact@gironde-
tourisme.com

Élisabeth VUILLET
Directrice adjointe
chargée du pôle
qualité et labellisation
de l'offre
☎ 05 56 48 67 87
✉ e.vuillet@gironde-
tourisme.com

Promouvoir les produits touristiques



SUR DEVIS

Descriptif

Mettre en avant les produits touristiques auprès des professionnels, du grand public et de la presse lors de salons, d'événements divers (congrès, animations culturelles...)

Modalités d'accompagnement

Promotion des produits touristiques par :

- une représentation des territoires sur des stands (à l'étranger en particulier)
- un accompagnement à la rédaction de textes en particulier sur le thème du patrimoine
- une fourniture de photos
- l'organisation de voyages de presse

Livrables

- ▶ Participation aux salons touristiques
- ▶ Fourniture de documentation
- ▶ Accueils Presse

Conditions de réalisation de la prestation

Prestations assurées par l'intermédiaire de conventions pouvant être assujetties à une adhésion et/ou participation financière

Contacts

Gironde Tourisme
☎ 05 56 52 61 40
✉ contact@gironde-tourisme.com

Annabelle DENIS
Responsable
promotion/produits
☎ 05 56 48 40 82
✉ a.denis@gironde-tourisme.com

Améliorer de manière continue l'accueil et l'organisation d'un office de tourisme



SUR DEVIS

Descriptif

- ▶ Guider l'office de tourisme dans la mise en œuvre d'une démarche de progrès pour améliorer le service au client et son organisation interne
- ▶ Accompagner à la formalisation du fonctionnement des différentes missions et à la mise en place des outils de pilotage et de suivi
- ▶ Réaliser les évaluations et audits de progrès nécessaires pour une amélioration continue des missions d'accueil et d'information des visiteurs et d'accompagnement des acteurs du territoire
- ▶ Obtenir un classement préfectoral, le label départemental "Générosité de l'accueil" ou la marque nationale QUALITÉ TOURISME™)

Modalités d'accompagnement

- ▶ Réalisation d'une première évaluation sur site à partir des référentiels nationaux Classement et QUALITÉ TOURISME™ et du référentiel départemental «Générosité de l'Accueil»
- ▶ Mise en place d'un plan d'action qualité
- ▶ Accompagnement sur site et à distance avant l'obtention de la marque et ensuite jusqu'à l'audit
- ▶ Journées de formation et d'échanges en réseau

Livrables

- ▶ Rapport d'audit ou d'audit blanc comprenant les points forts, remarques, non-conformités et pistes d'améliorations à la première évaluation et à chaque audit de contrôle
- ▶ Référentiels mis à jour, guides techniques, exemples de documents

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Adhésion à Gironde Tourisme
- ▶ Signature d'un contrat "démarche qualité" avec tarification adaptée
- ▶ Réalisation des journées d'accompagnement

Contacts

Gironde Tourisme
☎ 05 56 52 61 40
✉ contact@gironde-tourisme.com

Nathalie CLAUZEL
Responsable Qualité
Tourisme pour les
Offices de Tourisme et
pilote de la démarche
qualité interne
☎ 06 24 47 73 40 /
05 56 48 91 23
✉ n.clauzel@gironde-tourisme.com

Accueillir un tournage de film

Descriptif

- ▶ Faciliter les tournages ou les activités de post production
- ▶ Offrir une interface entre collectivités locales et professionnels de l'industrie cinématographique et audiovisuelle

Modalités d'accompagnement

- ▶ Informations sur les besoins d'une équipe de tournage et son organisation
- ▶ Conseils sur l'organisation pour accueillir les tournages
- ▶ Promotion auprès des professionnels du tournage
- ▶ Information sur l'utilisation du tournage pour la promotion

Livrables

- ▶ Modèles de dossier de demandes d'autorisation de tournage
- ▶ Bilans annuels du nombre de jours de tournages
- ▶ Brochures et documents de présentation

Conditions de réalisation de la prestation

Transmission des informations sur les demandes des professionnels de l'industrie cinématographique et audiovisuelle

Contacts

Gironde Tourisme
☎ 05 56 52 61 40
✉ contact@gironde-tourisme.com

Bureau d'accueil
des tournages de la
Gironde
Marie RATEAU
Responsable
☎ 05 56 48 67 85
✉ m.rateau@gironde-tourisme.com

Protéger et valoriser le foncier agricole et forestier

Descriptif

- ▶ Être accompagné pour protéger et valoriser le foncier agricole et forestier
- ▶ Mettre en place des outils de protection et d'aménagement foncier sous maîtrise d'ouvrage départementale

Modalités d'accompagnement

- ▶ Conseils en lien avec les documents d'urbanisme pour préserver et valoriser les espaces agricoles
- ▶ Création, animation et réalisation de périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PEANP)
- ▶ Suivi administratif et technique des procédures d'aménagement foncier

Livrables

- ▶ Accompagnement technique
- ▶ Études de faisabilité
- ▶ Accès au nouveau plan cadastral
- ▶ Mise en œuvre en maîtrise d'ouvrage départementale des outils de protection et des procédures d'aménagement foncier
- ▶ Programme d'actions multi partenarial
- ▶ Mise en réseau d'autres communes, des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ou organismes pour échanger et transférer les expériences (chambre d'agriculture, Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE33), Agence d'urbanisme de Bordeaux métropole Aquitaine (A'Urba)...)

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques relatifs au projet

Contacts

Département
de la Gironde
Direction des
coopérations et du
développement
des territoires
Service de
l'agriculture, du foncier
et du tourisme
✉ dgat-dcdt-saft@gironde.fr

Florence BARADAT
Cheffe de service
☎ 05 56 99 33 33
✉ florence.baradat@gironde.fr

Florence GRISSER
✉ f.grisser@gironde.fr

Stéphanie PRIVAT
✉ s.privat@gironde.fr

Adopter une gestion écologique durable des espaces publics et agricoles

Descriptif

- ▶ Gérer durablement des espaces publics et agricoles
- ▶ Préserver les ressources naturelles (eau, sol, biodiversité) et les paysages

Modalités d'accompagnement

- ▶ Accompagnement à la préservation des ressources naturelles, à la maîtrise des coûts à l'amélioration du cadre de vie des habitants, des conditions de travail des agents, à la valorisation des sites
- ▶ Sensibilisation à un entretien adapté des espaces selon leurs caractéristiques et usages, limitant l'érosion des sols agricoles notamment

Livrables

- ▶ Appui méthodologique
- ▶ Mise en réseau et partage d'expériences

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Recours à un organisme technique agréé par le Conseil départemental
- ▶ Fourniture de documents techniques relatifs au projet

Contacts

Département de la Gironde
Direction des coopérations et du développement des territoires
Service de l'agriculture, du foncier et du tourisme
✉ dgat-dcdt-saft@gironde.fr

Florence BARADAT
Cheffe de service
☎ 05 56 99 33 33
✉ florence.baradat@gironde.fr

Florence GRISSER
✉ f.grisser@gironde.fr

Alban MAUCOUVERT
✉ a.maucouvert@gironde.fr

Participer au programme "Gironde Alimen'terre"



NOUVEAU

Descriptif

Développer un programme d'actions spécifiques sur l'alimentation "Gironde Alimen'terre" avec une approche circulaire allant de la production jusqu'à la consommation
Déployer un plan d'actions autour de deux volets :

PRODUCTION :

- Accompagner le développement de l'agriculture bio et les démarches environnementales
- Développer le foncier agricole responsable pour des projets respectueux de l'environnement et de la santé humaine

CONSOMMATION :

- Favoriser l'accès de tous les Girondins à une alimentation locale, saine et de qualité
- Déployer l'approvisionnement en produits locaux et de qualité au sein du département

Modalités d'accompagnement

Accompagnement sur les thématiques suivantes :

- Amélioration de l'approvisionnement en bio et local des cantines scolaires
- Engagement d'un Projet Alimentaire Territorial
- Analyse et d'accompagnement à la création d'un espace agricole

Livrables

Aide à la mise en œuvre du programme

Conditions de réalisation

Lettre de saisine adressée au Département

Contacts

Département de la Gironde
Direction des Coopérations et du Développement des Territoires
Service Agriculture Foncier Tourisme
☎ 05 56 99 34 45
✉ dgat-dcdt-saft@gironde.fr

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70

Anne HERMANN-LORRAIN
Conseillère en développement agricole, alimentaire et circuits courts
Territoire : Sud Gironde / Landes des Graves / La Brède
✉ a.hermann@gironderessources.fr

Bénéficiaire d'informations dans la mise en œuvre d'une gestion forestière durable



NOUVEAU

Descriptif

- ▶ Être conseillé pour gérer sa forêt communale dans le respect de la réglementation
- ▶ Bénéficiaire d'un appui pour la mise en place d'une garantie de gestion durable (document de gestion conforme à la réglementation forestière) en vue d'être éligible à des aides publiques et à la certification du programme européen des forêts certifiées (PEFC)
- ▶ Être conseillé sur le risque de mise sur le marché de bois illégal au sens du règlement bois de l'union européenne (RBUE)

Modalités d'accompagnement

- ▶ Échanges avec les collectivités pour comprendre la réglementation forestière et les différents documents de gestion durable (aménagement forestier, règlement type de gestion) susceptibles d'être mis en œuvre dans leurs forêts
- ▶ Orientation des collectivités vers l'Office National des Forêts pour identifier des bois et forêts qui doivent relever du régime forestier et comprendre en quoi consiste le régime forestier
- ▶ Accompagnement des collectivités dans les procédures administratives d'adhésion au régime forestier ou d'application d'un règlement type de gestion

Livrables

- ▶ Appui réglementaire et mise en contact avec l'ONF
- ▶ Réunion de présentation et d'explication à l'exécutif
- ▶ Appui administratif

Conditions de réalisation

Fourniture de documents techniques en lien avec le projet

Contacts

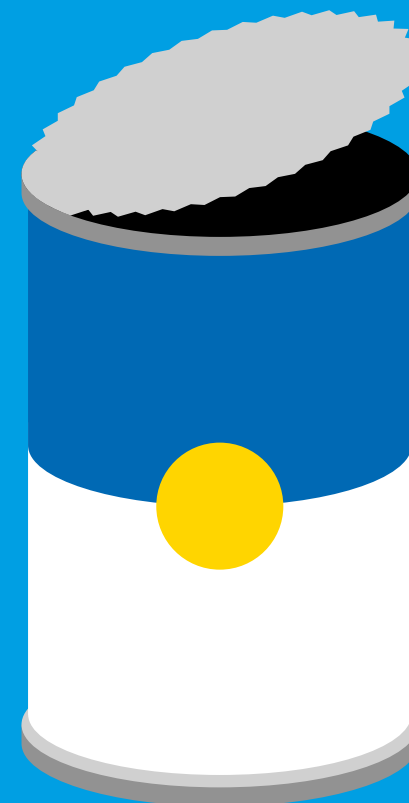
DDTM (Direction des Territoires et de la Mer)

Chef du service agriculture, forêt et développement rural
Olivier ROGER
☎ 05 56 24 85 49
✉ olivier.roger@gironde.gouv.fr

7.

Eau

Assainissement



Mener un projet d'assainissement en lien avec la protection des milieux récepteurs

Descriptif

- ▶ Être assisté dans la réalisation d'études et de projets d'investissements en assainissement collectif
- ▶ Disposer d'un appui technique dans le suivi du fonctionnement des systèmes d'assainissement collectif en lien avec le milieu récepteur, suivi et contrôle de l'auto surveillance réglementaire des stations d'épuration
- ▶ Être aidé dans le fonctionnement du Service public de l'assainissement non collectif (SPANC)

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec la collectivité et les partenaires concernés par l'assistance technique
- ▶ Participation aux comités de pilotage des études
- ▶ Visites régulières des ouvrages et stations avec bilans expertise et état des lieux
- ▶ Animation des réseaux techniques de collectivités
- ▶ Formations techniques pour les exploitants des ouvrages d'épuration et des techniciens SPANC

Livrables

- ▶ Notes et comptes rendus
- ▶ Rapports de visites station d'épuration (STEP)
- ▶ Rapports de synthèse annuelle par station d'épuration

Conditions de réalisation de la prestation

Suivant les tarifications en vigueur votées par le Département

Contacts

Département
de la Gironde
Direction de la
valorisation des
ressources et des
territoires (DVRT)
Service équipements
publics eau
dgac-dvrt-sepe@
gironde.fr

Jean-Michel MARTIN
Chef de service
☎ 05 56 99 57 50
✉ j.martin@gironde.fr

Gérer un service public de l'eau

Descriptif

- ▶ Être informé sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif
- ▶ Se former à la saisie des données réglementaires
- ▶ Réaliser des visites annuelles des ouvrages
- ▶ Expertiser annuellement le fonctionnement de l'exploitation
- ▶ Élaborer un cahier des charges pour le recrutement d'un cabinet spécialisé pour le renouvellement d'une délégation de service public ou la création d'une régie
- ▶ Négocier un avenant dans le cadre d'un contrat de délégation de service public
- ▶ Élaborer une étude sur le prix de l'eau et le coût prévisionnel d'une délégation de service public

Modalités d'accompagnement

- ▶ Participation aux réunions techniques
- ▶ Analyses des documents fournis dans le cadre d'une délégation de service public ou d'une exploitation en régie

Livrables

- ▶ Rapports d'analyses techniques et/ou financières
- ▶ Rapports de visites des ouvrages
- ▶ Notes d'expertise sur le bon fonctionnement de l'exploitation

Conditions de réalisation de la prestation

Suivant tarifications en vigueur votées par le Département

Contacts

Département
de la Gironde
Direction de la
valorisation des
ressources et des
territoires (DVRT)
Service équipements
publics eau
dgac-dvrt-sepe@
gironde.fr

Jean-Michel MARTIN
Chef de service
☎ 05 56 99 57 50
✉ j.martin@gironde.fr

Bénéficiaire d'une assistance pour le transfert de compétences à la fusion des services publics d'eau potable et d'assainissement

Descriptif

- ▶ Être aidé dans la réflexion et les projets de transferts de compétences et fusions des services publics de l'eau potable et de l'assainissement
- ▶ Élaborer un cahier des charges pour réaliser l'étude préalable aux transferts de compétences de l'eau potable et de l'assainissement et appui au recrutement d'un prestataire spécialisé (audit, plan prévisionnel d'un prestataire spécialisé (audit, plan prévisionnel d'investissement à 10 ans, étude prix, mise en œuvre des modalités de transfert et de fusions des services)

Modalités d'accompagnement

- ▶ Réunions avec la collectivité et les partenaires concernés
- ▶ Participation au comité de pilotage de l'étude
- ▶ Transmissions des données sur l'eau consolidées du territoire concerné par l'étude de fusion

Livrables

- ▶ Rapports
- ▶ Notes

Conditions de réalisation de la prestation

Suivant les tarifications en vigueur votées par le Département

Contacts

Département
de la Gironde
Direction de la
valorisation des
ressources et des
territoires (DVRT)
Service équipements
publics eau
✉ dgac-dvrt-sepe@
gironde.fr

Jean-Michel MARTIN
Chef de service
☎ 05 56 99 57 50
✉ j.martin@gironde.fr

Connaître les capacités de production et de distribution en eau potable et les améliorer

Descriptif

- ▶ Être conseillé sur la gestion du patrimoine des équipements de l'eau
- ▶ Disposer d'une aide pour dimensionner et gérer un réseau d'adduction d'eau potable
- ▶ Mettre en place un plan d'action pour réduire les pertes en eau et optimiser le fonctionnement
- ▶ Projeter des évolutions, des créations ou modifications de ressource, et de transport de l'eau potable

Modalités d'accompagnement

1. Aide à la définition des besoins
2. Suivi des travaux de sectorisation et validation des données
3. Analyse du fonctionnement du système d'eau potable
4. Analyse prospective des moyens à mettre en place
5. Aide à la mise à jour du modèle hydraulique
6. Analyse des fichiers clients complets
7. Identification des besoins en eau (prospective)
8. Présentation du modèle et formation adaptée

Livrables

- ▶ Livrables missions de 1 à 4 :
 - note sur la mission et sur les chaînes de mesures
 - notes sur la rédaction du cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- ▶ Livrables missions de 5 à 8 :
 - note sur la prospective
 - fichiers du modèle mis à jour au format informatique retenu

Conditions de réalisation de la prestation

Prestation gratuite pour les actions 1 à 4

Actions 5 à 8 : selon tarification en vigueur au Département

Contacts

Département
de la Gironde
Direction de la
valorisation des
ressources et des
territoires (DVRT)
Service de la
ressource en eau et de
la qualité des milieux
✉ dgac-dvrt-sreqm
@gironde.fr

Nathalie BRICHE
Cheffe de service
☎ 05 56 99 67 69
✉ n.briche@gironde.fr

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@
gironderessources.fr

Disposer d'une cartographie des réseaux d'eau potable et d'eaux usées et d'outils de suivi du patrimoine

Descriptif

- ▶ Mettre en œuvre les outils nécessaires à la conduite d'une gestion patrimoniale des équipements
- ▶ Répondre à l'obligation de disposer d'un plan et d'un descriptif détaillé des réseaux d'eau
- ▶ Disposer d'une vision prospective

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le technicien SIG
- ▶ Analyse de l'existant, audit des besoins et propositions d'orientations techniques
- ▶ Assistance dans l'écriture du cahier des charges
- ▶ Actions de sensibilisation et de formation

Livrables

- ▶ Fiches d'évaluation avec propositions et orientations techniques
- ▶ Recommandations et aide à la rédaction du Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)
- ▶ Journées de formation/sensibilisation
- ▶ Rédaction de cahier de recommandations et de guide d'utilisation
- ▶ Production de synthèses thématiques à l'échelle locale sous forme d'analyses cartographiques et chiffrées au regard de la situation girondine

Conditions de réalisation de la prestation

Selon tarification en vigueur au Département

Contacts

Département
de la Gironde
Direction de la
valorisation des
Ressources et des
Territoires (DVRT)
Service de la
ressource en eau et de
la qualité des milieux
✉ dgac-dvrt-sreqm@gironde.fr

Nathalie BRICHE
Cheffe de service
☎ 05 56 99 67 69
✉ n.briche@gironde.fr

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Intégrer les enjeux de l'eau dans les documents de planification et dans les projets d'aménagement

Descriptif

- ▶ Anticiper l'intégration de l'eau dans la planification et la programmation
- ▶ Disposer d'une vision prospective sur les volets eau et urbanisme

Modalités d'accompagnement

1. Rencontre avec le conseiller en développement de Gironde Ressources et/ou le chef de projet ou le chargé de mission Aménageau
2. Audit de l'existant et propositions d'orientations techniques
3. Assistance dans l'élaboration et dans la mise en œuvre de la question de l'eau
4. Assistance à l'élaboration de projet en urbanisme opérationnel
5. Action de sensibilisation et formation

Livrables

- ▶ Fiches d'évaluation avec propositions et orientations techniques
- ▶ Cahier des charges (volet eau type)
- ▶ Notes de recommandations (document d'urbanisme et/ou projet d'aménagement)
- ▶ Journées de formation sensibilisation

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Prestation gratuite pour les actions de 1 à 3
- ▶ Actions 4 et 5, selon tarification en vigueur au Département

Contacts

Département
de la Gironde
Direction de la
valorisation des
ressources et des
territoires (DVRT)
Service de la
ressource en eau et de
la qualité des milieux
✉ amenageau-33@gironde.fr

Nathalie BRICHE
Cheffe de service
☎ 05 56 99 67 69
✉ n.briche@gironde.fr

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Bénéficiaire d'un diagnostic de la consommation en eau dans les bâtiments et espaces publics

Descriptif

- ▶ Bénéficiaire d'informations sur l'intérêt de réaliser des diagnostics de consommation en eau dans les bâtiments et espaces publics
- ▶ Connaître et diagnostiquer le patrimoine pour définir la stratégie d'intervention
- ▶ Évaluer, réduire puis suivre les consommations
- ▶ Respecter la réglementation sanitaire en vigueur
- ▶ Mobiliser et sensibiliser le personnel

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec les techniciens en charge de la prestation
- ▶ Visite de l'ensemble des bâtiments du site et vérification de l'état des équipements sanitaires existants, contrôle des réseaux d'eau afin de prévenir l'apparition de fuite
- ▶ Mesures des débits, pression, volumes, température
- ▶ Liste des mesures de réduction de la consommation en eau par poste d'usage
- ▶ Estimation des volumes économisés
- ▶ Estimation des coûts de travaux à réaliser

Livrables

- ▶ Compte-rendu de visite et devis pour la prestation
- ▶ Rappel méthodologique sur la prestation à mener
- ▶ Rapport de diagnostic avec préconisations des travaux et des outils de suivi

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Selon tarification en vigueur au Département
- ▶ Fournitures d'informations sur le patrimoine de la collectivité

Contacts

Département de la Gironde
Direction de la valorisation des Ressources et des Territoires (DVRT)
Service de la ressource en eau et de la qualité des milieux
✉ dgac-dvrt-sreqm@gironde.fr

Nathalie BRICHE
Cheffe de service
☎ 05 56 99 67 69
✉ n.briche@gironde.fr

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@gironderessources.fr

Gérer et entretenir un ouvrage sur le littoral



NOUVEAU

Descriptif

- ▶ Être accompagné dans la déclaration d'un ouvrage de protection du littoral contre l'érosion du trait de côte, dont les perrés
- ▶ Être conseillé sur les modalités en vue de devenir gestionnaire en fonction de la vocation de l'ouvrage
- ▶ Bénéficiaire d'un appui technique sur l'entretien régulier et exceptionnel de l'ouvrage

Modalités d'accompagnement

- ▶ Aide dans le diagnostic de la réglementation déjà en place et des pratiques en cours
- ▶ Aide au choix de solutions réglementaires au regard des compétences et des différentes réglementations en vigueur
- ▶ Accompagnement dans le dépôt des demandes et autorisations

Livrables

Autorisation d'occupation temporaire (AOT) ou concession d'utilisation du domaine public maritime hors des ports

Conditions de réalisation

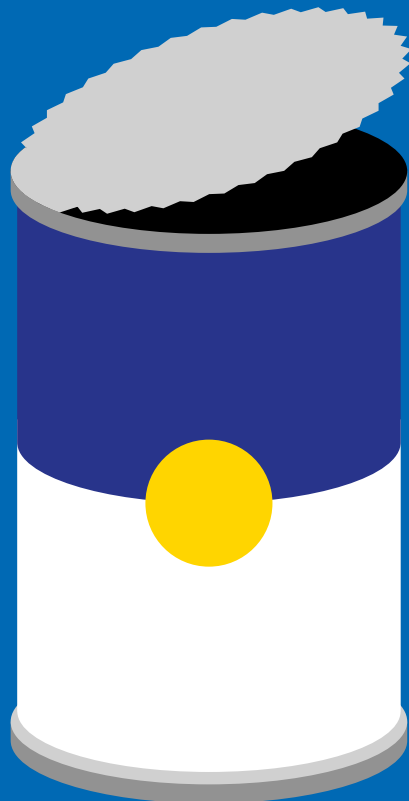
- ▶ Lettre de saisine signée de l'exécutif ou du propriétaire riverain
- ▶ Fourniture d'informations relatives à l'ouvrage

Contacts

DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer)
Service maritime et littoral
☎ 05 54 69 21 00
✉ ddtm-dml@gironde.gouv.fr

8.

Développement durable Environnement Énergies



Mettre en place un Agenda 21 / Agenda 2030 local ou un projet territorial de transition sociale et écologique

Descriptif

- ▶ Être accompagné dans l'appropriation globale des cadres de références nationaux et internationaux (Agenda 21 local France, objectifs mondiaux du développement durable, transitions écologiques et solidaires)
- ▶ Bénéficier d'un appui dans la conception d'une démarche de co-construction permettant l'élaboration d'une feuille de route opérationnelle et d'un programme d'actions

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec un chargé de mission Agenda 21
- ▶ Identification des meilleures pratiques en Gironde et ailleurs sur des profils de territoires comparables
- ▶ Accompagnement à l'utilisation de la boîte à outils Résilience Territoriale
- ▶ Mise en réseau et partage d'expériences ((Cousinade territoriale inter-réseaux "la Gironde s'invente")

Livrables

Cahier des charges (maîtrise d'ouvrage interne ou externe)

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Contribution au réseau départemental de la cousinade territoriale "la Gironde s'invente"
- ▶ Fournitures de documents techniques relatifs au projet

Contacts

Département
de la Gironde
Mission Agenda 21
dgsd-agenda21@
gironde.fr
☎ 05 56 99 67 64

Julie CHABAUD
Responsable
✉ j.chabaud@gironde.fr

Créer un club nature Gironde

Descriptif

Sensibiliser les jeunes girondins à l'environnement pour :

- leur faire découvrir la richesse des milieux naturels
- les sensibiliser aux menaces qui pèsent sur la biodiversité
- leur donner les moyens concrets de participer à la préservation de l'environnement

Modalités d'accompagnement

- ▶ Accompagnement technique
- ▶ Appui de structures girondines d'éducation à l'environnement
- ▶ Contribution à la préservation de la biodiversité

Conditions de réalisation de la prestation

Co-construction du projet entre collectivités/intercommunalités et structures d'éducation à l'environnement

Contacts

Département
de la Gironde
Direction de
l'environnement
✉ dgac-de@gironde.fr

Florence ARPIN
Directrice
05 56 99 56 08
✉ f.arpin@gironde.fr

Créer un Espace Naturel Sensible (ENS)

Descriptif

Être accompagné dans l'identification d'un espace naturel sensible reconnu pour ses qualités environnementales et paysagères

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec l'ingénieur en environnement chargé du dispositif
- ▶ Visite de terrain sur le site concerné avec la ou les communes concernées et les partenaires impliqués
- ▶ Réalisation d'un projet de délimitation
- ▶ Délibération de la collectivité et du Département sur l'inscription de l'espace en ENS et son périmètre

Livrables

Cartographie du périmètre de l'espace naturel sensible

Conditions de réalisation de la prestation

Signature de la charte des espaces naturels sensibles

Contacts

Département
de la Gironde
Direction de
l'environnement
✉ dgac-de-sen@gironde.fr

Magali CRESTE
Responsable de la
gestion intégrée des
milieux naturels et des
paysages
☎ 05 56 99 33 33
✉ m.creste@gironde.fr

Gislhaine PERAL
Responsable du
bureau du patrimoine
naturel et du paysage
☎ 05 56 99 34 72
✉ g.peral@gironde.fr

Valoriser un Espace Naturel Sensible (ENS)

Descriptif

Être conseillé sur les aménagements permettant de valoriser un espace naturel sensible et informer les Girondines et les Girondins sur les enjeux liés à la préservation des milieux naturels et de la biodiversité

Modalités d'accompagnement

- ▶ Accompagnement sur les différentes phases du projet :
 - identification des besoins et enjeux
 - prise en compte de l'accessibilité des personnes en situation de handicap
 - cahier des charges relatif à l'étude d'aménagement
 - concertation et coordination des différents acteurs
 - suivi de l'étude et des travaux correspondants par le biais de comités de suivi

Livrables

- ▶ Plaquette d'information
- ▶ Retour d'expériences avec les porteurs de projets similaires

Conditions de réalisation de la prestation

Fournitures de documents techniques relatifs au projet

Contacts

Département
de la Gironde
Direction de
l'environnement
Service Education
à l'Environnement
et Valorisation des
Espaces Naturels
✉ [dgac-de-sen@
gironde.fr](mailto:dgac-de-sen@
gironde.fr)

Stéphanie EVENO
☎ 05 56 99 33 33
poste 26307
✉ [stephanie.eveno@
gironde.fr](mailto:stephanie.eveno@
gironde.fr)

Créer une Zone de Prémption au titre des Espaces Naturels Sensibles (ZPENS)

Descriptif

Être accompagné à la création d'un espace naturel sensible (ENS) grâce à l'acquisition par le Département ou son délégataire d'un terrain à l'intérieur d'un périmètre ZPENS pour le préserver et l'ouvrir au public

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre(s) avec l'ingénieur en environnement chargé du dispositif (présentation de la procédure)
- ▶ Visite de terrain sur le ou les sites concernés avec la collectivité concernée et les partenaires impliqués
- ▶ Réalisation d'un projet de délimitation de la zone de prémption au titre des espaces naturels sensibles
- ▶ Délibération de la ou des collectivités concernées sur la création de la ZPENS et de son périmètre
- ▶ Délibération du Département sur la création de la ZPENS et de son périmètre

Livrables

Cartographie du périmètre de la ZPENS

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques relatifs au projet

Contacts

Département
de la Gironde
Direction de
l'environnement
✉ [dgac-de-sen@
gironde.fr](mailto:dgac-de-sen@
gironde.fr)

Magali CRESTE
Responsable de la
gestion intégrée des
milieux naturels et des
paysages
☎ 05 56 99 33 33
✉ [m.creste@
gironde.fr](mailto:m.creste@
gironde.fr)

Gislhaine PERAL
Responsable du
bureau du patrimoine
naturel et du paysage
☎ 05 56 99 34 72
✉ [g.peral@
gironde.fr](mailto:g.peral@
gironde.fr)

Mettre en place un projet de médiation et d'animation sur un espace naturel protégé

Descriptif

- ▶ Bénéficiaire de conseils autour de l'animation sur un espace naturel protégé : contenus, calendrier, mise en forme du projet
- ▶ Être accompagné pour la gouvernance et le pilotage du projet d'animation

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre du porteur du projet et visite de l'espace naturel
- ▶ Aide à la formalisation du dossier dans le respect des échéances de l'appel à projet et du dépôt de la demande de subvention
- ▶ Conseil sur les partenariats/prestations possibles sur le territoire en fonction des souhaits du porteur de projet
- ▶ Participation aux comités de pilotage

Livrables

Documents techniques et pédagogiques

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques relatifs au projet

Contacts

Département
de la Gironde
Direction de
l'environnement
Service éducation
à l'environnement
et valorisation des
espaces naturels
✉ dgac-de-sen@
gironde.fr

Joackim DUFOUR
☎ 05 56 99 33 33
poste 21772
☎ 06 10 78 82 33
✉ j.dufour@gironde.fr

Connaître les caractéristiques paysagères

Descriptif

- ▶ Veiller sur l'évolution des paysages, à leur juste équilibre
- ▶ Être accompagné dans la prise en compte des valeurs liées au paysage dans les prises de décision
- ▶ Développer des actions de sensibilisation

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre(s) avec l'équipe chargée du paysage
- ▶ Découverte de l'Atlas des paysages en Gironde
- ▶ Visite(s) de terrain avec la commune concernée et les partenaires éventuellement impliqués

Livrables

Avant-projet sommaire

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques relatifs au projet

Contacts

Département
de la Gironde
Direction de
l'environnement
✉ dgac-de-sen@
gironde.fr

Gislhaine PERAL
Responsable du
bureau du patrimoine
naturel et du paysage
☎ 05 56 99 34 72
✉ g.peral@gironde.fr

Aménager, gérer et valoriser le patrimoine végétal et paysager

Descriptif

Être accompagné dans la décision pour la réalisation d'une opération d'aménagement, de gestion et de valorisation du patrimoine végétal et paysager communal ou intercommunal

Modalités d'accompagnement

- ▶ Définition de la problématique
- ▶ Analyse des potentialités et les enjeux du site au regard du patrimoine végétal et de son état d'entretien
- ▶ Diagnostic des pratiques et élaboration d'un plan de gestion des espaces verts communaux
- ▶ Élaboration d'un pré-programme réalisé en collaboration avec les différents acteurs
- ▶ Élaboration d'une étude de faisabilité
- ▶ Assistance à la rédaction du cahier des charges pour la consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre
- ▶ Sensibilisation/ prêt d'expositions sur demande

Livrables

- ▶ Études de faisabilité et préalable palette végétale, diagnostic phytosanitaire, plan de gestion
- ▶ Cahier des charges de la mission de maîtrise d'œuvre
- ▶ Fiches pratiques (consultation en accès libre sur le site internet du CAUE)

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques relatifs au projet

Contacts

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde)

Élodie VOUILLON
Directrice
☎ 05 56 97 81 89
✉ contact@cauegironde.com

Identifier les enjeux dans la préservation des espaces naturels, rivières et milieux aquatiques

Descriptif

Bénéficier d'une assistance et d'une aide à la décision pour la préservation et la gestion des ressources et des espaces naturels

Modalités d'accompagnement

- ▶ Identification et caractérisation des espaces concernés
- ▶ Expertise et diagnostic technique de l'état d'un espace naturel, d'une rivière, d'un milieu aquatique au regard d'enjeux de préservation, de gestion, d'ouverture au public,...
- ▶ Élaboration de pistes de réflexion faisant ressortir des propositions d'actions
- ▶ Participation aux comités de pilotage ou aux comités techniques
- ▶ Formation des élus et des personnels des collectivités locales

Livrables

- ▶ Remise d'un rapport d'analyse
- ▶ Élaboration du cahier des charges de la mission de prestation d'un bureau d'études spécialisé en environnement
- ▶ Ateliers de formation

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques relatifs au projet

Contacts

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde)

Élodie VOUILLON
Directrice
☎ 05 56 97 81 89
✉ contact@cauegironde.com

Être accompagné dans la rénovation et la transition énergétique

Descriptif

- ▶ Aider à la décision pour planifier les travaux prioritaires de rénovation énergétique du patrimoine bâti
- ▶ Mettre en œuvre la transition énergétique à l'échelle d'un territoire

Modalités d'accompagnement

Volet 1 - Rénovation énergétique des bâtiments communaux

- évaluation et l'identification du parc à rénover
- élaboration d'une stratégie d'intervention, d'un plan guide...

Volet 2 - Plateformes territoriales de rénovation énergétique (PETR)

- mise à disposition d'un agent spécialisé en maîtrise de l'énergie
- formation des animateurs des plateformes

Volet 3 - Mise en œuvre des plans climat air énergie

- territoriaux (PCAET)/ Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV/TEPOS)
- participation aux comités de pilotage
- assistance à la mise en œuvre et au suivi des actions retenues

Livrables

- ▶ Études pré-opérationnelle, de faisabilité et préalable
- ▶ Cahier des charges de la mission de prestation de maîtrise d'œuvre ou de services
- ▶ Ateliers de formation et fiches pratiques

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques relatifs au projet

Contacts

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Gironde)

Élodie VOUILLON
Directrice
☎ 05 56 97 81 89
✉ contact@cauegironde.com

Être accompagné dans les achats d'énergies (électricité – gaz naturel)

Descriptif

- ▶ Obtenir des prix compétitifs en mutualisant les achats d'énergies (électricité et de gaz naturel)
- ▶ Bénéficier d'une expertise poussée sur les modalités d'achat

Modalités d'accompagnement

- ▶ Définition de la stratégie d'achat
- ▶ Passation des marchés de fourniture d'énergies
- ▶ Accompagnement dans la gestion des marchés
- ▶ Mise à disposition d'un outil Solution Informatique de Management Énergétique (SIME)

Livrables

- ▶ Contrats de fourniture d'énergies
- ▶ Simulation budgétaire annuelle

Conditions de réalisation

- ▶ Signature de la convention constitutive du groupement de commande
- ▶ Signature des actes d'engagement aux marchés d'énergies
- ▶ Signature des autorisations de communication des données énergétiques

Contacts

SDEEG (Syndicat Départemental d'Énergies et de l'Environnement de la Gironde)

Mathieu ECHEVERRIA
Ingénieur Achat Énergies
☎ 05 56 16 13 21
✉ mathieu.echeverria@sdeeg33.fr

Agir en faveur de la résorption de la précarité énergétique des ménages

Descriptif

- ▶ Traiter les causes en agissant sur la consommation, notamment au travers de la performance énergétique des logements
- ▶ Proposer une aide au paiement de la facture énergétique pour les ménages en situation de précarité
- ▶ Expérimenter le service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME33)

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre(s) avec le chef de projet chargé du dispositif de SLIME33
- ▶ Orientation des collectivités et des particuliers vers les acteurs agissant dans ce domaine (espaces info énergie, fonds de solidarité logement...)

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques relatifs au projet

Contacts

Département de la Gironde
Direction de l'environnement
✉ dgac-de@gironde.fr

Florence ARPIN
Directrice
☎ 05 56 99 56 08
✉ f.arpin@gironde.fr

Laurent VITRY
Chef de projet
☎ 05 56 99 33 33
✉ l.vitry@gironde.fr

Maîtriser la consommation d'énergie



NOUVEAU

Descriptif

Bénéficiaire de conseils sur la politique à mener pour son patrimoine public (bâtiment ou ensemble de bâtiments d'une surface de plancher supérieure ou égale à 1 000 m²) afin de respecter les obligations du décret tertiaire

Modalités d'accompagnement

- ▶ Inventaire du périmètre : identification des bâtiments soumis à l'application du décret tertiaire au regard de l'analyse du foncier (implantation cadastrale) et des surfaces des bâtiments
- ▶ Identification de l'année de référence à indiquer aux services de l'État
- ▶ Déclaration du patrimoine sur la plateforme OPERAT
- ▶ Aide à la réalisation de scénarii pour atteindre les objectifs du Décret Tertiaire

Livrables

- ▶ Information : présentations, comptes rendus et temps d'échanges dédiés au sujet et à son évolution dans le temps
- ▶ Accompagnement technique : notes, avis technique, grilles d'analyse...

Conditions de réalisation

- ▶ Adhésion à l'ALEC
- ▶ Signature d'une convention

Contacts

ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat Métropole Bordelaise et Gironde)

Sébastien DURAND
Responsable Suivi énergétique des bâtiments publics - Développement des énergies renouvelables
☎ 05 24 73 34 65
✉ sebastien.durand@alec-mb33.fr

Réaliser une étude ou un investissement pour maîtriser l'énergie et réduire les gaz à effet de serre

Descriptif

- ▶ Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie, développer les énergies renouvelables, augmenter la séquestration carbone, améliorer la qualité de l'air
- ▶ Relever les enjeux de la transition énergétique dans le cadre d'une labellisation d'un TEPOS (Territoire à énergie positive), TEPCV (pour la croissance verte), ou d'un PCAET (Plan climat air énergie territorial)

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre(s) avec l'ingénieur en environnement
- ▶ Aide à la constitution du dossier de demande d'aide et orientation vers d'autres partenaires institutionnels (Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), Fédération Départementale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (FDCUMA)...)
- ▶ Examen des possibilités de groupements de commande

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques relatifs au projet

Contacts

Département
de la Gironde
Direction de
l'environnement
✉ dgac-de@gironde.fr

Florence ARPIN
Directrice
☎ 05 56 99 56 08
✉ f.arpin@gironde.fr

Être accompagné dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)



Descriptif

Être accompagné dans la démarche PCAET, document stratégique Climat Air Energie réglementaire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants

Modalités d'accompagnement

Accompagnement intégrant :

- Le diagnostic Climat Air Energie, le diagnostic de qualité de l'air
- Le lancement de la démarche (sensibilisation, communication, définition des partenaires et des modalités de concertation ...)
- Définition de la Stratégie territoriale Climat Air Energie
- Animation de la concertation du territoire
- Définition du plan d'actions
- Rédaction de l'Etat initial de l'environnement et de l'évaluation environnementale stratégique
- Élaboration du dispositif de suivi du plan d'actions et évaluation
- Accompagnement à l'approbation du PCAET

Livrables

- ▶ Diagnostics PCAET
- ▶ État initial de l'environnement
- ▶ Rapport et plan d'actions
- ▶ Tableau de suivi des actions
- ▶ Support de communication et de sensibilisation
- ▶ Évaluation environnementale Stratégique, Saisine de l'autorité environnementale

Conditions de réalisation

- ▶ Signature de la convention de prestation de service pour la Transition Énergétique
- ▶ Prestation soumise à devis
- ▶ Soutien financier de 20% à 40% suivant l'intégration des collectivités dans les concessions électriques et gazières du SDEEG

Contacts

SDEEG (Syndicat
Départemental
d'Énergies et de
l'Environnement
de la Gironde)

Cécile APLINCOURT
Ingénieure
Planification Territoriale
☎ 0556161321
✉ cecile.aplincourt
@sdeeg33.fr

Maîtriser la demande d'énergie du patrimoine public



NOUVEAU SUR DEVIS

Descriptif

Bénéficiaire d'un accompagnement technique et financier ajusté à ses besoins pour répondre aux enjeux d'efficacité énergétique

Modalités d'accompagnement

- ▶ Mise à disposition d'un thermicien
- ▶ Établissement de la carte énergétique de la collectivité
- ▶ Conseil en travaux d'efficacité énergétique
- ▶ Accompagnement pour répondre aux obligations du Décret Tertiaire
- ▶ Élaboration de plans pluriannuels d'investissements
- ▶ Aide à la recherche de financements
- ▶ Identification des certificats d'économie d'énergie (CEE) valorisables, gestion administrative et versement du montant correspondant
- ▶ Accès aux prestataires sélectionnés dans le cadre des marchés techniques du SDEEG pour les audits, travaux et contrats d'exploitation
- ▶ Rédaction des cahiers des charges dans le cadre de lancement d'études spécifiques et de travaux
- ▶ Suivi de l'élaboration des études et des travaux
- ▶ Réalisation d'un Schéma Directeur Immobilier (SDI) : diagnostic de l'état du patrimoine, de son occupation et de son coût

Livrables

- ▶ Rapports d'audit énergétique pour les bâtiments diagnostiqués et bilan énergétique annuel
- ▶ Mise à disposition d'un logiciel de suivi énergétique
- ▶ Cahier des charges techniques
- ▶ Rapport de commissionnement
- ▶ Dossier de dépôt des CEE

Conditions de réalisation

- ▶ Signature de la convention de prestation de service pour la Transition énergétique.
- ▶ Signature d'une convention de suivi pluriannuel (CEP : conseil en énergie partagée) dans le cas de l'intervention d'un thermicien dédié
- ▶ Prestation soumise à devis

Contacts

SDEEG (Syndicat Départemental d'Énergies et de l'Environnement de la Gironde)

Cécile APLINCOURT
Ingénieure
Planification Territoriale
☎ 0556161321
✉ cecile.aplincourt@sdeeg33.fr

Développer un projet de production d'énergie renouvelable



NOUVEAU SUR DEVIS

Descriptif

Être accompagné dans la mise en place d'une installation de production d'énergie renouvelable (solaire photovoltaïque, solaire thermique, biomasse, géothermie, méthanisation...)

Modalités d'accompagnement

- ▶ Définition des besoins, du périmètre d'action
- ▶ Relais vers des dispositifs locaux existants (Contrat de développement des énergies thermiques renouvelables, Méthan-Action...)
- ▶ Réalisation d'une note d'opportunité multi-énergie
- ▶ Aide à la rédaction du cahier des charges : études de faisabilité, assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et choix des prestataires
- ▶ Avis technique et information sur les différents modes de financement
- ▶ Appui aux différentes démarches administratives
- ▶ Suivi et avis technique des travaux
- ▶ Aide à la rédaction du contrat d'exploitation, au choix de l'exploitant et au suivi des performances

Livrables

Cahier des charges, étude de faisabilité, grilles d'analyse, notes d'opportunités multi-énergie, visite de sites, suivi de travaux, fiche retour d'expérience...

Conditions de réalisation

- ▶ ALEC : Adhésion et convention annuelle
 - Accompagnement financé sous certaines conditions
 - Inscription en ligne sur le Contrat de développement des énergies thermiques renouvelables du Département de la Gironde
- ▶ SDEEG : signature d'une convention de prestation de services,
 - Prestation soumise à devis
 - Accompagnement possible pour l'investissement et l'exploitation

Contacts

ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat Métropole Bordelaise et Gironde)

Sébastien DURAND,
Responsable suivi énergétique des bâtiments publics et développement des énergies renouvelables
☎ 05 24 73 34 65
✉ sebastien.durand@alec-mb33.fr

Syndicat Départemental d'Énergies et de l'Environnement de la Gironde (SDEEG)

Vanessa MUSQUET
Ingénieure efficacité énergétique
✉ vanessa.musquet@sdeeg33.fr

Alain GEMENT
Ingénieur énergies renouvelables
✉ alain.gement@sdeeg33.fr

Cécile APLINCOURT
Ingénieure planification territoriale
☎ 05 56 16 13 21
✉ cecile.aplincourt@sdeeg33.fr

Identifier le potentiel d'économies d'énergie et de développement des énergies renouvelables d'un territoire



Descriptif

Identifier et quantifier des potentiels de réduction des consommations d'énergie et de développement des énergies renouvelables

Modalités d'accompagnement

- ▶ Estimation du potentiel de réduction des consommations d'énergie par secteur et/ou par usage : rénovation thermique des bâtiments, éclairage public...
- ▶ Évaluation des potentialités de mutation énergétique (conversion des énergies fossiles vers les énergies renouvelables)
- ▶ Estimation du potentiel de développement des différentes filières énergies renouvelables et de récupération

Livrables

Tableaux, cahiers des charges, rapports, notes et études de potentiel...

Conditions de réalisation

Adhésion à l'ALEC et signature d'une convention selon le niveau de l'accompagnement souhaité par la collectivité

Contacts

ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat Métropole Bordelaise et Gironde)

Romain HARROIS
Directeur
☎ 05 56 00 53 36
✉ romain.harrois@alec-mb33.fr

Structurer et développer une filière locale d'énergies renouvelables



Descriptif

Être accompagné dans l'animation et le développement des filières locales solaire, bois énergie, méthanisation et géothermie

Modalités d'accompagnement

- ▶ Enquête et analyse de la structuration des coûts et acheminement d'une filière
- ▶ Identification des gisements et potentiels de développement des énergies renouvelables
- ▶ Mobilisation des ressources et acteurs locaux impliqués dans chaque filière
- ▶ Identification des producteurs, consommateurs ou acteurs (bureaux d'études spécialisés, entreprises...) du territoire par énergie renouvelable
- ▶ Animation, sensibilisation et information de l'ensemble des acteurs de chaque filière
- ▶ Actions de communication : édition de documents, visites de sites, conférences techniques...
- ▶ Accompagnement de porteurs de projets
- ▶ Assistance à la structuration de filières locales et d'évaluation de la progression des filières en terme de nombre d'installations, de production globale, de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Livrables

- ▶ Organisation de groupes de travail et événements de mise en réseau des acteurs locaux
- ▶ Cartographies, visites sur sites, fiches de retour d'expériences.
- ▶ Rapports d'analyse (étude de potentiel...)

Conditions de réalisation

Adhésion et convention annuelle avec l'ALEC

Contacts

ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat Métropole Bordelaise et Gironde)

Sébastien DURAND,
Responsable
Suivi énergétique
des bâtiments publics
et développement
des énergies
renouvelables,
☎ 05 24 73 34 65
✉ sebastien.durand@alec-mb33.fr

Être accompagné dans la gestion de l'éclairage public



NOUVEAU

Descriptif

Être accompagné dans la gestion de l'éclairage public : création, entretien des points lumineux et réponse aux obligations en tant que gestionnaire de réseaux

Modalités d'accompagnement

- ▶ État des lieux du patrimoine existant et diagnostic énergétique
- ▶ Maîtrise d'œuvre des travaux et passation des marchés afférents
- ▶ Entretien préventif
- ▶ Géoréférencement obligatoire du réseau
- ▶ Inscription au guichet unique et réponses aux DT/DICT
- ▶ Tenue du registre de conformité liée à la biodiversité
- ▶ Mise à disposition d'un outil de déclaration des pannes en lignes et réparations dans des délais contraints
- ▶ Appui technique sur les projets d'éclairage des lotissements privés
- ▶ Conseils pour réduire les consommations d'électricité, moderniser les équipements lumineux afin de réduire les impacts sur la biodiversité et la santé

Livrables

- ▶ Suivi des différents projets de la collectivité
- ▶ Rapport annuel du patrimoine : diagnostic mis à jour, travaux et propositions d'amélioration
- ▶ Outil cartographique en ligne pour le suivi du patrimoine

Conditions de réalisation

- ▶ Délibération de transfert de compétence temporaire
- ▶ Abonnement au service gratuit et accès à l'ensemble des tarifs négociés pour les travaux et la maintenance

Contacts

SDEEG (Syndicat Départemental d'Énergies et de l'Environnement de la Gironde)

Frédéric PERROT
Responsable de service
☎ 05 56 16 85 54
✉ frederic.perrot@sdeeg33.fr

Être conseillé sur l'extinction de l'éclairage public



NOUVEAU

Descriptif

Être informé sur l'extinction de l'éclairage public en vue de :

- Diminuer d'environ 30 % les dépenses d'électricité liées à l'éclairage public
- Réduire les nuisances lumineuses
- Limiter l'impact de la pollution lumineuse sur la faune et la flore

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec la collectivité et les partenaires concernés
- ▶ Définition du périmètre de l'extinction
- ▶ Définition des horaires d'extinction
- ▶ Validation de la faisabilité technique avec l'entreprise gérant les réseaux
- ▶ Présentation du projet à la population
- ▶ Délibération en conseil municipal (arrêté du Maire)
- ▶ Pose de panneaux d'information en entrée de ville

Livrables

Note, présentation, plan d'extinction, réunion et affiche de sensibilisation

Conditions de réalisation

Adhésion et convention annuelle avec l'ALEC

Contacts

ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat Métropole Bordelaise et Gironde)

Sébastien DURAND,
Responsable mission suivi énergétique des bâtiments publics et développement des énergies renouvelables
☎ 05 24 73 34 65
✉ sebastien.durand@alec-mb33.fr

Développer un projet agricole et alimentaire durable

Descriptif

- ▶ Être accompagné pour la création d'un projet agricole durable
- ▶ Favoriser l'agriculture biologique et l'approvisionnement local des habitants et de la restauration des collectivités

Modalités d'accompagnement

- ▶ Orientation des collectivités vers les partenaires ressources (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), chambre d'agriculture...)
- ▶ Accompagnement à la prise en compte des projets agricoles et alimentaires durables au sein des documents d'urbanisme et à la réalisation de diagnostics agricoles fiables
- ▶ Aide technique à la mise en place d'un comité foncier et d'un observatoire foncier agricole

Livrables

- ▶ Appui méthodologique
- ▶ Mise en réseau et partage d'expériences

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques relatifs au projet

Contacts

Département de la Gironde
Direction des coopérations et du développement des territoires
Service de l'agriculture, du foncier et du tourisme
✉ dgat-dcddt-saft@girond.fr

Florence BARADAT
Cheffe de service
☎ 05 56 99 33 33
✉ florence.baradat@girond.fr

Florence GRISSER
✉ f.grisser@girond.fr

Stéphanie PRIVAT
✉ s.privat@girond.fr

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70

Anne HERMANN-LORRAIN
Conseillère en développement agricole, alimentaire et circuits courts
Territoire : Sud Gironde / Landes des Graves / La Brède
✉ a.hermann@girondressources.fr

Connaître et comprendre la situation énergie-climat du territoire



NOUVEAU

Descriptif

Réaliser un diagnostic énergie-climat territorial afin de bénéficier des informations nécessaires et d'une connaissance de l'existant pour mettre en œuvre une politique climat-air-énergie efficace

Modalités d'accompagnement

- ▶ État des lieux et analyse des consommations énergétiques finales par type d'énergie, par secteur et par usage
- ▶ État des lieux et analyse des productions énergétiques
- ▶ Analyse des flux énergétiques sur le territoire afin d'apprécier l'autonomie du territoire et ses échanges avec l'extérieur
- ▶ Évaluation des émissions territoriales de gaz à effet de serre, directes et de la séquestration de CO2 du territoire
- ▶ Évaluation de la vulnérabilité au changement climatique : analyse des forces et faiblesses
- ▶ Estimation de la dépense énergétique par type d'énergie et par secteur

Livrables

- ▶ Bilan énergétique territorial
- ▶ Diagramme de Sankey : visualisation des flux énergétiques du territoire (productions, consommations, importations, exportations et pertes d'énergie)
- ▶ Présentations du diagnostic
- ▶ Analyses complémentaires de certains éléments du diagnostic (secteur, filière EnR...)

Conditions de réalisation

Adhésion à l'ALEC et signature d'une convention selon le niveau de l'accompagnement souhaité par la collectivité

Contacts

ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat Métropole Bordelaise et Gironde)

Romain HARROIS
Directeur
☎ 05 56 00 53 36
✉ romain.harrois@alec-mb33.fr

Mettre en œuvre des démarches énergie-climat territoriales structurantes



Descriptif

Mettre en place une stratégie territoriale de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables et de récupération (EnRR)

Modalités d'accompagnement

- ▶ État des lieux énergie-climat
- ▶ Élaboration d'une scénarisation prospective de la demande en énergie, du mix énergétique et du développement des EnRR
- ▶ Participation à la définition des objectifs et de la stratégie énergie-climat
- ▶ Participation aux groupes de travail et ateliers thématiques
- ▶ Accompagnement tout au long de la mise en place de la démarche
- ▶ Aide à la mise en place d'indicateurs de suivi
- ▶ Suivi des trajectoires d'évolution des consommations et des productions en lien avec les objectifs fixés
- ▶ Suivi de la mise en œuvre du plan d'actions et de ses effets sur la stratégie territoriale

Livrables

Diagnostic territorial, cahier des charges, notes d'orientations stratégiques, présentations, études spécifiques...

Conditions de réalisation

Adhésion à l'ALEC et signature d'une convention selon le niveau de l'accompagnement souhaité par la collectivité

Contacts

ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat Métropole Bordelaise et Gironde)

Romain HARROIS
Directeur
☎ 05 56 00 53 36
✉ romain.harrois@alec-mb33.fr

Organiser une planification énergie-climat territoriale



Descriptif

Bénéficier d'une expertise à l'échelle des intercommunalités / communes / quartiers dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de planification territoriale

Modalités d'accompagnement

- ▶ Caractérisation de la demande en énergie selon les usages (chaleur, électricité...) et les périmètres d'étude (quartier, typologies de bâtiments...)
- ▶ Caractérisation de l'offre en énergie :
 - État des lieux des filières EnR (projets en fonctionnement, en étude et en développement)
 - Recensement des installations et caractérisation des fournisseurs et plateformes de production
 - Perspectives de développement des EnR
- ▶ Réflexions thématiques sur l'adéquation entre offre et demande en énergie :
 - Identification des gros consommateurs d'énergie et étude de la mise en place d'un réseau de chaleur
 - Identification de sites favorables au développement d'une énergie en particulier
 - Identification des besoins de froid ainsi que des solutions adaptées pour les réduire et/ou y répondre
 - Détermination des quartiers ou des typologies de bâtiments prioritaires en termes de rénovation énergétique

Livrables

Rapports, notes, cartographies de la demande en énergie du territoire, des sites de production, des réseaux énergétiques...

Conditions de réalisation

Adhésion à l'ALEC et signature d'une convention

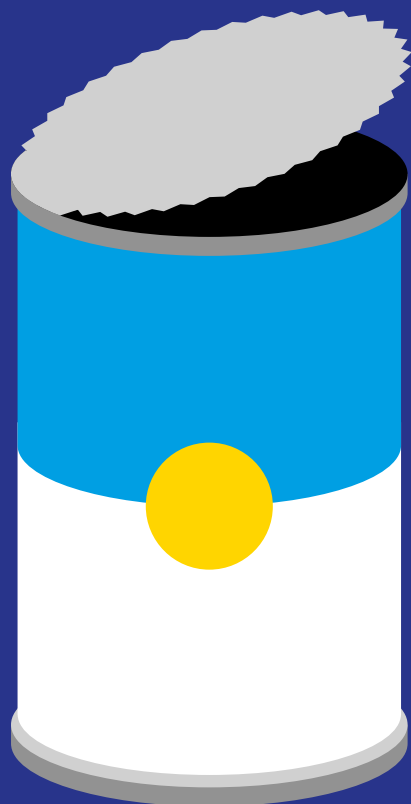
Contacts

ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat Métropole Bordelaise et Gironde)

Romain HARROIS
Directeur
☎ 05 56 00 53 36
✉ romain.harrois@alec-mb33.fr

9.

Numérique Système d'information



Bénéficiaire d'un Système d'Information Géographique (SIG)

Descriptif

- ▶ Disposer du Système d'information géographique (SIG) Géo33, reprenant les données stratégiques nécessaires aux collectivités (plan cadastral, électricité, gaz, eau, assainissement, patrimoine historique, zonages réglementaires...)
- ▶ Être formé à l'utilisation de l'outil

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le conseiller en développement territorial et le conseiller foncier
- ▶ Organisation de formation à la demande
- ▶ Assistance téléphonique

Livrables

- ▶ Accès au système d'information géographique (SIG) Géo33
- ▶ Formations personnalisées à l'outil et support

Conditions de réalisation de la prestation

Signature obligatoire de la charte d'utilisation

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@girondersources.fr

Laurent GRENIER
Conseiller foncier
✉ l.grenier@girondersources.fr

Disposer des fichiers fonciers standards (matrice cadastrale)

Descriptif

- ▶ Avoir accès aux fichiers fonciers standards de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) qui comporte des informations détaillées sur les parcelles, les locaux et leurs propriétaires
- ▶ Permettre une amélioration de la connaissance des territoires dans le domaine de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat
- ▶ Bénéficier d'une donnée de référence utilisée dans les systèmes d'information géographique dédiés à l'aménagement du territoire

Modalités d'accompagnement

Accompagnement à l'analyse des besoins, à l'exploitation des fichiers fonciers standards et à transmission des informations nécessaires pour respecter le cadre juridique d'utilisation des données

Livrables

- ▶ Les données littérales du cadastre au format MAJIC3
- ▶ Les fichiers MAJIC3 sont composés de 6 fichiers ASCII :
 - Propriétaires, propriétés non bâties (les parcelles), et bâties (les locaux), divisées en lots, des liens lots-locaux, des voies et lieux-dits ou fichier FANTOIR

Ils sont disponibles à compter du début du 2^e semestre et présentent la situation au 1^{er} janvier de l'année

Conditions de réalisation de la prestation

L'accès aux données est conditionné au respect stricte des principes suivants :

- Les fichiers de la matrice cadastrale et ne sont délivrées qu'aux collectivités locales, aux administrations de l'État, aux organismes chargés d'une mission de service public
- Les traitements réalisés sur doivent être conformes aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- La fourniture des données est conditionnée par la signature de l'acte d'engagement DGFIP

Contacts

Département
de la Gironde
Direction des
systèmes d'information
et du numérique

Eddy TARDY
Chef de projet
systèmes
d'informations
☎ 05 56 99 33 33
Poste 259 50
✉ e.tardy@gironde.fr

Disposer de données statistiques et d'outils informatiques adaptés

Descriptif

Exploiter les données mises à disposition par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (l'INSEE) ou d'autres organismes, pour analyser le territoire sur des aspects sociodémographiques ou socio-économiques

Modalités d'accompagnement

Analyse détaillée des besoins de la collectivité autour des données contextuelles

Livrables

- ▶ Accès à un système d'information décisionnel en ligne qui offre la possibilité aux bénéficiaires d'exploiter directement l'information à travers une interface dédiée
- ▶ Délivrance d'un rapport sur les données contextuelles de la collectivité (PPTX) et/ou des données brutes au format CSV, XLSX

Conditions de réalisation de la prestation

Signature obligatoire de la charte d'utilisation

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@girondressources.fr

Laurent GRENIER
Conseiller foncier
✉ l.grenier@girondressources.fr

Déployer les services de l'e-administration

Descriptif

- ▶ Disposer d'outils d'e-administration et de services : marchés publics, contrôle de légalité, convocation électronique, identité électronique, Hélios - PES V2, parapheur électronique, boîtes mails, outils collaboratifs, gestion électronique des congés, plateforme de paiement en ligne, porte-document collaboratif, tchat et vidéoconférence...
- ▶ Dématérialiser les flux vers les services de l'État
- ▶ Signer électroniquement
- ▶ Gérer les processus dématérialisés
- ▶ Partager de l'information

Modalités d'accompagnement

- ▶ Contact pour description des services
- ▶ Déploiement/formation
- ▶ Assistance à l'utilisation

Conditions de réalisation de la prestation

Prestation prévue au catalogue de services de Gironde Numérique

Contacts

Gironde Numérique
☎ 05 35 54 08 84
✉ accueil
@girondenumerique.fr

Christophe LE BIVIC
☎ 05 35 54 11 88
✉ services
@girondenumerique.fr

Sécuriser les données numériques

Descriptif

Installer un serveur de fichiers et sauvegarder quotidiennement des données dans le data-center public girondin

Modalités d'accompagnement

- ▶ Réalisation d'une copie de sauvegarde des données des logiciels métiers et des documents de travail chaque nuit à l'extérieur de la commune pour protéger d'une perte, d'un vol, d'un virus ou d'une destruction
- ▶ Réinstallation du serveur de fichiers et des données en cas de perte
- ▶ Mise à disposition d'un cloud privé permettant d'accéder à des données depuis l'extérieur

Livrables

- ▶ Serveur de fichier NAS (stockage en réseau)
- ▶ Rapport de sauvegarde hebdomadaire pour s'assurer du bon fonctionnement du service
- ▶ Accès web aux données depuis l'extérieur fourni, possible sur demande (cloud privé)
- ▶ Mise en place d'un VPN pour la sécurisation de l'accès à distance

Conditions de réalisation de la prestation

Prestation prévue au catalogue de services de Gironde Numérique

Contacts

Gironde Numérique
☎ 05 35 54 08 84
✉ accueil
@girondenumerique.fr

Magali PALAZON
☎ 05 35 54 29 34
✉ services
@girondenumerique.fr

Investir dans les équipements numériques pour les écoles du 1^{er} degré

Descriptif

- ▶ Réaliser un diagnostic technique et fonctionnel pour déterminer les besoins en équipement numérique pour les écoles du 1^{er} degré
- ▶ Bénéficier d'un groupement de commandes coordonné par Gironde Numérique en lien avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)

Modalités d'accompagnement

- ▶ Visite et diagnostic technique sur l'état du réseau informatique et de l'aménagement possible en fonction de la demande (accès Internet, câblage réseau, câblage électrique, aménagement de salle...)
- ▶ Rencontre avec la collectivité et la direction de l'école pour recueillir les besoins des enseignants dans le cadre d'un projet pédagogique
- ▶ Discussion sur les usages et les besoins en termes de ressources pédagogiques
- ▶ Conseil, en fonction de la demande des enseignants, en sécurité et référentiels de l'Éducation Nationale sur les accès internet, WIFI
- ▶ Présentation du projet École numérique et accompagnement proposé avec le groupement de commandes

Livrables

- ▶ Diagnostic, élaboration d'un compte-rendu avec des préconisations ou des améliorations à apporter par rapport à la demande des enseignants et la réalisation du projet
- ▶ Participation au groupement de commandes
- ▶ Réception et installation des équipements numériques

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Prestations prévues au catalogue de services de Gironde Numérique
- ▶ Délibération et convention pour participation au groupement de commandes

Contacts

Gironde Numérique
☎ 05 35 54 08 84
accueil@
girondenumerique.fr

Brigitte ALMERAS
✉ b.almeras@
girondenumerique.fr

Disposer de données statistiques sur le tourisme et les valoriser

Descriptif

- ▶ Disposer de données permettant d'évaluer la fréquentation touristique et son poids économique
- ▶ Valoriser les offres touristiques et favoriser leur diffusion

Modalités d'accompagnement

- ▶ Fourniture de données sur la fréquentation des hébergements et des sites, les dépenses et les emplois touristiques ainsi que des données qualitatives sur les clientèles et leurs pratiques touristiques en Gironde
- ▶ Référencement de toutes les offres touristiques (hébergements, sites, activités, prestations, manifestations) dans la base de données régionale via le Système d'Information Régional Touristique de l'Aquitaine (SIRTAQUI) en Gironde

Livrables

- ▶ Données de cadrage ou spécifiquement établies en fonction des demandes
- ▶ Offres diffusées sur les supports de Gironde Tourisme et de ses partenaires ainsi qu'en Open Data

Conditions de réalisation de la prestation

Diffusion des offres sur les supports du réseau SIRTAQUI selon conditions

Contacts

Gironde Tourisme
☎ 05 56 52 61 40
✉ contact@gironde-
tourisme.com

Claudine
CAMEDESCASSE
Directrice déléguée en
charge de la stratégie
et de l'observation
☎ 05 56 48 68 19
✉ c.camedescasse@
gironde-tourisme.com

Mieux gérer et sécuriser les archives

Descriptif

- ▶ Faire évoluer les pratiques de gestion des données et des archives papier de la collectivité
- ▶ Gérer les flux papier et numérique par une gestion régulière et sécurisée des éliminations réglementaires
- ▶ Assurer la conservation sécurisée et pérenne des flux numériques par leur versement dans le Système d'Archivage Électronique Mutualisé (SAEM) du Département
- ▶ Répondre aux attentes des services administratifs et aux demandes des usagers

Modalités d'accompagnement

- ▶ État des lieux sur l'ensemble des archives papier et numérique
- ▶ Grille d'audit des archives nativement numériques ou dématérialisées, applications métiers
- ▶ Rencontres pour définir le projet et suivi

Livrables

- ▶ Rapport de synthèse et de préconisations
- ▶ Diagnostic et fiches conseils

Contacts

Département
de la Gironde
Archives
départementales
☎ 05 56 99 66 13

Agnès VATICAN
Directrice
✉ archives@gironde.fr

Virginie BARREAU-
DELAFORGE
Cheffe de la mission
d'action territoriale
✉ virginie.barreau-
delaforge@gironde.fr

Hélène MARTIN
Archiviste experte
✉ h.martin@gironde.fr

Bénéficiaire de l'appui d'un informaticien mutualisé



NOUVEAU

Descriptif

Disposer de ressources et compétences informatiques mutualisées en temps partagé

Modalités d'accompagnement

- ▶ Pilotage du système d'information en collaboration avec les prestataires
- ▶ Mise en place d'une politique de renouvellement
- ▶ Garantie de la sécurisation de l'infrastructure
- ▶ Maintien en condition opérationnelle du parc
- ▶ Validation du périmètre d'intervention et détermination du nombre de jours par semaine et des modalités de pilotage RH, technique et fonctionnel

Livrables

Mise à disposition d'un informaticien de Gironde Numérique

Conditions de réalisation

Prestations prévues au catalogue de Gironde Numérique

Contacts

Gironde Numérique
☎ 05 35 54 08 84
✉ accueil@girondenumerique.fr

Christophe LE BIVIC
☎ 05 35 54 08 84
✉ c.lebivic@girondenumerique.fr

Numériser un document d'urbanisme



Descriptif

Être assisté dans la numérisation des documents d'urbanisme

Modalités d'accompagnement

- ▶ Diagnostic de la qualité numérique du document d'urbanisme existant
- ▶ Accès à une prestation de numérisation (format CNIG)
- ▶ Accompagnement pour le téléversement au Géoportail de l'urbanisme
- ▶ Accès au document numérisé via un SIG

Livrables

- ▶ Note sur la prestation nécessaire
- ▶ Présentation du document numérisé
- ▶ Formation à l'utilisation de l'outil de visualisation

Conditions de réalisation

Accès à l'ensemble des tarifs négociés pour les prestations de numérisation

Contacts

SDEEG (Syndicat
Départemental
Énergies et
Environnement
de la Gironde)

Camille AFANGNIKE
Responsable de
service
☎ 05 56 16 13 33
✉ camille.afangnike
@sdeeg33.fr

Bénéficiaire de données concernant les servitudes d'utilité publiques



Descriptif

Avoir accès via une convention spécifique à des données cartographiques relatives aux canalisations de transport de gaz combustibles, d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés, et de produits chimiques

Modalités d'accompagnement

Mise à disposition de données dites "sensibles" entre la commune ou l'intercommunalité concernée et la DDTM de la Gironde uniquement dans le cadre de l'établissement des documents d'urbanisme

Livrables

- ▶ Données géographiques numériques (au format gpkg ou shape) des bandes de servitudes d'utilité publique SUP1 dans le périmètre de la commune ou l'intercommunalité concernée, avec une zone tampon maximale de 500 mètres
- ▶ Données communicables via une convention uniquement à des bureaux d'étude dans le cadre de la réalisation de documents réglementaires d'urbanisme (SCOT, PLU...)

Conditions de réalisation

Demande d'obtention des données cartographiques relatives aux canalisations de transport de gaz combustibles, d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés, et de produits chimiques (SUP1) se fait par mail à l'adresse suivante : ddtm-psit-most@gironde.gouv.fr

Contacts

DDTM (Direction
Départementale des
Territoires et de la
Mer)

Service Analyses,
connaissance
et valorisation
✉ ddtm-psit-most@gironde.gouv.fr

Verser son document de planification sur le Géoportail national de l'urbanisme



NOUVEAU

Descriptif

Être accompagné pour rendre son document d'urbanisme conforme au format numérique unique en vigueur via Le Géoportail de l'urbanisme, plateforme nationale de diffusion des documents d'urbanisme afin qu'il soit accessible en ligne

Modalités d'accompagnement

- ▶ Appui technique pour présenter une version numérisée respectant le standard de dématérialisation du Conseil National de l'Information Géographique (CNIG).
- ▶ Conseils sur les obligations légales et les modalités de publication des schémas de cohérence territoriale (SCoT), plans locaux d'urbanisme (PLU) et délibérations en lien avec le caractère exécutoire de ces documents

Conditions de réalisation

Ouverture de comptes sur le Géoportail de l'urbanisme pour y verser les documents de planification et les servitudes d'utilité publique. La demande d'ouverture du compte se fait en écrivant à l'adresse : ddtm-geoportail-urbanisme@gironde.gouv.fr

Contacts

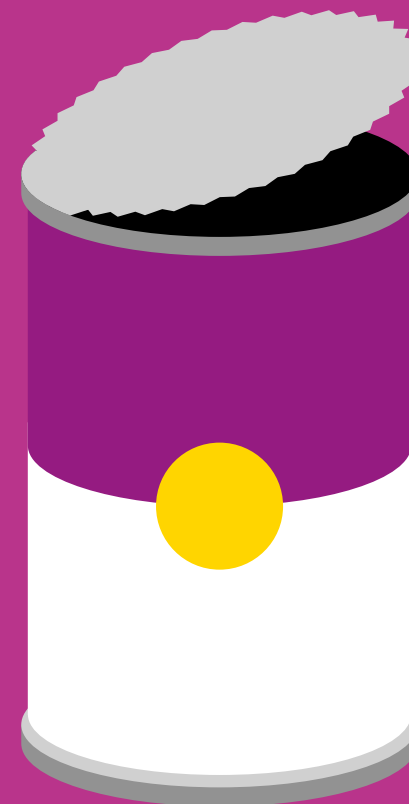
DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer)

Service Analyses, connaissance et valorisation

✉ ddtm-geoportail-urbanisme@gironde.gouv.fr

10.

Culture Sport Vie associative



Développer un projet de bibliothèque ou d'espace public numérique

Descriptif

- ▶ Définir un projet de lecture publique
- ▶ Construire une médiathèque et proposer de nouveaux services
- ▶ Mettre en réseau des bibliothèques, les informatiser, les animer
- ▶ Mettre en place une offre de services numériques

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le référent biblio.gironde
- ▶ Diagnostic de la situation

Livrables

Kit d'intervention de biblio.gironde : conseil, accompagnement de projet, méthodologie, formation, prêt de documents et autres outils d'animation

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques en lien avec le projet

Contacts

Département
de la Gironde
biblio.gironde

Ensemble des
contacts sur biblio.
gironde.fr
☎ 05 56 16 13 80
✉ biblio.gironde
@gironde.fr

Monter un projet d'éducation ou de médiation artistique et culturelle

Descriptif

Être accompagné techniquement pour mettre en place des actions d'éducation artistique et culturelle pour les jeunes et de médiation artistique et culturelle pour tous les publics.

Modalités d'accompagnement

- ▶ Conseils sur le montage de projets
- ▶ Mise en contact avec les personnes ressources (territoires et disciplines artistiques)
- ▶ Aide à la valorisation du projet

Livrables

Restitution du projet (événement, exposition, etc.) réalisé avec bilan artistique et culturelle

Conditions de réalisation de la prestation

Construction du projet avec des équipes artistiques professionnelles (rencontres, temps de pratique etc.)

Département de la
Gironde
Direction de la culture
et de la citoyenneté
Service du soutien
participation
culturelles

Cécile Lucas
Chargée de mission
☎ 05 56 99 67 12
✉ c.lucas@gironde.fr

Marlène DURANTAU
Coordinatrice de
gestion
☎ 05 56 99 67 07
✉ m.durantau@
gironde.fr

Conseillères en
développement
Culture :
(voir carte p.240)

Intégrer le réseau départemental des écoles de musique

Descriptif

- ▶ Être accompagné pour devenir membre du réseau départemental
- ▶ Être accompagné à la structuration et à l'élaboration de son projet pédagogique
- ▶ Avoir accès à des actions de formations et de sensibilisation

Modalités d'accompagnement

- ▶ Participation aux réunions du groupe de travail départemental des écoles de musique avec les têtes de réseaux
- ▶ Organisation de Rencontres territoriales thématiques
- ▶ Travail participatif et partenarial avec les acteurs de l'enseignement musical

Livrables

- ▶ Actions de sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap
- ▶ Rencontres territoriales
- ▶ Participation à la journée départementale des écoles de musique (échanges et analyses partagés)

Conditions de réalisation de la prestation

Fournitures de documents techniques relatifs au projet

Contacts

Département
de la Gironde
Direction de la culture
et de la citoyenneté
Service du soutien
participations
culturelles

Sophie DAGEVILLE
Cheffe de
projet Schéma
départemental des
pratiques artistiques et
culturelles (SDPAC)
☎ 05 56 99 67 10
✉ s.dageville
gironde.fr

Accompagner l'enseignement et les pratiques musicales

Descriptif

- ▶ Être accompagné à la structuration des enseignements et des pratiques musicales
- ▶ Bénéficier d'un partage de réflexion et d'expérience sur les modèles pédagogiques et économiques des établissements d'enseignement et de pratiques musicales
- ▶ Contribuer aux actions co-construites favorisant la mutualisation des ressources et des compétences, les partenariats interdisciplinaires et/ou intersectoriels

Modalités d'accompagnement

- ▶ Mise à disposition de ressources et de compétences
- ▶ Aide au renouvellement du parc instrumental

Livrables

- ▶ Rencontres thématiques et territoriales
- ▶ Accès à un espace numérique dédié
- ▶ Entretiens et conseils en lien avec le projet

Conditions de réalisation de la prestation

Fournitures de documents techniques relatifs au projet

Contacts

Département
de la Gironde
Direction de la culture
et de la citoyenneté

Sophie DAGEVILLE
Cheffe de
projet Schéma
départemental des
pratiques artistiques et
culturelles (SDPAC)
☎ 05 56 99 67 10
✉ s.dageville
@gironde.fr

Conseillères en
développement
Culture :
voir carte p.240

Développer un projet artistique et culturel

Descriptif

Bénéficier d'une aide à la définition et à la conception d'un projet artistique et culturel territorial :

- conseil pour la rénovation et/ou la définition d'un équipement
- conseil dans le choix et l'utilisation de matériel scénique
- soutien dans l'élaboration d'une saison
- accompagnement à l'implantation de résidences d'artistes
- aide à la pérennisation des initiatives artistiques et culturelles
- accompagnement à la mutualisation

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec les équipes
- ▶ Étude du projet : conseil, orientation, mise en réseau
- ▶ Accompagnements spécifiques :
 - Diagnostics partagés des enjeux et des besoins
 - Ingénierie nécessaire à la conception et à la réalisation des projets culturels
 - Soutien technique
 - Approfondissement de thématiques spécifiques, formations et ressources (Initiations aux techniques du spectacle...)

Livrables

- ▶ Rapports d'analyse, diagnostics
- ▶ Outils et fiches conseils, méthodologies et ressources
- ▶ Rencontres techniques et professionnelles, formations
- ▶ Prêts de matériels

Conditions de réalisation de la prestation

Sous réserve d'adhésion à l'Institut départemental de développement artistique et culturel (IDDAC)

Contacts

IDDAC,
Institut Départemental
de Développement
Artistique et Culturel
✉ www.iddac.net

Philippe SANCHEZ
Directeur
Myriam BRUN-CAVANIE
Directrice adjointe

Amélie CABRIT
Collaboratrice de
direction
☎ 05 56 17 36 06
✉ direction@iddac.net

Pôle Création
Philippe SANCHEZ
et Cécile PUYOL
☎ 05 56 17 36 06
✉ direction@iddac.net

Pôle Médiation
Christine TREILLE
☎ 05 56 17 36 13
✉ christine.treille@iddac.net

Pôle Ingénierie
et Ressources
Territoriales
Alexandra SAINT-YRIEIX
☎ 05 56 17 36 29
✉ alexandra.saintyrieix@iddac.net

Assurer la pérennité des archives et leur valorisation auprès des publics

Descriptif

- ▶ Aménager des espaces de conservation adaptés en application des réglementations
- ▶ Intégrer les principes de conservation préventive dans la gestion des fonds
- ▶ Programmer, conseiller et suivre les restaurations
- ▶ Numériser les documents patrimoniaux et développer leur consultation par leur mise en ligne

Modalités d'accompagnement

- ▶ Diagnostic des locaux et fonds
- ▶ Rencontres et accompagnement des comités de projet
- ▶ Analyses des documents techniques
- ▶ Suivi des solutions mises en œuvre

Livrables

- ▶ Rapport
- ▶ Fiches conseils

Conditions de réalisation de la prestation

Accès aux espaces prévus et fourniture de documents administratifs et techniques

Contacts

Département de la
Gironde
Archives
départementales
☎ 05 56 99 66 13

Agnès VATICAN
Directrice
✉ archives@gironde.fr

Virginie BARREAU-
DELAForge
Cheffe de la mission
d'action territoriale
✉ virginie.barreau-delaforge@gironde.fr

Hélène MARTIN
Archiviste experte
✉ h.martin@gironde.fr

Mettre en place des projets d'animations sportives et associatives

Descriptif

Organiser des projets d'animations favorisant l'accès à la pratique sportive pour tous et des projets de manifestations associatives

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le Conseiller en développement sport et vie associative du secteur
- ▶ Accompagnement pour l'étude de faisabilité : identification des besoins et des leviers, définition des objectifs et des publics, choix des actions à développer (sport/santé, éducation sportive, sport et handicap, manifestations associatives...)
- ▶ Mise en place d'un partenariat avec le Département, les acteurs institutionnels et associatifs, et aide au montage des projets

Livrables

- ▶ Expertise technique et pédagogique
- ▶ Dispositifs d'animations départementaux :
 - Familles, adultes, séniors : CAP33, temps libre multisports
 - Jeunes : Objectif nage, Écoles multisports, Sport vacances...
- ▶ Projets territoriaux d'animations (manifestations sportives et associatives)
- ▶ Mise à disposition de matériel

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques en lien avec les projets

Contacts

Département
de la Gironde

Contactez le
Conseiller en
développement sport
et vie associative
de votre secteur.
Carte des Maisons
du Département
Pôles Jeunesse
Territoriaux en annexes
(voir p.239)

Créer ou réhabiliter un équipement sportif ou associatif

Descriptif

Bénéficier d'un accompagnement pour la création, la réhabilitation et l'utilisation d'un équipement sportif ou associatif (maison des associations)

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le Conseiller en développement sport et vie associative du secteur
- ▶ Accompagnement pour l'étude de faisabilité : opportunité du projet et analyse du besoin (offre du tissu associatif local, analyse de l'utilisation de l'équipement, implantation et adéquation avec les préconisations du Schéma des équipements sportifs)
- ▶ Définition du choix du projet : dimensionnement, aménagement et utilisation de l'équipement
- ▶ Informations techniques et réglementaires (établissement recevant du public ERP, code du sport...)
- ▶ Appui et assistance à la conception d'animation de l'équipement : programmation

Livrables

- ▶ Expertise technique, pédagogique et réglementaire
- ▶ Aide à la recherche de financements complémentaires

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques relatifs au projet

Contacts

Département
de la Gironde

Contactez le
Conseiller en
développement sport
et vie associative de
votre secteur.
Carte des Maisons
du Département
Pôles Jeunesse
Territoriaux en annexes
(voir p.239)

Aménager un espace, un site et un itinéraire (ESI) lié aux pratiques des sports de nature

Descriptif

- ▶ Bénéficier d'un accompagnement du projet en fonction des pratiques de sports de nature
- ▶ Dimensionner le projet selon les enjeux du territoire et les attentes des collectivités

Modalités d'accompagnement

- ▶ Diagnostic
- ▶ Opportunité du projet
- ▶ Proposition de différents scénarii

Livrables

Étude de faisabilité avec recommandations pour la présentation éventuelle du projet à la Commission départementale des espaces sites et itinéraires (CDESI) de sports de nature

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques en lien avec le projet

Contacts

Département de la Gironde

Contactez le Conseiller en développement sport et vie associative de votre secteur. Carte des Maisons du Département Pôles Jeunesse Territoriaux en annexes (voir p.239)

Initier un diagnostic territorial et engager une réflexion sur la politique d'animation (sport, vie associative, éducation, citoyenneté, culture et jeunesse)

Descriptif

- ▶ Être accompagné pour développer un projet de politique d'animation territoriale
- ▶ Bénéficier d'apports techniques et en matière de conduite de projet, de diagnostic territorial et d'évaluation
- ▶ Être accompagné dans la conception, la définition et la mise en œuvre de politiques publiques et/ou la structuration de(s) service(s) correspondants
- ▶ Développer la coopération

Modalités d'accompagnement

- ▶ Contact avec la Maison du Département « Sports et Vie associative »
- ▶ Aide au diagnostic territorial, à l'identification des enjeux et la définition des objectifs
- ▶ Analyse et définition des besoins et des moyens à mettre en œuvre
- ▶ Apport d'une expertise technique, aide à la mise en réseau, conseils sur la réglementation, les emplois, la mutualisation et les modalités de mise en œuvre
- ▶ Participation de la Maison du Département « Sports et Vie associative » aux instances de concertation et groupes de travail locaux

Livrables

- ▶ Aide au montage et appui à l'animation du projet
- ▶ Activation éventuelle de dispositifs publics

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques en lien avec le projet

Contacts

Département de la Gironde

Contactez le responsable de votre Maison du Département Pôles Jeunesse Territoriaux. Carte en annexes (voir p.238)

Organiser une manifestation sur le littoral



Descriptif

- ▶ Être informé des règles applicables aux manifestations nautiques et aux manifestations terrestres sur le Domaine Public Maritime (DPM)
- ▶ Être informé sur l'articulation des compétences entre le préfet maritime et le préfet de département
- ▶ Être accompagné pour obtenir les autorisations nécessaires pour assurer la tenue des manifestations : occupation du DPM, circulation d'engins motorisés sur le DPM, manifestation nautique
- ▶ Être conseillé pour intégrer la gestion de l'environnement aux manifestations, notamment via l'étude d'évaluation des incidences pour les sites NATURA 2000

Modalités d'accompagnement

- ▶ Aide dans le diagnostic de la réglementation applicable à la manifestation et à la définition de son périmètre
- ▶ Accompagnement dans la rédaction des différentes demandes et autorisations
- ▶ Prise des demandes via le guichet unique

Livrables

- ▶ Récépissé de déclaration de manifestation nautique
- ▶ Arrêté du préfet maritime (ou du préfet de département en cas de manifestation en eau intérieure) portant réglementation particulière pour l'organisation de la manifestation
- ▶ Arrêté d'autorisation d'occupation temporaire du DPM
- ▶ Dérogation à l'interdiction de circuler sur le DPM des véhicules à moteur

Conditions de réalisation

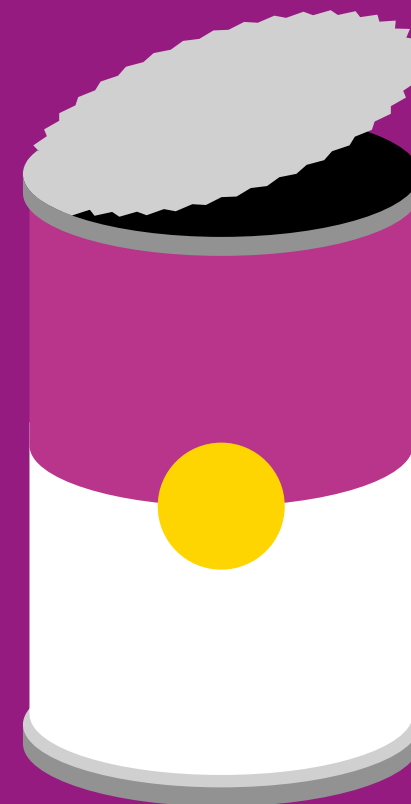
- ▶ Saisine du service maritime et littoral par l'organisateur
- ▶ Anticipation du délai d'instruction, en fonction des dossiers (consultation conjointe par l'organisateur, plusieurs organismes sur une période de 2 à 3 mois)

Contacts

DDTM (Direction
Départementale
des Territoires et
de la Mer)
Service maritime et
littoral
☎ 05 54 69 21 00
✉ ddtm-dml@
gironde.gouv.fr

11.

Citoyenneté Enfance Jeunesse



Développer une politique pour la diversité et l'égalité femmes-hommes / filles-garçons

Descriptif

- ▶ Mettre en œuvre une démarche Égalité et Diversité
- ▶ Sensibiliser les personnels et les partenaires
- ▶ Impulser et mettre en place des actions en faveur de la diversité et de l'Égalité Femmes-Hommes/Filles-Garçons

Modalités d'accompagnement

- ▶ Mise en place d'un partenariat avec le Département, les acteurs institutionnels et associatifs (en mode réseau)
- ▶ Aide à la définition et montage du projet et d'actions dédiées
- ▶ Accompagnement à la signature de la Charte Européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale

Livrables

- ▶ Identification des actrices et acteurs compétents
- ▶ Conseil pour l'élaboration d'un plan d'action dédié
- ▶ Kit accompagnement à la signature de la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques en lien avec le projet

Contacts

Département
de la Gironde
Mission Égalité -
Diversité
✉ diversite.egalite@gironde.fr

Caroline VITEL
Responsable de
la Mission Égalité -
Diversité
☎ 05 56 99 69 76
✉ c.vitel@gironde.fr

Participer au dialogue territorial (Gironde 2033)

Descriptif

- ▶ Inscrire son action dans le cadre du projet de territoire : visibilité, partage, enrichissement réciproque, opportunités de partenariats
- ▶ Bénéficier d'un accompagnement pour mener à bien des projets : valorisation, mise en lien, synergies, coopérations entre acteurs
- ▶ Participer à des groupes de travail lancés sur des problématiques communes à plusieurs acteurs

Modalités d'accompagnement

- ▶ Contact avec le chef de projet
- ▶ Participation aux conseils de territoire
- ▶ Intégration des projets aux pactes territoriaux
- ▶ Association aux groupes de travail
- ▶ Mobilisation des compétences départementales et mise en lien

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Pour l'association à la démarche : sur demande de la structure
- ▶ Fourniture de documents en lien avec le projet du territoire concerné

Contacts

Département
de la Gironde
Direction des
coopérations et du
développement des
territoires
☎ 05 56 99 33 33
✉ dialogue-territoires@gironde.fr

Marie BOUHIER
Cheffe de service
de la coopération
territoriale
☎ 05 56 99 65 51
✉ m.bouhier@gironde.fr

Contactez le chef
de projet de votre
secteur : carte p.236

Développer la participation citoyenne

Descriptif

- ▶ Être informé des différentes formes de participation citoyenne
- ▶ Définir le niveau d'ambition, les méthodes adaptées à un projet, aux moyens et aux cibles

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec un référent participation citoyenne de la Mission Agenda 21
- ▶ Retour et échanges d'expériences, mise en réseau, montée en compétences
- ▶ Co-conception d'un cahier des charges

Livrables

- ▶ Cartographie des acteurs
- ▶ Schéma de gouvernance participative du projet
- ▶ Cahier des charges (maîtrise d'ouvrage interne ou externe)

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Engagement à participer aux rencontres départementales du réseau
- ▶ Fourniture de documents techniques en lien avec le projet

Contacts

Département
de la Gironde
Mission
Agenda 21
☎ 05 56 99 67 64

Julie ROTURIER
Chargée de mission
✉ j.roturier@gironde.fr

Construire des espaces innovants de réflexion pour des projets de transformation sociale et écologique

Descriptif

Dessiner avec les acteurs des territoires et les habitants des trajectoires de transformation sociale innovante au travers de Labo'Mobiles (ex : zéro chômeurs de longue durée, 100% bio local, zéro voiture, ...)

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec un référent de la Mission Agenda 21
- ▶ Identification des meilleures pratiques en Gironde et ailleurs sur des profils de territoires comparables
- ▶ Résidence de compétences (innovation publique, design thinking, méthode d'intelligence collective, prototypage...)
- ▶ Mise en réseau et partage d'expériences (communauté des Labo'mobiles)

Livrables

- ▶ Cartographie des parties prenantes et modèle de contribution (dessin partageable de l'objectif de transformation)
- ▶ Cahier des charges pour une stratégie de coresponsabilité territoriale (maîtrise d'ouvrage interne ou externe)
- ▶ Identification de premières actions concrètes et faisables

Conditions de réalisation de la prestation

- ▶ Candidature Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)
- ▶ Engagement binôme élu/technicien dans le réseau
- ▶ Fourniture de documents techniques en lien avec le projet

Contacts

Département
de la Gironde
Mission Agenda 21
☎ 05 56 99 67 64

Julie CHABAUD
Responsable
✉ j.chabaud@gironde.fr

Justine BOSREDON
Chargée de mission
✉ j.bosredon@gironde.fr

Développer un partenariat de solidarité avec le Département

Descriptif

Être accompagné dans le développement social et l'autonomie des personnes au travers des missions suivantes :

- accueil, information, orientation et accès aux droits
- prévention et protection de l'enfance (protection maternelle et infantile (PMI), adoption, soutien aux familles en difficulté)
- insertion et lutte contre les exclusions (dispositif du Revenu de solidarité active (RSA), accompagnement en insertion...)
- autonomie : handicap (hébergement, insertion sociale et aides financières)
- personnes âgées et dépendance (création et gestion des maisons de retraite, aides)

Modalités d'accompagnement

Contact avec les professionnels de l'action sociale : Pôles territoriaux de solidarité (PTS), Maisons du Département "Solidarités", assistants de service social, puéricultrices, sages-femmes, référents d'accueil familial, travailleurs sociaux en charge de l'aide éducative, médecins, chargés d'insertion, psychologues, secrétaires médico-sociales, agents administratifs...

Livrables

- ▶ Informations, orientation
- ▶ Accompagnement dans les modalités de partenariat

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques en lien avec le projet

Contacts

Département
de la Gironde

Contactez la Maison
du Département
"Solidarités" de votre
secteur en annexes
p.242-243 et sur
gironde.fr/trouver-la-mdsi-la-plus-proche-de-chez-vous

Contactez le Conseiller
en développement
territorial de solidarité
de votre secteur :
[voir carte p.237](#)

Conduire un projet de développement social local, centres sociaux, espaces de vie sociale, épiceries sociales solidaires avec le Département

Descriptif

Être accompagné dans la mise en place de projets de cohésion sociale en lien avec des partenaires institutionnels (Caisse d'allocations familiales (CAF), Mutualité sociale agricole (MSA)...)

Modalités d'accompagnement

- ▶ Contact avec les professionnels de l'action sociale au sein des Pôles territoriaux de solidarité (PTS), Maisons du Département "solidarités" et lien avec les partenaires Caisse d'allocations familiales (CAF), Mutualité sociale agricole (MSA) et État

Livrables

- ▶ Schéma départemental d'animation de la vie sociale
- ▶ Charte départementale des épiceries sociales et solidaires

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques en lien avec le projet

Contacts

Département
de la Gironde
Direction des
interventions et du
développement social

Corinne PAULAIS
Directrice
☎ 05 56 99 33 33
✉ d2i@gironde.fr

Contactez la Maison
du Département
« Solidarités » de
votre secteur
(voir p.242-243)
et sur gironde.fr/trouver-la-mdsi-la-plus-proche-de-chez-vous

Contactez le Conseiller
en développement
territorial de solidarité
de votre secteur
secteur : [carte p.237](#)

Développer des actions de prévention contre la perte d'autonomie des personnes âgées, favoriser leur accueil et celui des personnes handicapées

Descriptif

- ▶ Développer un accueil pour personnes âgées ou handicapées de type Établissement et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) ou autre mode alternatif (habitats collectifs, accueil familial)
- ▶ Être accompagné pour présenter une action collective à la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans

Modalités d'accompagnement

- ▶ Présentation de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de plus de 60 ans et des critères d'éligibilité
- ▶ Analyse du taux d'équipement en établissements sociaux et médico-sociaux sur le Pôle territorial de santé du secteur
- ▶ Présentation des dispositifs d'accueil pour personnes âgées ou handicapées
- ▶ Présentation des modalités administratives de création d'un établissement social et médico-social et des modes alternatifs

Livrables

- ▶ Fiche de présentation des différents dispositifs d'accueil pour personnes âgées et pour personnes handicapées (public ciblé, prise en charge, modalités de fonctionnement, de création, de financement...)
- ▶ Rencontre avec la collectivité

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques en lien avec le projet

Contacts

Département
de la Gironde
Direction des actions
pour l'autonomie

Stéphanie
BONAVENTURE
Directrice adjointe
☎ 05 56 99 57 89
✉ s.bonaventure@
gironde.fr

Chef du service de
l'accueil et de l'appui
médico-social
☎ 05 56 99 34 07

Elise SEVENET
Cheffe du service
de la coordination,
des partenariats
et du schéma de
l'autonomie
☎ 05 56 99 57 03
✉ e.sevenet@gironde.fr

CLIC (Comité Local
d'Information et de
Coordination)
gironde.fr/actualites/
proximite-simple-
comme-le-clic

Mettre en place des actions éducatives et citoyennes pour les jeunes

Descriptif

- ▶ Organiser des actions à destination des jeunes
- ▶ Développer des pratiques éducatives et d'éducation à la citoyenneté
- ▶ Accompagner des initiatives de jeunes

Modalités d'accompagnement

- ▶ Contact avec le conseiller en développement jeunesse
- ▶ Accompagnement pour l'identification des besoins et des leviers, la définition des objectifs et le choix des actions à développer (étude de faisabilité)
- ▶ Mise en place d'un partenariat avec le Département, les acteurs institutionnels et associatifs et aide au montage des projets

Livrables

- ▶ Dispositifs départementaux : accompagnement à la scolarité, Itinéraires jeunes avec Jeunesses et territoires, Manifest'actions Jeunes en Action
- ▶ Identification dans la démarche inter-institutionnelle du Schéma départemental jeunesse

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques en lien avec le projet

Contacts

Département
de la Gironde

Conseiller en
développement
jeunesse de secteur.
Carte en annexes
(p.238)

Accompagner les jeunes en difficulté

Descriptif

- ▶ Mettre en œuvre des actions ou dispositifs adaptés
- ▶ Avoir un accompagnement spécifique d'insertion sociale ou professionnelle, de prévention... en partenariat avec les acteurs locaux compétents (missions locales avec par exemple les aides financières départementales : Fonds d'aide aux jeunes (FAJ), Contrat d'accompagnement personnalisé pour les jeunes (CAP'J CRISE), permis de conduire...)
- ▶ Identifier les acteurs et les structures compétentes

Modalités d'accompagnement

- ▶ Rencontre avec le conseiller en développement jeunesse
- ▶ Accompagnement pour l'identification des problématiques, des politiques concernées, des besoins et des leviers, la définition des objectifs, le choix des actions à développer et des acteurs
- ▶ Mise en place d'un partenariat avec le Département, les acteurs institutionnels et associatifs
- ▶ Participation aux instances locales de concertation

Livrables

- ▶ Identification des politiques publiques
- ▶ Identification des acteurs compétents : missions locales...
- ▶ Dispositifs départementaux :
 - Plateformes de repérage et d'accompagnement des jeunes NEET (Not in Education, Employment or Training) en milieu rural
 - Accès aux temps libres et de loisirs (Vacances pour tous)
 - Permis de conduire (Fond d'aide aux jeunes)
 - Prévention spécialisée avec le schéma départemental de prévention spécialisée

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques en lien avec le projet

Contacts

Département
de la Gironde

Conseiller en
développement
jeunesse de secteur.
Carte en annexes
(p.238)

Créer un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

Descriptif

Être accompagné dans l'établissement d'un diagnostic sur l'offre d'accueil d'un territoire : analyse des besoins des familles, étude de projet, expertise sur les différents types de modes d'accueil, accompagnement au montage de projet (capacité d'accueil, d'établissement, type de gestion...)

Modalités d'accompagnement

- ▶ Accompagnement dans l'amélioration de l'offre d'accueil du territoire et expertise technique sur les différents types d'accueil
- ▶ Réflexion sur le type d'établissement à créer en lien avec la classification de l'Observatoire Girondin Interinstitutionnel Accueil Petite Enfance (OGIAPE) des territoires
- ▶ Proposition de réunions interinstitutionnelle Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Mutualité Sociale Agricole (MSA), Protection maternelle et infantile (PMI)
- ▶ Accompagnement en proximité par le médecin de Protection maternelle infantile et une puéricultrice conseillère technique

Livrables

Avis ou autorisation d'ouverture d'un Établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) réalisé à partir du dossier de création conforme à la réglementation du Code de santé publique

Conditions de réalisation de la prestation

Fourniture de documents techniques en lien avec le projet

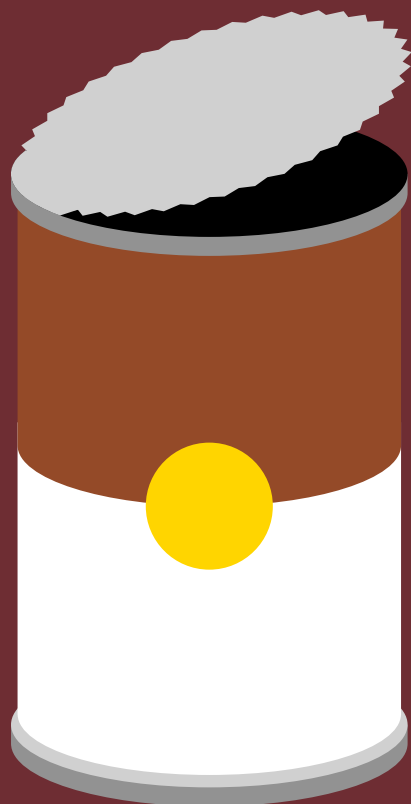
Contacts

Département
de la Gironde

Service Protection
Maternelle et Infantile
Enfance
☎ 05 56 99 33 33
✉ [dgas-dps-modacc@
gironde.fr](mailto:dgas-dps-modacc@gironde.fr)

12.

Les partenaires de l'ingénierie



ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'énergie) Nouvelle-Aquitaine

L'ADEME participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement et de l'énergie :

- ▶ gestion des déchets
- ▶ préservation des sols
- ▶ efficacité énergétique
- ▶ énergies renouvelables
- ▶ économie de matières premières
- ▶ qualité de l'air
- ▶ transition vers l'économie circulaire
- ▶ lutte contre le gaspillage alimentaire
- ▶ nouvelles mobilités

Elle apporte une expertise, du conseil et des soutiens financiers par le biais de fonds et d'appels à projets : étude de faisabilité, assistance à maîtrise d'ouvrage, conseil personnalisé, formation et outils méthodologiques...

L'équipe de l'ADEME est organisée par territoire et par thématique.

Trouvez votre interlocuteur sur : www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr/lademe-en-region/trouver-votre-contact

Contacts

ADEME
(Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Énergie)
Direction Régionale Nouvelle-Aquitaine
☎ 05 49 50 12 12

Lionel POITEVIN
Directeur régional Nouvelle-Aquitaine

Emmanuel BEJANIN
Directeur régional délégué

Site de Bordeaux
✉ emmanuel.bejanin@ademe.fr

ADIL33 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de Gironde)

L'ADIL 33, association loi 1901, dispose d'une mission générale d'accueil et d'information des usagers ; c'est également un centre de ressources dans l'accompagnement des politiques territoriales de l'habitat de par sa parfaite connaissance du fonctionnement des marchés immobiliers et son suivi permanent de l'actualité législative et réglementaire.

L'ADIL 33 renseigne les usagers sur leurs droits et obligations et les solutions de logement qui leur sont adaptées. Pour se faire, elle dispose d'un siège social à Bordeaux et réalise 21 permanences sur tout le département.

Elle est compétente pour toute question juridique, financière et fiscale relative à l'habitat et au logement et notamment en matière de rapports locatifs, d'amélioration de l'habitat, d'accession à la propriété, de prévention des expulsions, de fiscalité immobilière, de copropriété, d'urbanisme, d'accédants à la propriété en difficulté...

Elle joue un rôle d'expert dans la réflexion des politiques menées par les collectivités locales en mettant à disposition ses compétences et ses connaissances notamment pour l'élaboration ou la révision de Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), de Programmes Locaux d'Urbanisme (PLU), pour la mise en œuvre de procédures et dispositifs de lutte contre l'habitat indigne, de moyens de prévention des expulsions, d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), de Programmes d'Intérêts Généraux (PIG), de dispositifs visant les copropriétés fragiles ou en difficultés... L'agence peut également être sollicitée par les collectivités pour toute question ou réunion relative à ces thématiques.

Contact

ADIL33 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de Gironde)

Thierry LAGRANGE
Directeur
☎ 05 57 10 09 10
✉ secretariat@adil33.com

AEAG (Agence de l'Eau Adour-Garonne)

Créée par la loi sur l'eau de 1964, l'agence de l'eau Adour-Garonne est un établissement public de l'État. L'Agence a pour principale mission de lutter contre la pollution et de protéger l'eau et les milieux aquatiques. Elle mène par ailleurs une action renforcée dans les domaines de la biodiversité, du littoral et des milieux marins. Les thématiques concernées sont :

- ▶ gestion équilibrée de la ressource, économies d'eau
- ▶ lutte contre les pollutions (macropolluants, micropolluants)
- ▶ surveillance et connaissance de l'état des milieux
- ▶ restauration des milieux et génie écologique
- ▶ innovation
- ▶ action internationale - Coopération décentralisée
- ▶ information et éducation à l'eau

Contacts

AEAG (Agence de l'Eau Adour-Garonne)
Guillaume CHOISY
Directeur général
☎ 05 61 36 37 38
✉ guillaume.choisy@eau-adour-garonne.fr

Bruno LEMENAGER
Directeur de la Délégation Atlantique-Dordogne
☎ 05 56 11 19 99
✉ bruno.lemenager@eau-adour-garonne.fr

ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) Métropole bordelaise et Gironde

L'ALEC est une agence d'ingénierie territoriale qui accompagne les acteurs publics et privés dans leurs démarches de transition énergétique. Elle favorise la réduction des émissions de gaz à effet de serre par la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Acteur incontournable de l'animation territoriale et force dynamique de propositions, l'ALEC s'adapte aux besoins des acteurs publics et privés. L'ingénierie de l'ALEC repose ainsi sur 4 champs d'actions principaux :

- ▶ Connaître le territoire et son potentiel :
 - Accompagner les territoires dans leurs démarches énergie-climat type PCAET, TEPOS (bilan énergétique et note d'orientations stratégiques)
 - Capitaliser des données de territoires
 - Définir une planification territoriale
- ▶ Agir sur la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables :
 - Accompagner la rénovation et réduire la consommation énergétique du patrimoine bâti public et privé
 - Massifier la création et le développement de projets d'énergies renouvelables électriques et thermiques
- ▶ Rassembler les acteurs de la transition énergétique au sein des filières d'énergies renouvelables, des groupes d'échanges locaux et des projets européens :
 - Activer des dynamiques locales
 - Associer les acteurs de territoires
- ▶ Communiquer et sensibiliser :
 - Capitaliser les connaissances des territoires et créer des synergies entre projets et démarches
 - Diffuser et inciter aux bonnes pratiques

Publics ciblés par ces missions d'ingénierie territoriale :

- Collectivités territoriales, communautés de communes, EPCI
- Copropriétés
- Autres acteurs publics et privés : professionnels, bailleurs sociaux, associations de consommateurs

Contact

ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) Métropole bordelaise et Gironde

Romain HARROIS
Directeur
☎ 05 56 00 53 36
✉ romain.harrois@alec-mb33.fr

AMG (Association des Maires de Gironde)

Membre du réseau de l'Association des maires de France, l'Association des maires de Gironde fournit un appui concret et quotidien aux maires, présidents d'intercommunalités et leurs équipes. Accompagner, faciliter, défendre, valoriser, fédérer sont le socle de l'engagement de notre association.

À ce titre elle :

- ▶ Représente les maires et des présidents d'intercommunalités de Gironde auprès des services de l'Etat, des commissions et des groupes de travail départementaux et régionaux, des instances et opérateurs publics et privés partenaires des collectivités afin de préserver les intérêts des communes et de leurs groupements
- ▶ Accompagne juridiquement les élus sur les domaines en lien avec l'exercice de leurs missions
- ▶ Forme les maires, les présidents d'intercommunalités et leurs équipes sur tous les sujets en lien avec l'exercice de leur mandat ou les compétences de leur collectivité
- ▶ Informe les élus en leur donnant accès à des notes juridiques et guides techniques, en publiant une lettre d'info mensuelle, en organisant des journées techniques avec les partenaires de l'association

Contacts

Association des Maires de Gironde
☎ 05 56 07 13 50
www.amg33.fr
✉ contact@amg33.fr

Hélène RICARD
Directrice

Laura CAMSUZOU-SOUBIE
Urbaniste – chargée de communication

Mathilde FERCHAUD
Juriste – chargée de formation

Isabelle GUERIN
Assistante de gestion

AMRG (Association des Maires Ruraux de Gironde)

Affiliée à l'Association des maires ruraux de France, elle fédère, informe et représente les maires des communes de moins de 3 500 habitants de Gironde.

Elle s'engage au quotidien au niveau départemental pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité et en particulier la commune et ses élus dans leur mandat, autour de cinq axes principaux :

- ▶ sensibilise et informe les communes adhérentes des solutions d'ingénierie
- ▶ facilite la mise en relation entre les communes et les opérateurs
- ▶ opérateur d'ingénierie indirect, elle permet, par son fonctionnement participatif, la compréhension des enjeux et du cadre d'actions des élus pour adapter l'offre des opérateurs aux spécificités des communes rurales
- ▶ interface au service des maires pour favoriser leur action
- ▶ dépannage juridique et accès à une solution de création de site Internet communal

Contact

AMRG (Association des Maires Ruraux de Gironde)

Daniel BARBE
Président

☎ 06 81 48 81 54

Mairie de BLASIMON

☎ 05 56 71 52 12

✉ danielbarbe64@orange.fr

a'urba (agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine)

Association créée en 1969, l'a-urba est l'outil stratégique de développement des territoires bordelais, girondins et aquitains. Entreprise publique de matière grise, l'agence éclaire les responsables locaux dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets et de leurs politiques publiques.

Les activités de l'a-urba correspondent à un programme annuel partenarial élaboré avec ses partenaires financeurs. La nature partenariale et l'intérêt collectif des activités sont les deux fondements des activités de l'agence.

L'a-urba développe et propose une expertise sur les différents domaines de l'urbanisme et du développement territorial, notamment :

- ▶ Les stratégies urbaines et territoriales
- ▶ Les procédures de planification
- ▶ Les opérations d'aménagement et projets urbains
- ▶ La gestion de la mobilité et des services,
- ▶ Les programmes d'habitats et d'équipements
- ▶ L'analyse des usages, la compréhension des modes de vie et de leur évolution
- ▶ Les démarches prospectives
- ▶ Les schémas économiques
- ▶ Les référentiels environnementaux et paysagers

Elle mobilise pour cela ses compétences pluridisciplinaires et une soixantaine de collaborateurs.

Les interventions de l'agence portent sur toutes les échelles, de la rue aux systèmes métropolitains et aux grands territoires.

Contact

a'urba (agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine)

Jean-Marc OFFNER
Directeur général

☎ 05 56 99 86 27

✉ jm-offner@aurba.org

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Gironde

Le CAUE de la Gironde accompagne gratuitement les élus, collectivités locales, institutions et particuliers dans leurs démarches de construction, d'aménagement et de paysage. Il assure à la fois une offre culturelle, pédagogique et technique par du conseil, de la sensibilisation et de la formation.

Ses champs d'intervention auprès des collectivités sont multiples :

- ▶ Réflexion préparatoire des décisions publiques et accompagnement dans la durée des actions : qualification de la commande, définition des objectifs, des conditions de réalisation du projet, prise en compte de spécificités locales, choix du maître d'œuvre, suivi des études,...
- ▶ Approche globale et mise en cohérence des projets architecturaux, urbains et de territoire
- ▶ Pré-programmation et diagnostics territoriaux, intercommunaux, communaux
- ▶ Stratégie, innovation, expérimentation,...
- ▶ Formation aux nouveaux outils, méthodes et pratiques (architecturales, paysagères, urbanistiques, environnementales/écologiques, énergétiques)

Les particuliers bénéficient de conseils d'architectes du CAUE dans 63 points de permanences mensuelles en Gironde : choix du terrain, implantation, agencement, matériaux, réglementation, normes...

Contact

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Gironde

Elodie VOUILLON
Directrice
☎ 05 56 97 81 89
✉ contact@cauegironde.com
www.cauegironde.com

CDG 33 (Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde)

Établissement public local à caractère administratif, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde est l'interlocuteur permanent des élus locaux du département en matière de ressources humaines. Il exerce, pour toutes les collectivités du département, des compétences prévues par la loi liées à la régulation de mécanismes statutaires. Il propose également des activités de conseil ou d'accompagnement et des prestations de service toujours orientées sur les questions touchant à la gestion des ressources humaines.

Ses domaines d'intervention sont les suivants :

- ▶ Conseil et actions statutaires : assistance et conseil statutaires, documentation relative à la gestion du personnel, retraites, suivi des dossiers de carrières, service de paie, secrétariat des instances consultatives statutaires
- ▶ Mobilités et emploi territorial : organisation des concours et examens professionnels, information sur l'emploi et accompagnement vers l'emploi, service de remplacement et renfort, service d'accompagnement à la gestion des archives, accompagnement en évolution professionnelle
- ▶ Santé et Sécurité au travail : service de médecine professionnelle et préventive, prévention des risques professionnels, maintien dans l'emploi et handicap, assurances collectives, secrétariat des instances médicales, inspection en santé et sécurité au travail

Contact

CDG 33 (Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde)
Immeuble HORIOPOLIS
☎ 05 56 11 94 30
✉ cdg33@cdg33.fr

Philippe PATARIN
Directeur Général

CCIBG (Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux Gironde)

La CCI Bordeaux Gironde est un établissement public géré par des chefs d'entreprise issus du commerce de l'industrie et des services, dont la vocation est de défendre leurs intérêts tout au long de leur vie d'entrepreneur, en les accompagnant dans les différentes phases : création, reprise, développement, transmission... avec une seule et même préoccupation, la diversification du tissu économique, la création d'emplois et de valeur ajoutée.

Impliquée dans les grands dossiers d'aménagement, la CCI Bordeaux Gironde gère également des écoles professionnelles, en alternance et au management (Campus du Lac et Kedje BS).

Acteur majeur, la CCI Bordeaux Gironde encourage la diversification du tissu économique en « investissant » notamment dans des infrastructures, événements, équipements comme la SA Aéroport de Bordeaux-Mérignac, Vinexpo (Salon international vin et spiritueux) et Vinexpo Overseas, Bordeaux City Bond (entrepôt de stockage de vins pour l'exportation), Bordeaux Palais de la Bourse (centre de congrès), La Coursive (hébergement de startups), InPho (rendez-vous de la photonique), Bordeaux SO Good (festival de la gastronomie)...

La CCI Bordeaux Gironde a toujours affirmé son soutien à celles et ceux qui veulent entreprendre, qu'ils soient entrepreneurs ou collectivités, pour être un allié engagé et attentif dans l'accompagnement de projets et d'initiatives qui contribuent au rayonnement de Bordeaux et de sa région. Grâce aux produits de la gamme SOLUCCIO, la CCI Bordeaux Gironde propose une offre de services sur-mesure avec l'assurance de bénéficier d'un service expert pour bien maîtriser son environnement et apporter des solutions concrètes.

Contact

CCIBG (Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux Gironde)
☎ 05 56 79 50 00

Laurent PUTZ
Responsable Développement des Territoires
✉ lputz@bordeauxgironde.cci.fr

Chambre d'Agriculture de la Gironde

La Chambre d'Agriculture de la Gironde est un Établissement public consulaire administré par 36 élus au suffrage universel. Elle rassemble 150 salariés répartis sur tout le territoire de la Gironde de la façon suivante :

- ▶ un siège social à Bordeaux
- ▶ un service Vigne et Vin à Blanquefort
- ▶ 7 Antennes ADAR : Associations de Développement Agricole et Rural
- ▶ 2 GPF : Groupements de Productivité Forestière Médoc et Sud-Gironde
- ▶ Oenocentres

Ses missions visent à conseiller les entreprises agricoles et les collectivités ; être le porte-parole de l'agriculture et l'interlocuteur des pouvoirs publics ; accompagner le développement des projets de territoire, mobiliser la recherche et transférer les pratiques innovantes.

La Chambre d'Agriculture de la Gironde accompagne les collectivités, notamment dans le cadre de leur Programme Alimentaire de Territoire (PAT) sur des thématiques très diverses telles que l'économie alimentaire, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, l'environnement, l'accessibilité sociale, la nutrition et la santé, le culturel et la gastronomie.

Contact

Chambre d'Agriculture de la Gironde

Magali Ardiley
Directrice du Pôle Valorisation des territoires
☎ 06 88 33 42 47
✉ m.ardiley@gironde.chambagri.fr

www.gironde.chambre-agriculture.fr/collectivites/services-etudes-et-conseils

CMANA 33 (Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine-Gironde)

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine-Gironde (CMANA 33) est un établissement public administratif, géré par des chefs d'entreprises artisans élus, ayant pour mission de représenter et de défendre le secteur de l'artisanat. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat contribue au développement économique des entreprises immatriculées au répertoire des métiers ainsi qu'au développement des territoires. La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est très engagée en faveur de la formation par l'intermédiaire de l'information et l'orientation sur les métiers et Centres de Formation d'apprentis proposant des diplômes du CAP au BTS.

Son action vise également à intervenir auprès des collectivités afin de toujours agir en faveur du développement des entreprises et des territoires. Toutes les communes comptent au moins une entreprise artisanale. Son maillage territorial lui permet de déployer des valeurs fortes de proximité, de réactivité, d'engagement, d'innovation et de transversalité au service de ses ressortissants.

Les thématiques d'intervention peuvent porter sur :

- Connaître l'artisanat de mon territoire
- Revitaliser les services de proximité
- Identifier les entreprises stratégiques à reprendre
- Élaborer une stratégie économique pour mon territoire
- Accompagner et développer l'artisanat local
- Accompagner les territoires dans la digitalisation et/ou la transition écologique de leurs entreprises

Contacts

CMANA 33 (Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine-Gironde)
☎ 05 56 99 91 00

Marilys RICHARD
Responsable de service
Développement économique
☎ 06 08 01 64 57
✉ marilyns.richard@cm-bordeaux.fr

Département de la Gironde

Le Département de la Gironde, présidé par Jean-Luc GLEYZE, intervient sur un territoire comptant plus de 1,6 million d'habitants. Il s'occupe notamment de l'action sociale, des collègues, des routes, de la culture, du développement du territoire pour répondre aux préoccupations des Girondins.

Le Département souhaite partager son ambition pour une Gironde forte et solidaire avec ceux qui œuvrent, au quotidien, pour la solidarité entre les Girondins et entre les territoires.

Au titre des solidarités humaines, le Département a l'ambition de maintenir et de renforcer le lien entre les générations, le soutien aux plus fragiles et aux personnes menacées d'exclusion.

Au titre des solidarités territoriales, le Département porte la vision selon laquelle les territoires qui composent la Gironde sont solidairement responsables de son avenir, selon une logique de complémentarité du développement et de l'aménagement de chacun.

Au titre de ces solidarités, le Département :

- Propose une modulation de ses politiques et une territorialisation de son action au regard des spécificités, des besoins et des ressources, des territoires, tant urbains que ruraux, pour lutter contre le risque de décrochage social et territorial
- Affirme sa volonté de miser sur les compétences et les ressources de chacun pour créer des réseaux d'action et mettre en œuvre une politique de développement et d'inclusion au sens large
- Met à disposition des partenaires publics l'ingénierie des 125 métiers de ses services en complément et en partenariat avec l'Agence technique Départementale Gironde Ressources

Contact

Département de la Gironde

Accueil
☎ 05 56 99 33 33
Du lundi au jeudi de 8h15 à 17h15 et le vendredi de 8h15 à 16h45
gironde.fr

Renaud HELFER-AUBRAC
Directeur Général des Services

EPFNA (Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine)

L'EPF de Nouvelle-Aquitaine accompagne, techniquement et financièrement, les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets fonciers d'aménagement :

- ▶ Production de logements
- ▶ Développement économique
- ▶ Revitalisation de centres-villes et centres-bourgs
- ▶ Traitement de friches urbaines

L'EPNA propose un appui opérationnel, technique, juridique, financier et ce, au travers de différentes missions :

- ▶ Études préalables visant à définir les conditions techniques et financières de la réalisation d'un projet
- ▶ Identification des gisements fonciers pour définir une stratégie d'intervention foncière (plan-guide)
- ▶ Acquisitions foncières et portage foncier : l'EPFNA négocie et acquiert les biens, bâtis ou non bâtis, par tous modes : il peut être délégataire du droit de préemption et porter des procédures d'expropriation.
- ▶ Dépollution et démolition : l'EPFNA fait réaliser toute démolition et dépollution nécessaire afin de céder un foncier prêt à l'emploi.
- ▶ Consultations d'opérateurs visant à céder du foncier et faire émerger des projets
- ▶ Recherche de financements

L'outil EPFNA s'adresse aux collectivités de son territoire de compétence, qui couvre dix départements de Nouvelle-Aquitaine (les départements des Landes, des Pyrénées-Atlantiques et l'agglomération d'Agen, couvert par des établissements publics fonciers locaux, ne font pas partie de son périmètre d'intervention). Il intervient dans le cadre de conventions d'intervention foncière signées avec les communes et les EPCI qui lui délèguent, le cas échéant, le droit de préemption sur certaines parties du territoire communal.

Contact

EPFNA (Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine)
www.epfna.fr
☎ 05 49 62 67 52

Sylvain BRILLET
Directeur général
sylvain.brillet@epfna.fr
☎ 05 49 62 67 52

Pierre Landes
Directeur opérationnel,
Directeur territorial 33
hors-métropole,
47 hors agglo d'Agen
pierre.landes@epfna.fr
☎ 05 49 62 67 52

GIP ATGeRi (Groupement d'Intérêt Public d'Aménagement du Territoire et Gestion des Risques)

Pour fournir aux collectivités et à l'État des outils fiables et complets d'aide à la décision, le GIP ATGeRi a développé une gamme de services (études, analyses, outils de recueil d'information, observatoires...). S'il travaille sur deux échelles de temps selon qu'il s'agit d'aménagement du territoire ou de gestion des risques, les principes et les méthodes sont les mêmes.

Le GIP ATGeRi produit de la cartographie pour ses membres, des tableaux de bord et outils d'analyse, une bourse de données organisée et fondée sur la mutualisation des informations au travers de PIGMA (Plateforme d'échange de données en Nouvelle-Aquitaine).

Les points forts du GIP ATGeRi sont :

- ▶ Une approche systémique du territoire et des problématiques grâce au croisement de domaines d'activités très divers
- ▶ Le travail en interservices au sein de la sphère publique (État et collectivités en particulier) qui repose sur une expertise de la médiation et un partage du territoire

Contact

GIP ATGeRi
(Groupement d'Intérêt Public d'Aménagement du Territoire et Gestion des Risques)
☎ 05 57 85 40 42
www.gipatgeri.fr

Pierre MACE
Directeur

Gironde Habitat

Gironde Habitat, office public de l'habitat départemental, est présent dans un tiers des communes girondines et gère plus de 18 000 logements. Sa mission de service d'intérêt général est de répondre aux besoins des publics girondins de se loger dans les territoires, par un positionnement adapté à chaque contexte.

À l'écoute des attentes locales, l'office construit 700 logements en moyenne par an et déploie également une compétence d'aménageur pour contribuer à la revitalisation des centres-bourgs et créer de nouveaux quartiers mixtes intégrant logements, accession sociale, équipements, locaux associatifs ou commerciaux,...

Les principales missions de l'office sont :

- ▶ de construire des logements (locatif, accession sociale, structure d'hébergement...) et des équipements publics ou locaux d'activité
- ▶ de contribuer à l'aménagement des centres-bourgs comme des centres-villes par la construction ou par la reconversion de foncier (friches, dents creuses...) ou la réhabilitation de bâti existant dégradé ou non
- ▶ de loger les publics et de les accompagner pendant la durée de leur bail
- ▶ d'assurer pour son compte ou pour des tiers la gestion de logements, équipements ou locaux d'activité
- ▶ de développer des services à l'attention de ses clients ou de la population lorsque ceux-ci font défaut au territoire

Gironde Habitat apporte son expertise de maître d'ouvrage et de gestionnaire aux acteurs des territoires qui souhaitent développer des projets d'habitat favorisant le développement local. L'intégration des projets dans leur environnement, la logique éco-responsable tout autant que l'innovation au service des habitants sont les marqueurs qui guident l'intervention de Gironde Habitat dans chacun de ses projets partenariaux.

Contact

Gironde Habitat
gironde-habitat.fr

Sigrid MONNIER
Directrice générale
☎ 05 57 59 27 59
✉ s.monnier@gironde-habitat.fr

Gironde Numérique

Le Syndicat mixte Gironde Numérique créé le 1er août 2007 regroupe les 27 communautés de communes et d'agglomération girondines ainsi que le Département de la Gironde.

Sa mission s'articule autour de deux axes :

- ▶ Le déploiement d'un réseau public très haut débit de fibre optique pour couvrir en très haut débit l'ensemble de la Gironde, hors Bordeaux Métropole et la ville de Libourne. Pour ce faire une délégation de service public sur 25 ans a été signée en mars 2018 avec Gironde Très Haut Débit, filiale à 100% d'Orange, qui assure la construction et l'exploitation de ce réseau. Depuis 2020, un pôle télécoms et innovations est en cours de création afin de proposer aux collectivités un réseau territorial unifié multiservices (internet, téléphonie sur IP, interconnexion de bâtiments, IoT, vidéoprotection, ...).
- ▶ Le développement depuis novembre 2010 d'un projet de mutualisation de services numériques à destination de ses adhérents. L'objectif est d'accompagner les collectivités dans le déploiement de services à travers une plateforme de services que Gironde Numérique administre. Depuis 2017, le Syndicat mixte a également mis en place un groupement de commandes afin d'équiper les écoles Girondines du 1er degré en équipements numériques.

Contacts

Gironde Numérique
☎ 05 35 54 08 84
✉ accueil@girondenumerique.fr

Yann BRETON
Directeur

Olivier AMBLARD
Responsable "Pôle
aménagement
numérique"

Christophe LE BIVIC
Responsable "Pôle
services numériques"

Gironde Ressources

Gironde Ressources, l'Agence Technique Départementale, est un Etablissement Public Administratif, né le 24 mai 2017 de la volonté du Département de la Gironde, des communes et des EPCI de répondre aux besoins en ingénierie des acteurs publics locaux.

Symbole d'une action publique nouvelle génération à l'écoute des territoires, Gironde Ressources, assiste et accompagne les collectivités adhérentes dans la définition de leurs besoins, leur gestion du quotidien et la réalisation de leurs projets.

Véritable agence de proximité, son équipe pluridisciplinaire intervient comme un facilitateur de projet, offrant un accompagnement personnalisé via les conseillers en développement dont l'action est renforcée par le pôle ressources, composé d'experts qui apportent une assistance technique (AMO), foncière, financière, marchés publics, juridique, économique, mais aussi agricole autour notamment de l'alimentation et des circuits courts.

L'accompagnement se complète par la mise à disposition et l'accès à d'outils numériques performants tels que : le concentré d'ingénierie (guide de l'ingénierie départementale), le système d'information géographique (Géo 33), la plateforme de saisie des demandes en ligne, les notifications des Déclarations d'Intentions d'Aliéner de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) ou encore l'accès aux données contextuelles et statistiques des territoires.

L'action de Gironde Ressources se déploie en complémentarité et en proximité avec celle du Département mais aussi avec les autres acteurs girondins de l'ingénierie. Cela permet ainsi de s'appuyer sur plus de 40 structures pour proposer une offre collective plus significative et surtout très diversifiée.

Interlocuteur proche des territoires, Gironde Ressources compte à ce jour plus de 525 adhérents

Contacts

Gironde Ressources
☎ 05 56 99 57 70
✉ contact@
gironderessources.fr

Laurent GAUMET
Directeur

Gironde Tourisme

Association loi 1901 à but non lucratif, Gironde Tourisme, met en œuvre la politique touristique du Département de la Gironde.

Gironde Tourisme exerce sa compétence dans le cadre de la loi du 23 décembre 1992 fixant l'action respective de l'Etat, des Comités Régionaux et Départementaux du Tourisme et des Offices de Tourisme.

Son conseil d'administration est composé de conseillers départementaux, de membres représentant les organismes professionnels, les Offices de Tourisme, les organismes consulaires et associations de tourisme.

Les attributions de Gironde Tourisme s'articulent autour des principales missions suivantes :

- ▶ Mettre en œuvre le Schéma Départemental de Développement Touristique
- ▶ Fédérer les acteurs du tourisme et coordonner les initiatives
- ▶ Structurer et qualifier l'offre touristique départementale
- ▶ Promouvoir l'offre touristique du département, en France et à l'étranger

Contact

Gironde Tourisme
☎ 05 56 52 61 40
✉ contact@
gironde-tourisme.com

Éric GONZALEZ
Directeur Général
☎ 05 56 48 40 81
✉ direction@
gironde-tourisme.com

IDDAC, Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel

L'iddac, agence culturelle du Département de la Gironde, inscrit depuis 30 ans sa présence sur l'ensemble du territoire. Au sein du Pôle Culture et Documents Départemental (PCDD qui rassemble également la Direction de la Culture et de la Citoyenneté, biblio. gironde, les Archives Départementales, la direction de la Documentation), l'iddac se fait un bras armé du Département dans une perspective de développement culturel, de coopération territoriale et d'expérimentation des politiques publiques de la culture.

L'agence nourrit des partenariats avec d'autres institutions et collectivités. Elle développe un projet partenarial historique avec la Communauté de communes du Réolais en Sud-Gironde.

La réactivité et la souplesse d'intervention de l'iddac et son rôle de "tête chercheuse" constituent des fondamentaux de son action. S'agissant en aucune manière de subventionner mais d'accompagner, de co-organiser, et co-construire des dynamiques culturelles. L'iddac participe ainsi à la cohérence départementale, dans un principe de solidarité humaine et territoriale.

Organisée autour de trois pôles d'activités et d'un pôle support, l'agence déploie son programme d'activités en direction de l'Aménagement culturel des Territoires, de l'Accessibilité à la vie et aux pratiques artistiques et culturelles et du soutien à la Création. Elle participe encore à l'animation d'un volet culture et développement social, de projets art-nature ou encore emploi culturel en lien avec les directions de la Solidarité, de l'Environnement et de la Culture et de la Citoyenneté du Département. Jusque-là installés au Bouscat et à Lormont, l'arrivée de l'iddac au BT51 à Bègles permet de regrouper l'ensemble des services de l'agence sur un même site, à la lisière de la métropole et ouvert sur les territoires. Il est complété avec les sites Médoc de Nodris à Vertheuil et de La Réole à Aillas, et augmenté de la coopération avec le CLAS sur le Parc Naturel des Landes de Gascogne.

Contacts

IDDAC,
Institut Départemental
de Développement
Artistique et Culturel
www.iddac.net
☎ 05 56 17 36 06

Philippe SANCHEZ
Directeur
Myriam BRUN-CAVANIE
Directrice adjointe
☎ 05 56 17 36 06

Amélie CABRIT
Collaboratrice de
direction
☎ 05 56 17 36 06
✉ direction@iddac.net

Pôle Création
Philippe SANCHEZ
et Cécile PUYOL
☎ 05 56 17 36 06
✉ direction@iddac.net

Pôle Médiation
Christine TREILLE
☎ 05 56 17 36 13
✉ christine.treille@
iddac.net

Pôle Ingénierie
et Ressources
Territoriales
Alexandra SAINT-YRIEIX
☎ 05 56 17 36 29
✉ alexandra.
saintyrieix@iddac.net

Parc de matériel
culturel / La Réole
☎ 05 56 71 20 56

SAFERNA (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural Nouvelle-Aquitaine)

Créés par la Loi d'orientation agricole du 5 août 1960, les SAFER sont des sociétés anonymes, sans but lucratif (sans distribution de bénéfices), sous tutelle des ministères de l'agriculture et des finances, assurant 4 missions d'intérêt général fixées par le législateur qui sont :

- ▶ Dynamiser l'agriculture et la forêt
- ▶ Accompagner le développement économique et social des territoires
- ▶ Protéger l'environnement, les ressources naturelles et les paysages
- ▶ Assurer la transparence du marché foncier rural

La SAFER est un partenaire privilégié des élus locaux dans la mise en place des politiques d'aménagement de l'espace rural et périurbain.

Les instances consultatives (Comité technique) et décisionnelles (Conseil d'administration) de la SAFER sont composées de représentants d'organisations professionnelles agricoles et d'élus des collectivités. Elles assurent une gestion concertée des attributions foncières conformément aux objectifs fixés par le Code Rural.

De la surveillance du marché foncier local, à la négociation d'emprises foncières ou pour la gestion du patrimoine foncier, la SAFER accompagne les collectivités dans leurs projets de développement.

Contacts

SAFERNA (Société
d'Aménagement
Foncier et
d'Établissement Rural
Nouvelle-Aquitaine)
☎ 05 56 69 29 99
saferna.fr

Hélène DUMAS
Chargée de mission
installation et
collectivités
☎ 06 78 40 78 16
✉ h.dumas@saferna.fr

SDEEG (Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde)

Le Syndicat Départemental d'Énergies et d'Environnement de la Gironde intervient dans plusieurs domaines :

- ▶ l'électricité : il est maître d'œuvre et d'ouvrage des opérations d'extension, de renforcement, de sécurisation et d'enfouissement des réseaux basse tension, notamment en zone rurale
- ▶ le gaz : il contrôle le bon entretien des canalisations par les concessionnaires, peut accompagner financièrement les extensions du réseau de gaz
- ▶ l'éclairage public : il est maître d'œuvre et d'ouvrage des travaux, entretient en préventif et curatif les points lumineux
- ▶ la transition énergétique : il réalise les audits du patrimoine public avec suivi des consommations, élabore les programmes pluriannuels d'investissement concourant aux économies d'énergies, étudie la faisabilité et les portages d'investissements relatifs aux énergies renouvelables, déploie un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques et de stations au BIOGAZ pour promouvoir la mobilité alternative
- ▶ Les achats groupés d'énergies : il pilote un groupement d'achat d'énergies (électricité et gaz)
- ▶ l'urbanisme : il instruit le droit des sols et réalise des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage, dans le cadre des évolutions des documents d'urbanisme
- ▶ la défense extérieure contre l'incendie : il est maître d'œuvre des travaux, contrôle les Points d'Eau Incendie et évalue la qualité de la couverture DECI grâce à une cartographie en ligne
- ▶ le foncier : il rédige les actes en la forme administratives pour toutes les opérations foncières des collectivités

Contact

SDEEG (Syndicat
Départemental
Énergies et
Environnement
de la Gironde)

Stéphane OULIE
Directeur général des
services
☎ 05 56 16 10 74
✉ stephane.oulie@
sdeeg33.fr

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Le SDIS est un établissement public doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il existe un SDIS dans chaque département français, qu'il soit métropolitain ou ultramarin.

Les activités du SDIS sont portées par des personnels investis, sapeurs-pompiers professionnels, sapeurs-pompiers volontaires et personnels issus des filières administrative, technique et spécialisée, lesquels concourent, par leurs actions et grâce aux moyens mis à leur disposition, à l'efficacité du service public de secours.

Le SDIS exerce des missions qui lui sont propres :

- ▶ protection des personnes, des biens et de l'environnement
- ▶ secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes, ainsi que leur évacuation
- ▶ prévention et évaluation des risques de sécurité civile
- ▶ préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours

Aux côtés d'autres services et acteurs professionnels concernés, il concourt également à l'accomplissement des missions suivantes :

- ▶ protection et lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes
- ▶ évaluation et prévention des risques de toute nature, secours médical d'urgence

Contact

SDIS (Service
Départemental
d'Incendie et
de Secours)
☎ 05 56 01 84 40
✉ direction@sdis33.fr

Marc VERMEULEN
Contrôleur général

Annexes



**BASSIN D'ARCACHON
VAL DE L'EYRE**
05 56 99 33 33
dgat-dcdt@gironde.fr

BORDEAUX
Fatima AHSSICE
06 12 56 75 86
f.ahssice@gironde.fr

GRAVES
05 56 99 33 33
dgat-dcdt@gironde.fr

HAUTE GIRONDE
Marianne BAUDOUI
06 10 65 54 19
m.baudouin@gironde.fr

HAUTS-DE-GARONNE
Gaëlle MENARD
06 28 57 87 74
g.menard@gironde.fr

LIBOURNAIS
05 56 99 33 33
dgat-dcdt@gironde.fr

MÉDOC
Olivier GOUDICHAUD
06 01 19 32 00
o.goudichaud@gironde.fr

PORTE DU MÉDOC
Gaëlle MENARD
06 28 57 87 74
g.menard@gironde.fr

SUD GIRONDE
Fatima AHSSICE
06 12 56 75 86
f.ahssice@gironde.fr

**BASSIN D'ARCACHON
VAL DE L'EYRE**
Laura ANDRIEU
05 57 76 22 10

BORDEAUX
Denis GREGOIRE
05 57 59 04 50

GRAVES
Sandra MAINGUY
05 56 80 54 64

HAUTE GIRONDE
Céline BARBE
05 57 43 19 22

HAUTS-DE-GARONNE
Zaïtoune BACAR
05 56 06 00 70

LIBOURNAIS
05 57 51 48 70

MÉDOC
05 57 88 84 90

PORTE DU MÉDOC
Karine MORETTO
05 56 12 13 90

SUD GIRONDE
Carol DABAN
05 56 63 62 20



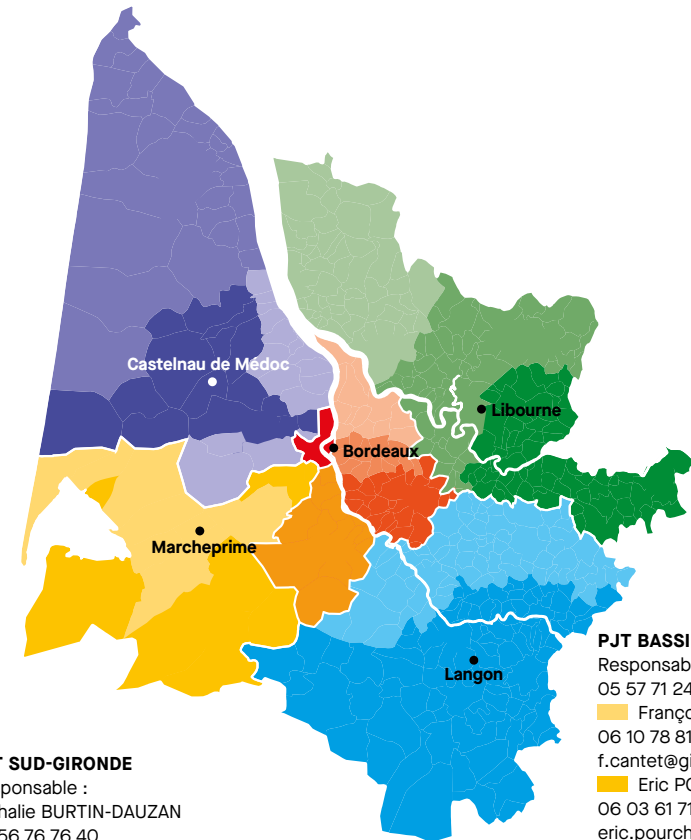
PJT BASSIN - GRAVES
Responsable : Karine COUPAT
05 57 71 24 24
Thierry CAHUZAC
06 27 55 71 87
t.cahuzac@girond.fr

**PJT BORDEAUX
HAUTS DE GARONNE**
Responsable : Betty COLLINS
05 56 40 23 23
Mahalia CAILLEAU
06 28 48 18 73
m.cailleau@girond.fr

**PJT HAUTE GIRONDE
LIBOURNAIS**
Responsable : Michaël FUSEAU
05 57 25 78 30
Christiane MOISANT
06 09 71 87 62
c.moisant@girond.fr
Laurent PEREZ
06 10 78 81 13
i.perez@girond.fr

**PJT MEDOC
PORTE DU MEDOC**
Responsable : Eric LAVAIL (Intérim)
05 56 16 80 30
Nadège AURIEL
06 29 84 77 72
n.auriel@girond.fr
Cécile TORRES
06 19 94 33 12
c.torres@girond.fr

PJT SUD-GIRONDE
Responsable : Nathalie BURTIN-DAUZAN
05 56 76 76 40
Jean-Eric FILLEAU
06 10 78 81 38
j.filleau@girond.fr



PJT SUD-GIRONDE
Responsable : Nathalie BURTIN-DAUZAN
05 56 76 76 40
Olivier RENAUX
06 14 13 62 25
olivier.renaux@girond.fr
Stéphane MICHEL
06 83 61 17 19
s.michel@girond.fr

**PJT HAUTE GIRONDE -
LIBOURNAIS**
Responsable : Michaël FUSEAU
05 57 25 78 30
Patrick JOUCLAS
06 03 61 74 17
p.jouclas@girond.fr
Dominique CHANSARD
06 03 61 75 25
d.chansard@girond.fr
Emma BRASSENS
06 03 61 74 50
e.brassens@girond.fr

**PJT MEDOC
PORTE DU MEDOC**
Responsable : Eric LAVAIL (Intérim)
05 56 16 80 30
Delphine RIVEREAU
06 12 91 13 60
d.riverEAU@girond.fr
Emilie GUERRY
06 16 38 75 25
e.guerry@girond.fr
Jacques DOSPITAL
06 03 61 75 87
j.dospital@girond.fr

PJT BASSIN - GRAVES
Responsable : Karine COUPAT
05 57 71 24 24
François CANTET
06 10 78 81 15
f.cantet@girond.fr
Eric POURCHASSE
06 03 61 71 90
eric.pourchasse@girond.fr
Marc NARDIN
06 83 61 14 87
m.nardin@girond.fr

**PJT BORDEAUX - HAUTS
DE GARONNE**
Responsable : Betty COLLINS
05 56 40 23 23
Julien BALLION
06 26 25 52 02
j.ballion@girond.fr
Cédric BERTRAND
06 14 14 95 99
cedric.bertrand@girond.fr
Julien AMBRY
06 18 68 80 25
j.ambrY@girond.fr
Marc NARDIN
06 83 61 14 87
m.nardin@girond.fr



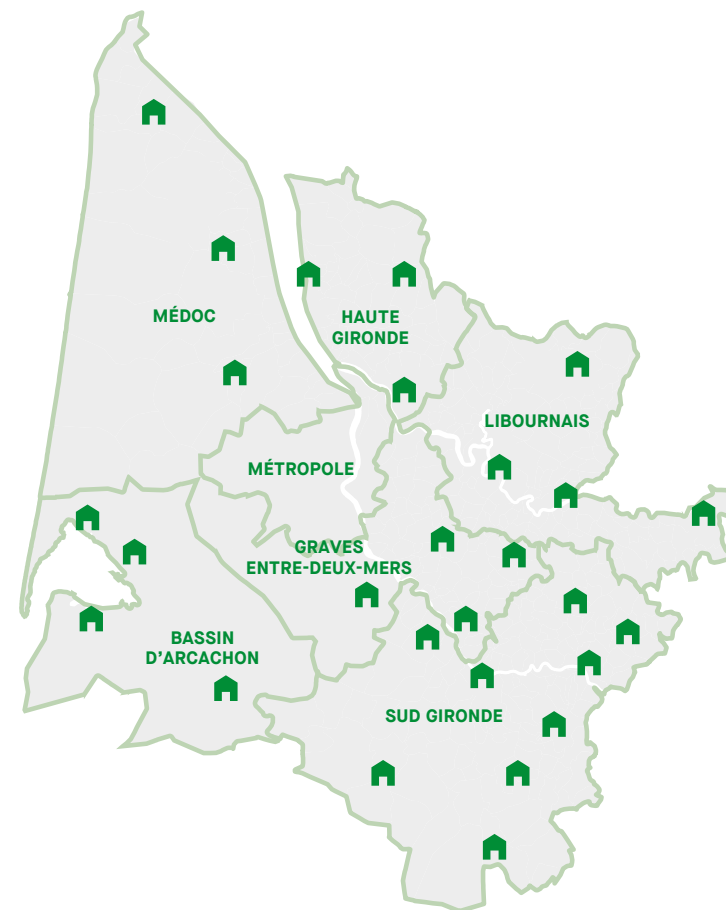
PJT BASSIN - GRAVES
Responsable : Karine COUPAT
05 57 71 24 24
Amandine REYNAUD
06 16 76 50 18
a.reynaud01@gironde.fr

**PJT BORDEAUX
HAUTS DE GARONNE**
Responsable : Betty COLLINS
05 56 40 23 23
dgaj-drt-pjt-gironde_
centre-bordeaux@gironde.fr

**PJT HAUTE GIRONDE
LIBOURNAIS**
Responsable :
Michaël FUSEAU
05 57 25 78 30
Karine CHATELIER
06 03 61 73 58
k.chatelier@gironde.fr

**PJT MEDOC
PORTE DU MEDOC**
Responsable : Eric LAVAIL
(Intérim)
05 56 16 80 30
Géraldine BUISSON
06 23 16 57 31
g.buisson01@gironde.fr

PJT SUD-GIRONDE
Responsable :
Nathalie BURTIN-DAUZAN
05 56 76 76 40
Elodie CASSANET
06 23 16 55 40
e.cassanet@gironde.fr



BASSIN D'ARCACHON
► Lanton
► La Teste de Buch
► Lège-Cap-Ferret
► Salles
Sandrine DARMANIN
05 56 03 93 50
Poste : 7100

**GRAVES/ENTRE-
DEUX-MERS**
► Bellebat
► Cadillac
► Créon
► La Brède

Didier BOUEY
05 57 83 65 86
Poste : 7141

HAUTE GIRONDE
► Blaye
► Saint-André-
de-Cubzac
► Saint-Savin
Daniel PECHEU
05 57 42 62 10
Poste : 7120

LIBOURNAIS
► Castillon-la-Bataille

► Coutras
► Libourne
► Pineuilh
Pascal MARTINEAU
05 57 55 23 70
Poste : 7241

MEDOC
► Castelnau du Médoc
► Lesparre-Médoc
► Saint-Laurent-
du-Médoc
Pascal BARILLET
05 57 22 50 30
Poste : 7160

SUD-GIRONDE
► Auros
► Bazas
► Captieux
► Langon
► La Réole
► Monségur
► Podensac
► Saint-Symphorien
► Sauverette de
Guyenne
Stéphane DUCOS
05 57 98 01 80
Poste : 7210



**BASSIN D'ARCACHON
VAL DE L'EYRE**

Directrice du Pôle
Territorial de Solidarité
Caroline LEGRAND
1 rue Transversale
33138 Lanton
05 57 76 22 10

► **Lanton**
Johanna LASCAUX
06 03 67 60 33

► **Le Teich**
Sylvie MANCEL
06 12 56 76 12

HAUTE GIRONDE

Directeur du Pôle
Territorial de Solidarité
Christophe GUE
49 rue Henri Grouès
33240 St André-
De-Cubzac
05 57 43 19 22

► **Saint-André-De-Cubzac**
Agnès DELEMER
06 15 31 05 61

► **Blaye**
Marie-Ange PAYEN
06 03 67 27 21

HAUTS-DE-GARONNE
► **Créon**
Romain LETINOIS
06 03 67 60 83

LIBOURNAIS
Directrice du Pôle
Territorial de Solidarité
Sylvie Pointel
4 rue Jules Védrières
33500 Libourne
05 57 51 48 70

► **Libourne**
Isabelle HEBRANT
06 21 80 11 58

► **Coutras**
Frédéric MONTFORT
06 03 67 61 96

► **Ste-Foy-la-Grande**
Céline BEN LAHOUCINE
05 57 41 92 00

MÉDOC
Directrice du Pôle
Territorial de Solidarité
Mathilde ROUILLE
34 B cours de Général
Leclerc 33210 Langon
05 56 63 62 20
06 77 56 80 66

► **Cadillac**
Claudie MUSQUIN
06 03 61 79 25

► **La Réole**
Olivier GUIHO
05 56 71 09 10

► **Bazas**
Clémence KERNEIS
06 09 51 27 98



BORDEAUX

► **Grand Parc**
Directrice du Pôle
Territorial de Solidarité
Sonia JAMAIN
05 57 59 04 50

► **Centre**
Christèle RENAUD
05 56 44 27 83

► **Lac**
Bertrand LEGOFF
05 56 11 54 70

► **Caudéran**
Christine TABOURET
05 56 42 51 90

► **Bastide**
Francine MAURICE
05 57 77 36 10

► **St-Augustin**
Corinne PIPAUD GEAY
05 56 98 08 18

► **St-Michel**
Christine
LACOME-GRUILLE
06 11 62 83 24

► **St-Jean**

Stéphane CANO
05 56 92 27 92

GRAVES

► **Talence**
226 Cours Gambetta
33400 Talence
Isabelle RASTREO
05 56 80 54 64

► **Pessac**
Marie-Line HAGET
06 12 56 75 92

► **Gradignan**
Nathalie JUYON
05 57 35 27 90

► **Villenave d'Ornon**
Corinne BLEUET
05 57 96 12 68

► **Bègles**
Sandrine ALINIER
05 56 85 81 97

HAUTS-DE-GARONNE

► **Lormont**
7 Avenue de la
Libération
33310 Lormont
Philippe VILLETORTE
05 56 06 00 70

► **Ambarès-et-Lagrave**
Véronique Blier
06 15 31 07 46

► **Cenon**
Joëlle FEVRIER
06 11 62 12 21

► **Floirac**
Hélène OLIVARES
06 03 67 61 30
► **Créon**
(hors métropole)

PORTE DU MÉDOC

► **Mérignac**
419 Avenue de Verdun
33700 Mérignac
Nicolas CHAPEY
05 56 12 13 90

► **St-Médard-en-Jalles**
Jérôme LAJUS
06 23 88 51 48

► **Eysines**
Jeannette-Estelle
FASQUELLE
05 56 16 19 90

► **Le Bouscat**
Carine POMMIER
06 03 67 60 98



Contact :
05 56 99 57 70

**MÉDOC
BASSIN**

Omar SEGHROUCHNI
(Développement économique)
o.seghrouchni@gironderessources.fr

**SUD GIRONDE
LANDES DE GRAVES
LA BRÈDE**

Anne HERMANN
(Développement agricole,
alimentaire et circuits courts)
a.hermann@gironderessources.fr

**CRÉON
ENTRE-DEUX-MERS
RÉOLAIS ET BASTIDES**

Karine SÉGUIER
k.seguier@gironderessources.fr

**CÔTEAUX DE DORDOGNE
PRESQU'ÎLE
LIBOURNAIS
NORD GIRONDE**

Hervé PRADIER
h.pradier@gironderessources.fr

- ▶ Ingénierie directe et de proximité
 - Archives Départementales
 - Biblio Gironde
 - Coopérations et Développement des Territoires
 - Culture et de la Citoyenneté
 - Développement Durable - Agenda 21
 - Egalité Femme / Homme
 - Environnement
 - Habitat et Urbanisme
 - Infrastructures
 - Jeunesse, Education et Citoyenneté
 - Pole Solidarité Autonomie
 - Pole Solidarité Développement Social
 - Pôles Territoriaux de Solidarité (9)
 - Sports, Loisirs et Vie Associative
 - Valorisation des Ressources et des Territoires

- ▶ Appui à l'organisation de l'ingénierie
 - Communication
 - Systèmes d'Information et Numérique

L'Assemblée départementale



Jean-Luc GLEYZE est le président du Conseil départemental de la Gironde depuis le 2 avril 2015. Il est conseiller départemental du canton du Sud Gironde. **Le Président :** Chef de l'exécutif, le président du Département est élu par les conseillères départementales et conseillers départementaux. Il organise les travaux de l'Assemblée départementale, prépare les projets de délibérations soumis aux votes, dirige l'Administration départementale, et représente le Département auprès de l'État et des autres collectivités.

15 Vice-présidentes et Vice-présidents

Ils travaillent aux côtés du président, chacun ayant en charge un secteur d'intervention spécifique.



Christine BOST

1^{re} Vice-présidente chargée de l'aménagement territorial, des coopérations et du tourisme



Arnaud ARFEUILLE

Vice-président chargé des ressources humaines, de l'administration générale, des finances et de la modernisation de l'action publique



Isabelle DEXPERT

Vice-présidente chargée des politiques éducatives et des collèges



Martine JARDINÉ

Vice-présidente chargée du développement social, de la prévention et de la parentalité de la petite enfance à la jeunesse



Sébastien SAINT-PASTEUR

Vice-président chargé de l'accès aux droits, de la santé, du numérique, des services publics de proximité et de la technologie civique



Laure CURVALE

Vice-présidente chargée de la transition écologique et du patrimoine



Marie-Claude AGULLANA

Vice-présidente chargée de la protection de l'enfance



Jean-François EGRON

Vice-président chargé du handicap, de l'inclusion, de l'habitat et mobilité adaptés



Pascale GOT

Vice-présidente chargée de la protection de l'environnement, des espaces naturels sensibles et de la gestion des risques



Stéphane LE BOT

Vice-président chargé de l'agriculture, de l'alimentation, des mers et des forêts



Sophie PIQUEMAL

Vice-présidente chargée de l'urgence sociale, de l'habitat, de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire



Carole GUERE

Vice-présidente chargée des dynamiques associative, sportive et culturelle



Jean GALAND

Vice-président chargé des mobilités et des infrastructures



Romain DOSTES

Vice-président chargé de la politique des aînés et du lien inter-générationnel



Matthieu MANGIN

Vice-président chargé de la communication et de l'information aux citoyens

Les délégations et mission :

Les délégations et lettre de mission sont confiées par le président et l'exécutif pour renforcer la transversalité de l'action départementale.

- **Marie RÉCALDE** : délégation Diversité et Égalité
- **Corinne MARTINEZ** : délégation Résilience et Innovation Territoriale
- **Céline GOEURY** : délégation Citoyenneté et Laïcité
- **Dominique FEDIEU** : délégations : Coopération internationale et européenne, Schéma des services au public, Mission Médoc
- **Célia MONSEIGNE** : délégation Aide à domicile et aidants
- **Nicolas TARBES** : délégation Plan Haut Méga
- **Maud DUMONT** : délégation Citoyenneté numérique
- **Jacques RAYNAUD** : délégation Accès au soin
- **Karine DESMOULIN** : délégation Tourisme
- **Christelle GUIONIE** : délégation Mission Entre-Deux Mers et Pays Foyen
- **Michelle LACOSTE** : délégation Mission Haute Gironde et Libournais
- **Eve DEMANGE** : mission sur le développement des fermes départementales

L'organigramme du Département



Lexique des abréviations

ADS : Autorisation du Droit des Sols

AMO : Assistance à Maitrise Ouvrage

APL : Aide Personnelle au logement

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

CIA : Complément Indemnitaire Annuel

COTEAC : Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle

CSV : fichier informatique spécifique

XLXS : fichier informatique spécifique

DDPP : Direction Départementale de la Protection des Populations

DECI : Défense Extérieure Contre l'Incendie

IA : Déclaration d'Intention d'Aliéner

DIF : Droit Individuel à la Formation

DPS : Dispositif Prévisionnel de Secours

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DUP : Déclaration d'Utilité Publique

EAJE : Établissement d'Accueil du Jeune Enfant

EnR : Énergies Renouvelables

ENS : Espace Naturel Sensible

ERP : Établissement Recevant du Public

ERP/IGH Etablissement Recevant du Public / Immeuble de Grande Hauteur

ESI : Espace Site Itinéraire

INSEE : Institut Nationale de la Statistiques et des Études Économiques

IPR : Inspecteur Pédagogique Régional

LDA33 : Laboratoire d'Analyses Médicales 33

MANACOM : MANAger de COMmerce

MFS : Maison France Services

MSAP : Maison de Services Au Public

MSP : Maison de Santé Multi Professionnelle

ODAC33 : Orientations Départementales d'Aménagement Commercial 33

ORSEC : Organisation de la Réponse de Sécurité Civile

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PDIPR : Plan Départemental Itinéraires de Promenades et de Randonnée

PEANP : Périmètre de Protection et de valorisation des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains

PLH : Plan Local Habitat

PLUI-PLU : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Plan Local d'Urbanisme

PPI : Plan Particulier d'Intervention

PPTX : fichier informatique spécifique

SAEM : Société Anonyme d'Économie Mixte

SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SIG : Système d'Information Géographique

SIRTAQUI : Système Information Régional Touristique d'AQUitaine

SLIME33 : Service Local d'Intervention pour la Maitrise de l'Énergie 33

SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif

STEP : STation d'ÉPuration

TEPCV : Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte

TEPOS : Territoire à Énergie POSitive

ZAE : Zone d'Activités Économiques

ZPENS : Zone de Prémption Espace Naturel Sensible



Pour consulter la version en ligne du Guide de l'ingénierie départementale 2022